

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Stratégie et plan d'actions



Table des matières

Introduction

Partie 1 : cadre de la démarche

Partie 2 : les principaux enseignements de l'état des lieux

Partie 3 : les enjeux de l'agriculture du Pays de l'Or d'ici 2050

Partie 4 : la transition du système agricole et alimentaire en question

Partie 5 : étude des stratégies possibles pour le Pays de l'Or

Partie 6 : étude des plans d'actions possibles à court terme

Partie 7 : bilan de la concertation

Partie 8 : la stratégie agricole du Pays de l'Or et son plan d'actions

Conclusion

Introduction

L'espace agricole est une composante essentielle du territoire du Pays de l'Or. Son agriculture y est une activité emblématique. Tirant parti de la qualité des sols agricoles de la plaine de Mauguio et des pâturages en bord d'étangs, le Pays de l'Or a acquis au fil du temps la réputation d'un **territoire productif**, approvisionnant les marchés de Montpellier et bien au-delà.

Partie intégrante de l'histoire du territoire, l'agriculture a façonné **ses paysages, son environnement** et construit **son identité**, depuis plusieurs siècles. Le nom de l'étang de l'Or en serait d'ailleurs issu selon certaines interprétations.

Cette terre nourricière est exploitée via des cultures très diverses depuis le maraîchage, l'arboriculture, la viticulture jusqu'aux grandes cultures céréalières, avec des évolutions qui reflètent les conditions économiques de l'époque et les attentes des consommateurs. L'agriculture intensive qui s'est développée au cours du siècle dernier a dynamisé les rendements toutes productions confondues mais cela s'est accompagné d'impacts significatifs sur les milieux, les eaux de surface et souterraine, et la biodiversité. Depuis de nombreuses années, **une transition environnementale** s'est amorcée pour **reconquérir ces milieux**.

Dans les années à venir, l'agriculture du territoire devra également s'adapter aux conséquences du **changement climatique** à l'œuvre et déjà observables pour certaines mais elle pourra aussi participer à son atténuation.

Consciente des différents enjeux auxquels fait face l'agriculture du Pays de l'Or, l'Agglomération a cherché à **structurer une stratégie agricole** qui fasse le lien entre les différentes démarches déjà mises en œuvre par ses services et les complète pour former un **ensemble homogène et cohérent d'actions** retenues par l'Agglomération pour y répondre.

L'établissement de cette stratégie s'est appuyé sur l'expertise d'un bureau d'études spécialisé, le cabinet Ceresco, dont la mission, inscrite au contrat de bassin versant coordonné par le Symbo, bénéficie d'une aide financière de l'Agence de l'eau. La future stratégie doit ainsi permettre de reconquérir la qualité de l'eau tout en répondant aux enjeux économiques, sociaux, climatiques.

Le plan d'actions présenté ici est ainsi l'aboutissement de trois années de travail entre les différents services de l'Agglomération, les élus et les partenaires du territoire, ayant permis d'établir un diagnostic complet et partagé de l'agriculture du Pays de l'Or, mettant en évidence **5 enjeux majeurs pour les années à venir**.

S'appuyant sur les conclusions d'études de prospective conduites à l'échelle nationale, européenne et mondiale à l'horizon 2050, sur les conclusions du diagnostic de territoire et sur la base des ateliers de concertation ayant permis de réunir un panel large d'acteurs, l'Agglomération a ainsi pu dessiner **un scénario vers lequel tendre pour l'agriculture du territoire à l'horizon 2050 et des actions concrètes pour permettre sa réalisation à court et moyen termes**.

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 1 : le cadre de la démarche



Pourquoi une stratégie agricole ?

Un besoin d'actions cohérentes à l'échelle de l'Agglomération :

Il s'agit d'une part de faire le lien entre les différentes politiques intercommunales en rapport avec l'agriculture. A ce titre, différents pôles de l'Agglomération sont mobilisés dans la démarche :

- **Le pôle eaux et espaces naturels** au titre des compétences eau potable et protection et mise en valeur des espaces naturels, avec les actions de reconquête de la qualité de l'eau souterraine, de protection des captages, de gestion des sites naturels.
- **Le pôle aménagement durable du territoire**, au titre de la compétence aménagement (SCOT) et des actions d'aide au développement économique
- **Le pôle actions sociales**, au titre de la compétence restauration collective et des actions visant à structurer l'approvisionnement bio et local des cantines en lien avec un groupe de producteurs du territoire
- **Le pôle environnement valorisation des déchets**, au titre des actions d'économie circulaire, notamment de mise à disposition de broyat végétal.

Il s'agit ainsi d'établir une stratégie agricole cohérente avec les enjeux dictés par la protection de la ressource en eau, comme défini au contrat de bassin versant pour :

- éviter les contradictions
- établir des synergies
- proposer le cas échéant de nouveaux axes d'intervention

L'étude est financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée.

Un espace partagé qui pose la question de l'intérêt général

L'espace agricole est un espace partagé sur lequel interviennent et cohabitent de nombreux acteurs et usages :

- Espace de production alimentaire et agricole, par l'activité des agriculteurs et des éleveurs
- Espace de production d'eau potable et de sécurisation de l'alimentation en eau du territoire avec l'exploitation de 10 captages en 2023
- Espace de production d'énergie en devenir, avec la question émergente du photovoltaïsme par exemple
- Espace de transport et de circulation (chemin et routes communales, départementales)
- Espace d'habitations et d'interface avec la zone urbaine
- Espace de promenade et de loisirs
- Espace support de régulation des cycles naturels, de biodiversité et de mobilité des espèces
- Et enfin, composante essentielle du paysage et du cadre de vie pour l'ensemble des habitants, qu'ils soient permanents ou saisonniers

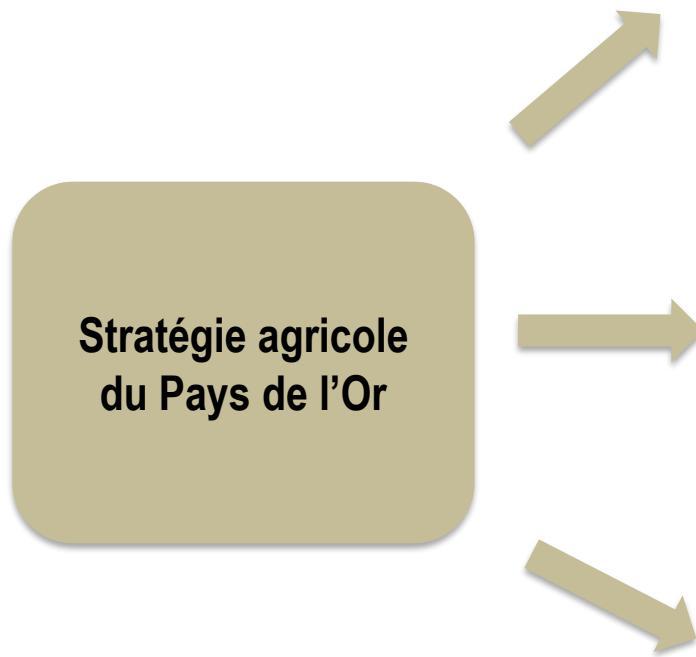
Une nécessité dans les réflexions engagées de se projeter à un horizon pertinent : 2050

Comme toutes les activités humaines, l'agriculture devra faire face à des mutations dans les décennies à venir, ne serait-ce qu'à celles imposées par le changement climatique.

La stratégie agricole vise ainsi à répondre aux 3 questions suivantes.

- **A quels enjeux va faire face l'agriculture du Pays de l'Or d'ici à 2050 ?**
- **Quelle trajectoire souhaite favoriser la collectivité pour répondre à ces enjeux ?**
- **Quels moyens à court et moyen termes souhaite se donner la collectivité pour concrétiser cette trajectoire ?**

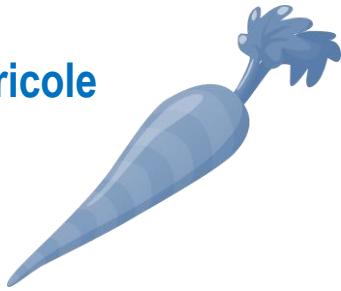
Pourquoi une stratégie agricole ?



- Faire le lien entre les différentes politiques intercommunales en rapport avec l'agriculture
- Etablir une stratégie agricole cohérente avec les enjeux dictés par la protection de la ressource en eau, comme défini au contrat de bassin versant
- Défendre l'intérêt général sur un espace partagé où de nombreux usages cohabitent
- Se projeter à un horizon pertinent (2050) pour répondre aux mutations à venir :
 - A quels enjeux va faire face l'agriculture du Pays de l'Or d'ici à 2050 ?
 - Quelle trajectoire souhaite favoriser la collectivité pour répondre à ces enjeux ?
 - Quels moyens à court et moyen termes souhaite se donner la collectivité pour concrétiser cette trajectoire ?

Pourquoi une stratégie agricole ?

Espace de production agricole et alimentaire



Espace support de biodiversité



Espace de régulation des cycles naturels



L'espace agricole : un espace partagé qui pose la question de l'intérêt général

Espace de production d'eau potable



Espace de production d'énergie



Espace de transport



Paysage et cadre de vie



Espace d'habitation



Espace de loisir, de culture, d'identité

Quelles étapes pour l'élaboration de la stratégie ?

Un état des lieux établi et des enjeux identifiés

- un diagnostic territorial lancé mi-2019 et validé début 2021 en Copil
- mettant en évidence les caractéristiques de l'agriculture du Pays de l'Or
- identifiant les principaux enjeux d'ici à 2050

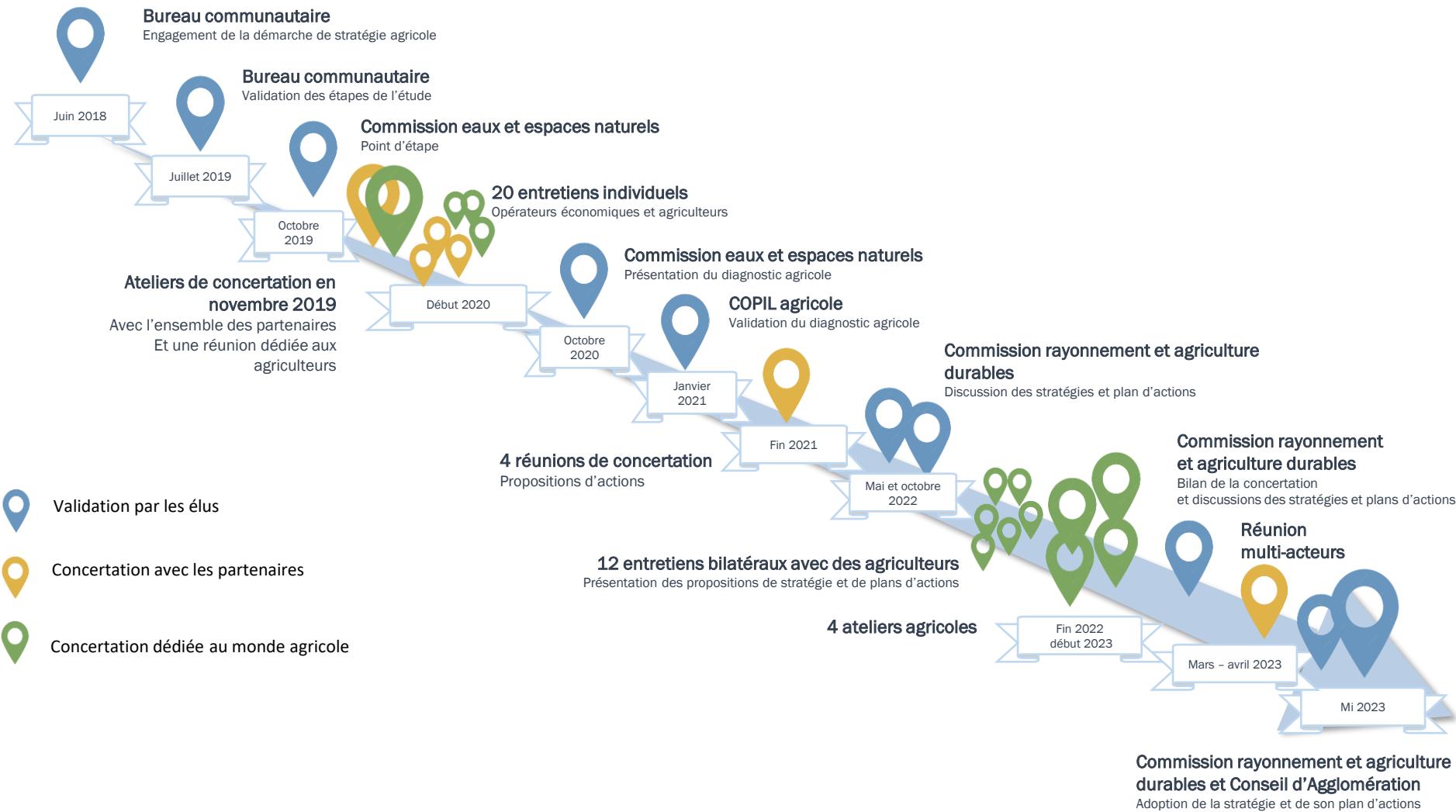
Plusieurs étapes de concertation réalisées

- Diagnostic et enjeux : des ateliers avec les partenaires, les élus et les agriculteurs de 2019 à 2020
- Propositions d'actions : 4 ateliers de concertation fin 2021
- Une concertation agricole en 2022 et 2023 : 12 entretiens individuels, 4 réunions collectives

Des propositions de scénarios établies pour aider aux choix à venir

- des scénarios établis par les services début 2022 : des scénarios de trajectoire long terme 2050 permettant de retenir des plans d'actions à court et moyen termes
- une première proposition de plan d'actions court terme élaborée par les services
- Des propositions discutées par les élus en 2022 et 2023 afin de retenir une trajectoire 2050 et un plan d'actions court terme (2023-2027)

Quelle concertation pour la stratégie agricole?



Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 2 : les principaux enseignements de l'état des lieux



Les principaux enseignements de l'état des lieux

Le diagnostic territorial conduit en 2020 a permis de dresser un portrait de l'agriculture et de l'espace agricole du territoire.

Un territoire agricole à la production diversifiée

La surface agricole utile est de 6000 ha, avec des sols de très bonne qualité agronomique.

Doté d'un réseau d'irrigation dense, le territoire de l'Agglomération accueille une **diversité de productions importante**, le démarquant du reste du territoire héraultais : d'importantes surfaces de **grandes cultures et de cultures légumières** (33%), des **pâturages extensifs** autour de l'étang (25% de la surface agricole), de la **vigne** présente historiquement (16%), des **vergers de pommiers** (8%) principalement apparus au moment de l'arrachage de la vigne dans les années 60, enfin du **maraîchage diversifié et de l'horticulture**. Ce paysage agricole a évolué au fil du temps. Les cultures pérennes ont diminué au profit des cultures annuelles, et l'urbanisation a gagné en surface.

Aujourd'hui, les quatre productions végétales phares du territoire sont la vigne, le melon, la pomme et le blé dur. A cela, ajoutons une production animale emblématique : le taureau de Camargue.

Le **réseau d'irrigation** construit dans les années 60 constitue une force pour le territoire, d'autant plus que **les droits de prélèvements ne sont pas utilisés aujourd'hui à leur maximum**. Mais ce réseau a été mis à mal par les projets d'infrastructures des dernières années comme la LGV ou le doublement de l'A9.

Trois modèles agricoles qui cohabitent

Le **nombre d'exploitations agricoles sur le territoire s'établit aujourd'hui à 180**; il a connu une diminution au cours des dernières décennies, la baisse étant similaire à celle observée au niveau régional et départemental. Dans le même temps, **la taille des exploitations a augmenté**.

Au-delà de la taille moyenne en hausse des exploitations, il faut ici souligner la cohabitation de plusieurs modèles agricoles :

- **de très grosses exploitations**, à fort capital et aux surfaces importantes, représentant 7% des exploitations agricoles du territoire mais cultivant 43% des surfaces d'une part ;
- **de petites exploitations**, représentant en nombre 76% des exploitations agricoles du territoire d'autres part
- **enfin un modèle de gestion dit « patrimonial »** dans lequel les propriétaires font cultiver leurs terres par des entreprises de travaux agricoles comme la CUMA, car ne voulant pas vendre et sans que la terre ne constitue pour autant leur activité principale (pluri-actifs ou retraités).

Une organisation collective structurante de la production agricole

La production s'organise à la fois autour **d'exploitations individuelles et d'une coopérative de travaux agricoles**, la CUMA de Mauguio qui joue un rôle majeur dans la culture de surfaces importantes, notamment en grandes cultures. La profession s'est en partie structurée **en collectif sur la partie aval** : la **cave de Vendargues et de Saint-Geniès des Mourgues** pour la vigne, la **SICA de Mauguio** et Cofruid'Oc à Saint-Just pour l'arboriculture et l'asperge pour ce qui concerne **Cofruid'Oc**.

Les principaux enseignements de l'état des lieux

Arterris est un acteur majeur pour la collecte des productions céréalier es notamment le blé dur. Enfin citons des groupements de producteurs comme **Force Sud** pour le melon. Le territoire compte un acteur de l'agrofourniture : **Touchat** à Mauguio. D'autres entreprises en périphérie du territoire fournissent également le monde agricole : **Calvet, Vernazobre, COPAL.**

Au niveau de la vente/distribution, il convient bien évidemment de mentionner la proximité avec le **Marché d'intérêt national (MIN) de Montpellier**, la présence de grandes et moyennes surfaces sur le territoire et à proximité immédiate, avec un bassin de consommation majeur : la métropole de Montpellier.

Cette organisation collective à l'aval est structurante : 95% des flux aval passent par une organisation collective, seuls 5% des flux sont directs entre producteurs et consommateurs. Au total, 10% de la production est consommée en local, 90% se dirigeant vers le marché national ou international. Les productions arboricoles, céréalier es, légumières et horticoles constituent des filières qui s'exportent bien au-delà du marché régional.

Des difficultés de recrutement et de renouvellement

En termes d'emploi, globalement au niveau des exploitations, environ **4000 emplois sont générés** par l'agriculture, représentant 1332 unités de travail agricole, ces emplois n'étant pas forcément à temps plein. Par ailleurs, environ **2000 emplois seraient induits** par l'activité agricole, au-delà des exploitations. L'activité agricole est demandeuse d'emploi notamment pour les travaux saisonniers et il convient de noter une **évolution au profit de la main d'œuvre salariale par rapport aux emplois familiaux**.

De nombreuses exploitations font remonter des **difficultés dans le recrutement de la main d'œuvre** qualifiée ou non. La population agricole est vieillissante : 65% des actifs ont plus de 50 ans et il y a un enjeu fort sur le renouvellement des exploitations, alors même qu'on note environ 10 cessations d'activités par an représentant environ 200 ha changeant de main chaque année. Le taux de renouvellement est de 58% c'est-à-dire qu'un peu plus d'un agriculteur sur deux est remplacé, ce taux monte à 65% à l'échelle de l'Occitanie. Les **difficultés de renouvellement** se concentrent principalement sur l'élevage, la viticulture et le maraîchage.

Une situation foncière tendue

Les installations observées sur le territoire sont ainsi fortement tournées vers la reprise familiale, notamment car **l'accès au foncier est très difficile** : les terres sont rares et chères. On observe en outre un phénomène de concentration pour certaines productions, les terres allant à l'**agrandissement d'exploitations en place**.

Le **marché foncier est tendu** : l'activité agricole n'est pas en déprise, la démographie est dynamique, aux portes de Montpellier, le territoire attire. La plupart des communes sont classées Loi littorale, entraînant une réduction des possibilités de bâtrir en dehors des continuités urbaines. Cette situation génère une tension pour les exploitants agricoles pour accéder à du bâti agricole. La spéculation sur les prix du foncier est marquée. Dans ce contexte, les **prix du foncier** ont connu une **hausse régulière** ces dernières années. La problématique foncière porte aussi sur la consommation de foncier agricole par l'urbanisation, l'enjeu est bien identifié dans le SCOT du Pays de l'Or qui affiche des objectifs de réduction de l'artificialisation des terres que ce soit pour l'habitat ou les activités économiques.

Les principaux enseignements de l'état des lieux

Au-delà de l'impact foncier de ces dynamiques, cette cohabitation entraîne des conséquences pour le territoire avec des conflits entre agriculteurs et résidents, par exemple en ce qui concerne la pulvérisation des pesticides à proximité des habitations.

Des démarches qualité en progression

Au niveau des démarches de qualité, il faut souligner la **progression du bio ces dernières années**. Aujourd'hui, l'**agriculture biologique représentent 20% de la surface agricole du Pays de l'Or**. Au-delà des terres, on peut en outre citer l'exemple de la restauration collective, levier pour la collectivité même si d'impact limité à l'échelle du territoire : en 2020, la part des produits bio dans la restauration collective intercommunale a atteint 36% en volume budgétaire. Par ailleurs, les producteurs se sont engagés dans des **démarches de qualité** notamment en arboriculture et vigne pour pouvoir répondre à des marchés nationaux et internationaux : Haute Valeur Environnementale (HVE), global gap, Terra Vitis...

Des freins sur le développement des filières locales

Les circuits de proximité sont présents, bien que limités, le territoire se situant dans les moyennes nationales, mais le potentiel est important avec un bassin de consommation 10 fois supérieur à la population du Pays de l'Or au niveau de la Métropole de Montpellier, dans un contexte où les habitudes alimentaires et de consommation évoluent. Mais l'état des lieux met en exergue un **manque de structuration sur les circuits courts** : le manque de connaissance des producteurs, les difficultés logistiques pour ces derniers. Cela rejoint en partie les constats posés au niveau des **filières semi-gros** où les acteurs de la production désireux de trouver des débouchés locaux n'identifient pas forcément les consommateurs potentiels (restauration commerciale hors domicile) et ces derniers ne connaissent pas forcément les producteurs.

En outre, là encore, un **défi logistique** émerge notamment au niveau du transport et des infrastructures de stockage. Au-delà des contraintes de développement des filières semi-gros, l'intérêt des producteurs pour ces marchés interroge avec des volumes qui peuvent être soit trop importants, soit trop faibles.

Un milieu naturel dégradé et un territoire déjà impacté par le changement climatique

Enfin, l'état des lieux met en avant la **dégradation du milieu naturel**, au niveau de la **ressource en eau** souterraine et superficielle par exemple, en termes d'effondrement de la **biodiversité** ou de **qualité des sols**. Le territoire n'échappe pas sur ce plan non plus aux dynamiques plus globales et si l'agriculture n'est pas seule en cause, elle participe de cette **érosion des écosystèmes**.

La nappe souterraine est ainsi polluée aux nitrates et aux pesticides, sur un territoire concerné de longue date par la directive nitrates. 8 des 10 captages d'eau potable de l'Agglomération sont classés prioritaires par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux. La plupart des cours d'eau présentent un mauvais état écologique. Une problématique sur les **plastiques agricoles** est soulignée, à la fois au niveau de leur valorisation et de leur recyclage mais aussi en termes d'impacts sur le milieu : dégradation des plastiques dans les sols, brûlages sauvages. Cette situation critique sur le milieu naturel n'occulte pas bien sûr les efforts opérés par la profession depuis de nombreuses années, mais elle met en évidence que ceux-ci doivent être poursuivis et amplifiés.

Par ailleurs **les conséquences du changement climatique** sont déjà à l'œuvre et bien visibles sur le territoire. Les projections quantitatives sur les ressources en eau (la nappe, le Rhône) pour les décennies à venir sont préoccupantes (baisse des volumes disponibles, remontée du biseau salé).

En bref : que dit l'état des lieux agricole du Pays de l'Or ?

Un territoire agricole très productif

- **6 000 ha agricoles** avec des sols fertiles
- **réseau d'irrigation dense**

Avec des productions diversifiées

- **grandes cultures**, cultures légumières (melon), pâturages extensifs, **vignes, pommiers, maraîchage** diversifié
- 20% de la surface en bio (national : 9,5%)

3 modèles économiques qui cohabitent

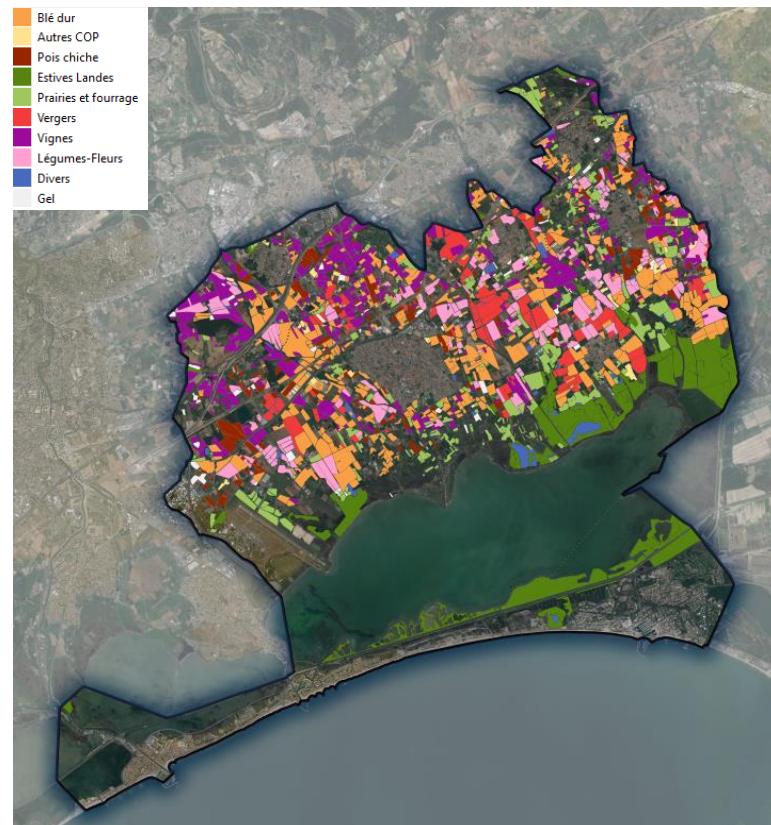
- grosses exploitations, petites exploitations, gestion patrimoniale
- **200 exploitations**, nombre en baisse

Mais des pertes de potentiel agricole déjà constatées

- régression des cultures pérennes, progression de l'urbanisation
- **impact progressif du changement climatique** : salinité, intempéries, baisse des pluies efficaces...

Et un environnement menacé

- **pollution des ressources en eau**
- **érosion de la biodiversité**
- des problématiques sur la qualité de l'air



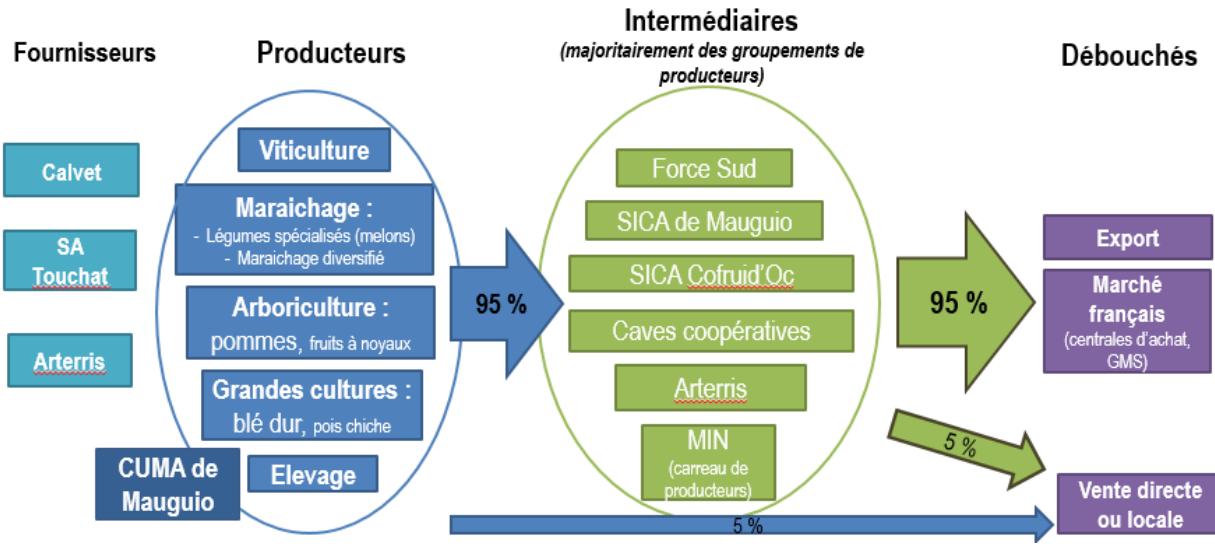
En bref : que dit l'état des lieux agricole du Pays de l'Or ?

Une organisation collective structurante

- 95 % des flux aval passent par une organisation collective et seuls 5 % en direct du producteur au consommateur
- peu de structuration collective des circuits courts et du semi-gros

Une production tournée vers le national et l'export

- 10 % de la production consommée en local, 90 % pour marché national ou international
- une forte rentabilité pour le melon (couplé au blé dur peu rentable) et l'arboriculture
- une rentabilité modérée pour la vigne



Et des difficultés de recrutement et de renouvellement

- une population agricole vieillissante (65% a plus de 50 ans) : **un fort enjeu de renouvellement avec des difficultés dans toutes les filières** (1 agriculteur sur 2 est remplacé) dans un marché du foncier en tension (prix élevés, spéculation liée à l'urbanisation)

En bref : que dit l'état des lieux agricole du Pays de l'Or ?

Une analyse rétrospective :

un territoire en phase avec les évolutions mondiales

échelle globale depuis 1950

Doublement de la population mondiale

Doublement des terres irriguées

Augmentation du rendement et baisse du nombre d'agriculteurs

Chute de la biodiversité

Dégénération des ressources en eau

Premiers impacts du changement climatique



Pays de l'Or depuis 1950

Doublement de la population entre 1980 et 2000

Mise en place d'un réseau d'irrigation d'ampleur

Augmentation de la productivité et baisse du nombre d'agriculteur

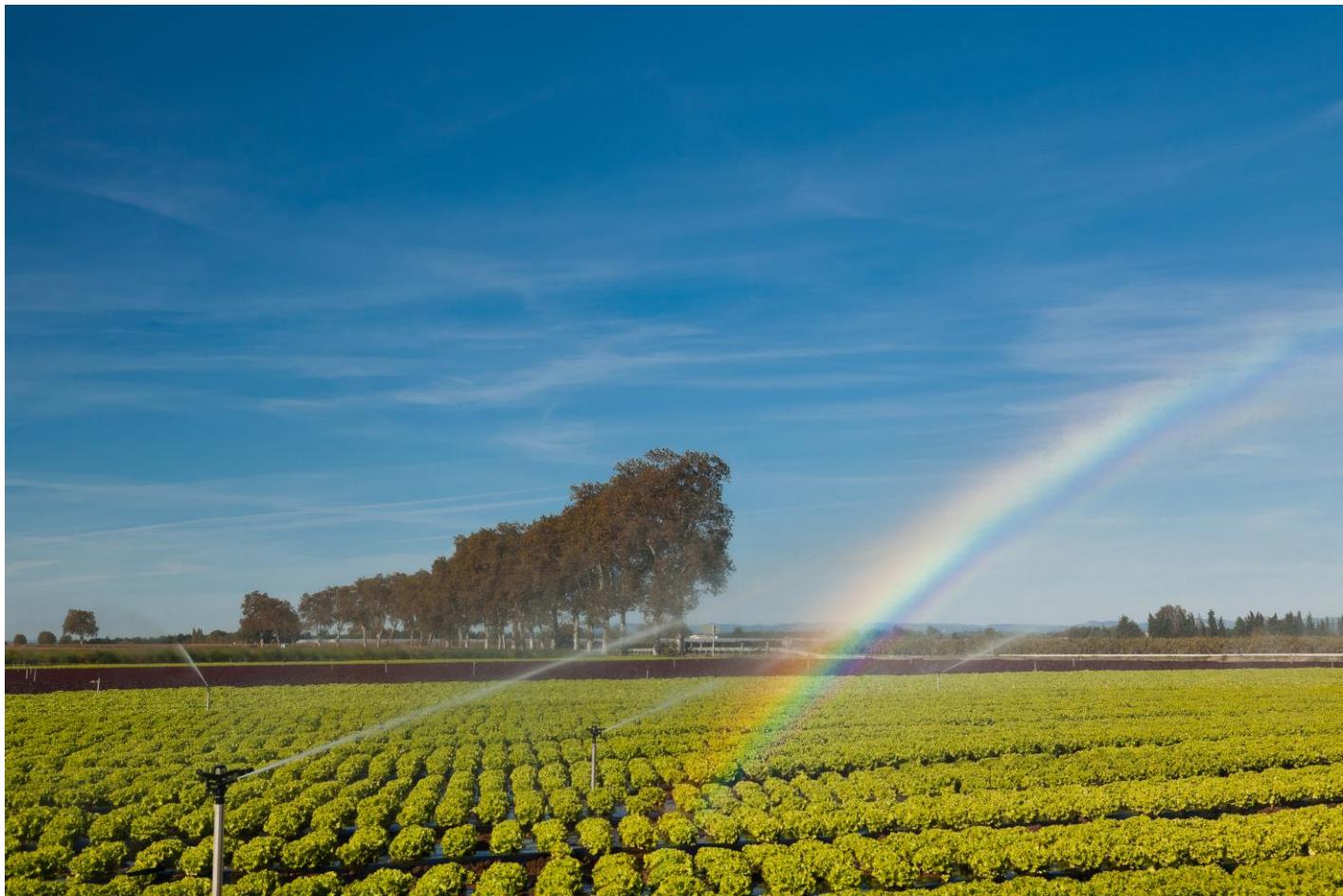
Baisse de la biodiversité

Pollution des nappes et des eaux de surface

Premiers impacts du changement climatique (gel, sécheresse)

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 3 : les enjeux de l'agriculture du Pays de l'Or d'ici 2050



Les enjeux de l'agriculture du Pays de l'Or d'ici 2050

Avant d'interroger les enjeux et les dynamiques propres au territoire du Pays de l'Or, il apparaît nécessaire de dé-zoomer et de tirer les enseignements des études rétrospectives et prospectives conduites à l'échelle nationale, européenne ou mondiale.

Aborder la question de l'agriculture, c'est poser la question d'un triple défi : celui de la sécurité alimentaire, de la protection des écosystèmes et de la raréfaction des ressources fossiles liées à la lutte contre le changement climatique.

Le défi alimentaire : nourrir la population

Le premier défi, la **sécurité alimentaire**, est celui de produire **en quantité et en qualité** suffisante pour nourrir la population. De 1961 à 2003, la population mondiale est passée de 3,1 milliards à 6,3 milliards d'individus. Dans le même temps, les surfaces cultivées ont augmenté de 13%, et les terres irriguées ont doublé. Sur cette période, des gains importants de productivité ont été enregistrés, la surface cultivée pour nourrir un habitant ayant été divisée par 2, passant de 0,45 à 0,25 hectare. Toutes les régions du monde ont été concernées par un doublement du rendement moyen végétal, même si les écarts de rendements entre zones ont augmenté. Le territoire du Pays de l'Or en est une très bonne illustration : sur la même période, le territoire a été doté d'un réseau d'irrigation important, permettant une production végétale forte et variée. Des exploitations agricoles productives ont vu le jour, fournissant les marchés montpelliérain, nationaux et internationaux. La population locale a pour sa part considérablement augmenté au cours des dernières décennies, en lien avec sa situation aux portes de Montpellier : elle a ainsi doublé entre 1980 et le début des années 2000. **Face à l'augmentation des rendements et de la production, le défi alimentaire n'est pas pour autant gagné.** A horizon 2050, les études démographiques semblent s'accorder sur une population mondiale atteignant 9 milliards d'individus.

Il faut également considérer qu'aujourd'hui, près **d'un tiers des denrées alimentaires produites pour la consommation humaine sont perdues ou gaspillées** alors que différentes formes de malnutrition coexistent dans la plupart des pays du monde. Notamment, **820 millions de personnes connaissent encore la faim et 2 milliards de personnes sont en surpoids ou obèses**.

On produit l'équivalent de 4 500 kcal par personne et par jour. **C'est deux fois plus que les besoins journaliers de 7 milliards d'habitants.**

Ce défi alimentaire est donc également lié à la question du gaspillage et à celle de la répartition et de l'accès à la nourriture.

Ce défi est aussi un défi de santé publique, au-delà de la question de la quantité de nourriture accessible, en termes de régime alimentaire, et de qualité des aliments. Ainsi, par exemple, parmi les recommandations les plus récentes des nutritionnistes, reprises dans le Programme National Nutrition Santé 4 (PNNS 4) figurent notamment le fait d'augmenter la consommation de produits bio et réduire les consommations de sel, de sucre et de gras.

Le défi environnemental : stopper l'érosion des écosystèmes

Le second défi est environnemental, avec la nécessité de produire en protégeant voire en restaurant les équilibres écologiques, les ressources naturelles. A ce niveau-là, les études prospectives convergent en mettant en avant l'effondrement dramatique de la biodiversité. L'Union internationale de conservation de la nature (IUCN) met en avant quatre chiffres phares pour illustrer cet enjeu. **En 50 ans, 68% des effectifs de populations des animaux vertébrés sauvages ont disparu** (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons). **En 30 ans (1989-2019), la population d'oiseaux a chuté de 30% en France**. Le Muséum d'histoire naturelle et l'Office français de la biodiversité estiment que cette chute concerne autant les milieux urbains qu'agricoles, ces deux structures pointant comme l'une des principales causes l'usage des pesticides.

Les enjeux de l'agriculture du Pays de l'Or d'ici 2050

Rien qu'en 2020, l'IUCN comptabilise la disparition de 30 espèces animales et végétales. Au-delà des espèces animales et végétales, ce sont trois quarts des écosystèmes terrestres et deux tiers des écosystèmes marins qui sont aujourd'hui considérés comme dégradés. Les ressources en eau tiennent dans ce paysage une place particulière. En 2018, l'Agence européenne de l'environnement estimait que **seules 40% des eaux de surface de l'Union européenne étaient en bon état écologique ou chimique**. Si les eaux souterraines apparaissent mieux protégées, elles n'en demeurent pas moins un enjeu sur nombre de territoires. Le territoire du Pays de l'Or n'échappe pas à cette dynamique globale. En 2017, la plupart des cours d'eau du territoire présentaient un état écologique moyen (Lez, Salaison, Bérange), voire médiocre (Cadoule). En revanche ces cours d'eau présentaient un bon état chimique. Le territoire a connu une régression importante de ses zones humides au cours des dernières décennies et d'habitats écologiques majeurs comme les roselières. Des problèmes importants comme la prolifération de lapins impactant les cultures interrogent enfin sur la disparition de certains prédateurs naturels comme les renards ou les rapaces.

Face à la raréfaction des ressources fossiles, le défi climatique et énergétique : s'adapter et atténuer, et le défi de recyclage des nutriments

Le troisième défi est d'une part énergétique et climatique, avec une raréfaction des énergies fossiles dans un monde désormais marqué par le changement climatique. Les rapports du Groupement intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met en évidence les conséquences concrètes de l'évolution du climat due à l'augmentation des gaz à effet de serres dans l'atmosphère : élévation du niveau marin, augmentation de la température moyenne, modification du régime des pluies et accroissement des événements climatiques extrêmes. Ces changements sont déjà à l'œuvre et visibles.

Là encore, le territoire du Pays de l'Or ne fait pas exception, d'autant plus que sa situation géographique au Sud de la France et en bordure littorale l'expose tout particulièrement à ces changements.

Selon un rapport du Centre interprofessionnel technique d'études des pollutions atmosphériques (CITEPA), missionné par le ministère de la transition écologique, l'agriculture française contribue à hauteur de **19% des émissions de gaz à effet de serre** françaises en 2017, avec ses principaux gaz émis : protoxyde d'azote, méthane, dioxyde de carbone. Ce chiffre ne tient compte que des gaz émis sur l'exploitation et ne tient pas compte des émissions amont (production des engrains par exemple) ou aval (transport, transformation). C'est pour cette raison que le plan climat français découlant des accords de Paris a inscrit l'agriculture comme un levier pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le stockage du carbone. **La stratégie nationale bas carbone cible les actions de développement de l'agro-écologie comme un des axes pour atteindre ces objectifs**. La modification de nos régimes alimentaires est également un levier important.

En 2013, l'INRA a publié un rapport intitulé "quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serres?" à la demande du ministère de l'agriculture, du ministère de l'écologie et de l'ADEME. Dans ce rapport, l'INRA étudie les pratiques agricoles permettant un meilleur stockage du carbone ou une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le rapport préconise, parmi les pratiques étudiées : la limitation du recours aux engrains minéraux de synthèse, le développement des cultures de légumineuses dans les rotations, le non-labour, l'agroforesterie, la mise en place de cultures intercalaires, la préservation des prairies, la production et la consommation d'énergie sur l'exploitation (méthanisation, économies d'énergie fossile). Ce travail met en lumière un potentiel d'atténuation important.

Les enjeux de l'agriculture du Pays de l'Or d'ici 2050

D'autre part, **face à la raréfaction des ressources fossiles, le défi est aussi celui du recyclage des nutriments.** Depuis la révolution verte, à partir de la seconde moitié du XXe siècle, la fertilisation des cultures autrefois réalisée par les déjections animales et humaines, a été majoritairement remplacée par des engrains azotés de synthèse dont la fabrication nécessite des énergies fossiles, présentes en quantités limitées et polluantes. La fertilisation historique a également été remplacée par des engrains minéraux pour le potassium et le phosphore. Plusieurs études indiquent que **pour le phosphore une pénurie est à prévoir dans les prochaines décennies.** Ainsi la fertilisation actuelle des cultures est majoritairement basée sur l'exploitation de ressources fossiles, ce qui n'est pas soutenable à terme.

Enfin, les modifications du régime des pluies, la baisse des stocks d'eau disponibles, la remontée du biseau salé conduiront immanquablement à des **modifications des cultures, des modalités d'exploitation et de la gestion des partages de l'eau entre ses différents usages.**

Les défis agricoles du Pays de l'Or rejoignent les enjeux mondiaux

Le diagnostic agricole du Pays de l'Or a permis de mettre en avant **cinq enjeux majeurs** pour l'agriculture du Pays de l'Or qui viennent faire écho à ces analyses portées à l'échelle globale.

Santé et environnement : préserver la santé publique et l'environnement

Face à l'érosion de la biodiversité, à la dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles comme l'eau, agir pour que l'agriculture participe durablement à la protection et à la reconquête des ressources, de la biodiversité, du paysage et à une alimentation saine.

Economie et territoire : pérenniser, structurer et valoriser la production agricole en Pays de l'Or et la rendre plus résiliente

Face à la nécessité de nourrir la population, pérenniser l'agriculture, de la production à la vente, activité économique nourricière du Pays de l'Or, source de valeur ajoutée et d'emploi.

Social : faire bénéficier au plus grand nombre des avantages d'une agriculture saine et durable

Favoriser une consommation d'aliments de qualité produits localement et rétablir un lien entre les producteurs et les consommateurs.

Climat : faire face au changement climatique - déployer des stratégies d'adaptation - atténuation du changement climatique

Face aux conséquences déjà concrètes et celles à venir de l'évolution du climat, permettre à l'agriculture du Pays de l'Or de s'adapter au changement climatique, voire de l'atténuer : relever les défis des prochaines décennies.

Gouvernance : construire une gouvernance au service de cette stratégie, pour prévenir les conflits et rendre l'action plus efficiente

Développer une approche concertée réunissant agriculteurs, citoyens et autres acteurs du territoire pour le partage des ressources (foncier, eau, conflits de voisinage) et permettre une action optimale des différents acteurs de la stratégie.

Les enjeux de l'agriculture du Pays de l'Or d'ici 2050



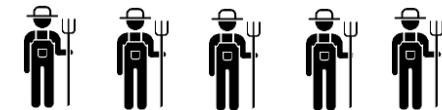
SANTE ENVIRONNEMENT

préserver la santé publique et l'environnement



GOUVERNANCE :

construire une gouvernance au service de cette stratégie, pour prévenir les conflits et rendre l'action plus efficiente



ECONOMIE ET TERRITOIRE :

pérenniser, structurer et valoriser la production agricole en Pays de l'Or et la rendre plus résiliente



CLIMAT ET ENERGIE :

faire face au changement climatique et énergétique - déployer des stratégies d'adaptation/ atténuation

SOCIAL :

faire bénéficier au plus grand nombre des avantages d'une agriculture saine et durable



Les enjeux de l'agriculture du Pays de l'Or d'ici 2050

Érosion généralisée de la biodiversité et de la nature

Entre 14 et 55 milliards d'euros d'**externalités négatives** par an pour la France (problèmes de santé, traitements de dépollution), soit entre **200 et 800 € par personne et par an**

70% des vertébrés ont disparu en 50 ans au niveau mondial

80% des insectes ont disparu en 30 ans en Europe

30% des oiseaux ont disparu en 30 ans en France

60% des eaux de surface européennes sont polluées

SANTE
ENVIRONNEMENT

Des conflits liés aux usages déjà existants et qui risquent de se renforcer

Usages des pesticides, partage de la ressource en eau, compétition sur le foncier, compétition sur les ressources et l'énergie

GOUVERNANCE

ECONOMIE ET
TERRITOIRE

CLIMAT ENERGIE

SOCIAL

Rémunération insuffisante : 30% des agriculteurs touchent moins de 350 €/mois avec une répartition inégale entre amont et aval

Mortalité par suicide chez les agriculteurs : la plus élevée de toutes les catégories sociales (1 suicide tous les 2 jours)

Renouvellement insuffisant avec une population vieillissante : sur le Pays de l'Or 20 % d'exploitations en moins entre 2010 et 2020

Un foncier agricole qui régresse chaque année : 9 % de SAU en moins entre 2000 et 2018 sur le Pays de l'Or.

Stagnation des rendements

Un changement climatique qui s'impose à tous

Alerte répétée du GIEC avec une élévation des températures, une tension sur les ressources en eau et des événements climatiques extrêmes plus fréquents (3 ans pour inverser la tendance pour un monde vivable selon le GIEC: 2025)

Des ressources et des énergies qui se raréfient, plus coûteuses et qui polluent :

Inflation sur les énergies fossiles et en conséquence sur les engrains (+142% en 1 an) avec une forte dépendance aux exportations et importations

Accessibilité alimentaire défaillante et un problème de répartition plus que de production

Le système agricole mondial produit les besoins de 14 milliards de personnes mais 800 millions ne mangent pas à leur faim, avec un gaspillage important de plus de 30%, 2 milliards sont en surpoids ou obèses

Sur le Pays de l'Or : 74 % des achats alimentaires en GMS, inégalités littoral / plaine. 59 exploitations vendent majoritairement en circuits courts.

Augmentation de la population : Projection de 9 milliards à horizon 2050

Une conclusion sans appel sur la nécessité d'une transition

Les défis globaux précédemment cités impliquent une nécessaire mutation de l'agriculture et de l'alimentation

Un paysage réglementaire national qui évolue en conséquence et apporte des réponses :

- **Lois « egalim » de 2018 et 2021 :**
des seuils minimaux de produits durables et bio dans les cantines, moins de gaspillage alimentaire, interdiction de certains pesticides, le biocontrôle favorisé, moins de discount sur les produits alimentaires, le développement de la contractualisation depuis le producteur (avec le coût de production pris en compte) vers l'acheteur...
- **Loi « AGEC » anti gaspillage pour une économie circulaire, de 2020 :**
tri à la source de 100 % des biodéchets en 2024
- **Loi Climat et résilience d'août 2021 :**
rythme d'artificialisation divisé par 2 d'ici 2030 et zéro artificialisation nette en 2050, menu végétarien une fois par semaine en cantine
- **Varenne de l'Eau en février 2022 :**
des outils de prévision météorologiques, définir des stratégies d'adaptation au changement climatique par filière dès 2022 et les engager dès 2025, la 3^{ème} révolution agricole vers une agriculture de précision (numérique, robotique, génétique) prônée dans France 2030, la réforme du système assuranciel, les projets de territoire pour la gestion de l'eau, la valorisation des eaux non conventionnelles, l'optimisation des retenues d'eau...

Mais est-ce suffisant ? Quelles étapes ensuite ?

Quelles actions de l'Agglomération pour favoriser la réponse aux défis ?

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 4 : la transition agricole et alimentaire en question



Une indispensable mutation du système agricole et alimentaire

Sur la base des enjeux identifiés, la stratégie doit donc chercher à atteindre les résultats suivants :

Climatique

L'agriculture du Pays de l'Or a réussi à s'adapter au changement climatique et elle participe à son atténuation.

Alimentaire

L'agriculture du Pays de l'Or s'intègre dans un système alimentaire durable, a renforcé son rôle nourricier sur le territoire et permet l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité.

Ecologique – santé environnementale

L'agriculture du Pays de l'Or ne dégrade pas le milieu naturel et contribue à sa reconquête, notamment au niveau de la ressource en eau, de la qualité des sols, de la biodiversité, de l'air. Elle contribue à un cadre de vie de qualité et à la santé des habitants.

Economique

L'agriculture du Pays de l'Or s'est pérennisée grâce l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des fermes existantes, à la protection et la mise en valeur du foncier agricole permettant la viabilité des exploitations agricoles.

Territorial

L'agriculture du Pays de l'Or s'intègre dans un territoire apaisé où le dialogue permet d'anticiper et de résoudre les conflits.

Des études prospectives multi-factorielles...

Plusieurs études prospectives ont été conduites à l'échelle nationale, européenne ou mondiale avec pour horizon 2050, soit à ce jour une échéance de 30 ans :

- Prospective **AGRIMONDE** du Cirad-Inra et **AGRIMONDE TERRA** à l'échelle mondiale
- Prospective **EAT-LANCET**
- Prospective de **Muller et al.**: 100% d'agriculture biologique à l'échelle mondiale
- Prospective de la **FAO** à horizon 2050
- Prospective **TYFA** (TenYears For Agroecology) à l'échelle européenne
- Prospective de **Billen et al.** En Europe
- Scénario **Afterres 2050** à l'échelle nationale

Un travail avec le département SIAFEE (Sciences et Ingénierie Agronomiques, Forestières, de l'Eau et de l'Environnement) d'AGROPARISTECH a permis d'établir une synthèse des principales conclusions de ces études, des points de consensus et des questions qui restent en suspens. Cette synthèse est présentée à la fin de ce chapitre. Nous présentons dans un premier temps plus en détail les études AGRIMONDE et Afterres 2050.

Une indispensable mutation du système agricole et alimentaire

Les scénarios Agrimonde : la transition est nécessaire et possible

L'INRA et le CIRAD ont conduit en 2008 des études prospectives baptisées Agrimonde où deux scénarios sont comparés. Les deux scénarios considèrent une population mondiale à l'horizon 2050 de 9 milliards d'individus.

Le premier scénario Agrimonde AG 0 est un scénario tendanciel, cohérent avec le scénario Global Orchestration du Millennium Ecosystem Assessment élaboré sous l'égide des Nations Unies. Ce scénario correspond à la prolongation des évolutions historiques des productions et des utilisations de biomasses alimentaires avec des échanges libéralisés. **Dans ce scénario, la croissance économique matérielle est la priorité. La gestion des problèmes environnementaux est principalement réactive, uniquement lorsqu'ils deviennent trop aigus.**

Le second scénario Agrimonde AG 1 est un scénario normatif et de rupture. Il vise la durabilité des systèmes agricoles et agroalimentaires. Il repose sur la limitation de la demande alimentaire : elle augmente dans les pays pauvres grâce à des politiques nutritionnelles efficaces, diminue dans les pays riches grâce à la baisse des pertes et des gaspillages. Ce scénario privilégie une agriculture écologiquement intensive favorisant des pratiques permettant de limiter les impacts négatifs sur l'environnement, notamment au niveau des sols, de l'eau et de la biodiversité.

Dans les deux cas, il apparaît possible de nourrir la planète. En outre, le scénario AG 1 montre que ce défi peut être relevé dans le cadre d'une politique durable des systèmes agricoles et alimentaires, en faisant le pari d'une agriculture écologique.

Le scénario Afterres : une transition systémique gagnant-gagnant

C'est pour cette raison que dans la continuité du modèle AG1, l'entreprise Solagro a testé à l'échelle nationale une quinzaine de scénarios pour en retenir un principal qui paraît le plus cohérent, réaliste et soutenable : le scénario Afterres 2050 et deux variantes :

- **SAB (Santé, Alimentation, Biodiversité)** généralise l'agriculture biologique et les systèmes de production sans produits phytosanitaires.
- **REP (Résilience & Production)** privilégie la production photosynthétique pour augmenter le captage du carbone.

Il ne s'agit pas de scénarios extrêmes, mais bien de variantes d'Afterres 2050.

L'exercice prend en compte un panel très complet de paramètres : population plus nombreuse, impacts avérés du changement climatique, effondrement des ressources naturelles... Les scénarios Afterres sont comparés à un scénario dit « **Tendanciel** » qui consiste pour l'essentiel en une prolongation des tendances passées, sous des contraintes extérieures identiques à celles adoptées dans Afterres2050.

Cet exercice de prospective montre qu'il est **possible de concilier** une production agricole importante nécessaire pour **nourrir la population**, et ce avec des **aliments sains**, de **limiter l'émission de gaz à effet de serre**, de **réduire l'utilisation d'eau** nécessaire à l'irrigation, de **réduire la perte de biodiversité**, de **limiter l'usage d'intrants polluants** les eaux, les sols, les aliments (engrais sous forme d'azote minéral, pesticides, etc.) à **l'origine d'externalités négatives extrêmement coûteuses** pour l'ensemble de la population, **en particulier en matière de santé** (leur montant est estimé entre 14 et 55 milliards d'euros par an actuellement au niveau national).

Une indispensable mutation du système agricole et alimentaire

Pour atteindre ces résultats, Afterres 2050 fait le choix d'une évolution des pratiques alimentaires et d'un changement important des pratiques agricoles. Le scénario Afterres se base ainsi sur la réduction de la surconsommation alimentaire d'un tiers, du gaspillage alimentaire par 2 et la réduction de la consommation de produits animaux de moitié au profit de protéines végétales.

Au niveau agricole, il se base sur une **généralisation de l'agroécologie** : 45 % d'agriculture biologique et 45 % de production intégrée permettant une forte diminution des intrants, et sur la protection des surfaces agricoles et forestières.

Les résultats de cette prospective sont une **division par deux des émissions de GES permettant l'atteinte de la neutralité carbone en 2050** si les autres secteurs respectent leurs quotas respectifs, une division par 3 des traitements phytosanitaires des cultures et par 2,5 de la consommation d'azote minéral (engrais chimiques) et ainsi d'être **en conformité avec les objectifs nationaux**. Il permet également la **division par 2 des prélèvements d'eau** pour l'irrigation des cultures d'été et de diviser par 2 la **consommation d'énergie**.

De façon concomitante, par rapport au scénario tendanciel, les **revenus liés à la production agricoles augmentent** (+ 2 milliards d'euros/an), permettent 7 milliards d'euros d'économies pour les ménages et la création de 125 000 emplois.

Des démarches déjà à l'œuvre

Au-delà de ces exemples d'études prospectives, des territoires ont engagé des démarches de transition agricoles et alimentaires.

Le Pacte de Milan en est une bonne illustration en regroupant 200 villes et métropoles ayant amorcé une politique alimentaire durable. Ces exemples concrets mettent en lumière l'importance du développement des circuits locaux pour renforcer la sécurité alimentaire de ces territoires, réduire les émissions de gaz à effet de serre en rapprochant les bassins de consommation et de production, permettre une rémunération juste des producteurs tout en assurant l'accessibilité d'une nourriture saine à tous, et enfin favoriser le dialogue.

Conclusions sur la transition agricole et alimentaire

Ces études prospectives et ces exemples ont une triple utilité dans la démarche de stratégie agricole portée par le Pays de l'Or :

- **Elles soulignent la nécessité d'une transition** pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux, alimentaires, économiques : les dynamiques tendancielles ne nous permettront pas d'atteindre les objectifs souhaités.
- **Elles confirment que cette transition est possible** tant au niveau des résultats des prospectives que d'exemples mis en œuvre, et **qu'elle ne conduit pas à vivre moins bien, bien au contraire**.
- Cette transition peut permettre de produire suffisamment pour nourrir la planète, en réduisant les impacts sur l'environnement et la santé publique, en accroissant le revenu des agriculteurs et en permettant des économies pour les ménages **à la condition d'augmenter la part des protéines végétales dans l'alimentation, de réduire les pertes et gaspillages**, et d'opérer une évolution forte des pratiques agricoles. Dans le même temps, la réduction de l'usage des intrants de synthèse créera une tension sur la fourniture d'azote organique et c'est un point majeur sur lequel il convient d'apporter des réponses.

Une indispensable mutation du système agricole et alimentaire

- **Elles donnent des pistes sur l'ampleur des changements à opérer** et dès lors interrogent sur le chemin à parcourir au vu de l'état des lieux du territoire du Pays de l'Or.
- **Ces études laissent des points en question** : d'une part l'ampleur des impacts du changement climatique sur l'agriculture et d'autres part les conditions économiques et sociales garantes d'une telle transition.

Une transition nécessaire qui nécessite des remises en cause

En revanche, il serait naïf de croire que cette transition soit forcément facile ou même qu'une action en faveur de cette transition fasse forcément consensus. Des travaux de recherche, menés par l'Université d'Orléans sur les transitions agro-écologiques et les verrouillages socio-techniques met ainsi en lumière **l'inertie du système actuel à se transformer**.

D'une part, **le système agricole que nous connaissons aujourd'hui est le fruit d'une longue transformation** depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, portée par les pouvoirs publics et privés. Ce système a permis d'obtenir **des résultats puissants en matière de production agricole** et a bénéficié à un certain nombre d'acteurs. En revanche, il a engendré **des externalités négatives en matières sociales** (difficultés des agriculteurs à vivre de leur métier), **environnementales, économiques ou de santé publique** qui ne peuvent être niées, représentant des coûts cachés pour les citoyens souvent considérables.

Malgré ces difficultés :

les alternatives proposées sont souvent présentées à tort comme un retour en arrière, alors même que ces nouveaux modèles prennent justement en compte l'épuisement des ressources.

Les externalités négatives sont parfois insuffisamment prises en compte ou considérées, les indicateurs traditionnels ne permettant pas toujours d'en rendre compte. Le scénario Afterres chiffre ainsi les externalités négatives liées à l'agriculture entre 14 et 55 milliards d'euros par an en France, soit entre 200 et 800 € par personne et par an.

La transition vient forcément percuter des intérêts puisqu'elle vient remettre **en cause** une façon de produire et d'échanger : elle aura des impacts tant sur les acteurs de l'amont qui produisent les intrants que sur ceux de l'aval qui transforment et distribuent. Le panel d'experts internationaux sur les systèmes alimentaires durables (IPES Food) identifie ainsi un certain nombre d'acteurs qui, ayant des intérêts financiers par le modèle agricole actuel, n'ont pas intérêt à le voir évoluer : fabricants d'intrants, banques, industries de la recherche et développement dans la génétique, industrie agro-alimentaire et la distribution. Ces mécanismes de verrouillage identifiés et analysés par de nombreuses études scientifiques, sont depuis peu cités dans des rapports étatiques et institutionnels au niveau national et international : 2016 au Conseil Economique, Social et Environnemental Français (CESE); en mars 2017, un rapport présenté au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies accuse les multinationales (Syngenta, Monsanto, Bayer...) de nier les risques sanitaires et environnementaux liés à l'usage des produits toxiques, d'entraver et de paralyser les réformes mondiales pour une restriction des pesticides et finalement de véhiculer un « mythe » selon lequel les pesticides seraient essentiels à la sécurité alimentaire d'une population mondiale qui devrait passer de 7 milliards aujourd'hui à 9 milliards en 2050. (ONU, 2017b).

Le porter à connaissance de ces éléments dans le travail d'élaboration de la stratégie agricole du Pays de l'Or paraît indispensable, car **de nombreuses études mettent en évidence l'absence de soutien à des modèles de transition au sein des politiques publiques, économiques et des institutions socio-techniques plus généralement**. On peut d'ailleurs citer ces travaux : Baret et al., 2013. Servigne, 2013. Stassart et al., 2013. Lamine, 2012. De Schutter et Vanloqueren, 2011. Vanloqueren et Baret, 2009. Cowan et Gungy, 1996. Warner, 2007. Chartier, 2016. IPES-Food, 2016. Claveirole, 2016. Padel, 2001.

En bref : une transition possible et positive

Analyse conjointe avec AgroParisTech des études de prospectives agricoles mondiales à différentes échelles

notamment GIEC, Agrimonde à l'échelle mondiale, TYFA pour l'Europe, Afterres pour la France

Quels points font consensus dans ces prospectives ?

- une transition est nécessaire si l'on veut répondre aux différents enjeux (alimentation, santé, environnement, économie, climat)
- Cette transition est possible
- On peut **diminuer les impacts sur l'environnement** avec des **effets très positifs sur la santé** tout en nourrissant la planète avec des **économies pour les ménages** et des **gains de revenus agricoles**

A deux conditions :

- **augmenter la part des protéines végétales** dans l'alimentation
- **réduire les pertes et gaspillages**

Quels points restent en suspens ?

- L'ampleur et la répartition des impacts du changement climatique sur l'agriculture

Zoom sur le scénario Afterres : un cadre pour l'action

Une assiette équilibrée

Surconsommations



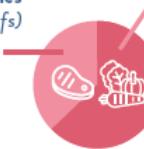
1/3 EN MOINS EN 2050

Pertes et gaspillages



DIVISÉS PAR 2 EN 2050

1/3 de protéines animales
(viande, lait, œufs)



et 2/3 de
protéines
végétales
(céréales,
légumes secs,
fruits à coque...)

SOIT L'INVERSE DE LA MOYENNE DE 2010

L'agroécologie généralisée

En 2050, la production végétale s'effectue pour :



45% en agriculture biologique travail du sol simplifié,
cultures associées, couverts végétaux.



45% en production intégrée : semis direct, couverts
végétaux, faible recours aux intrants chimiques.

La production animale est essentiellement placée sous label
ou signe de qualité. L'autonomie alimentaire des élevages est
privilegiée, avec :

Des cheptels réduits pour s'adapter à la baisse de la consommation
de viande et de lait.

Les races bovines mixtes qui valorisent les prairies naturelles tandis
qu'on observe une forte diminution des cheptels spécialisés.

Les surfaces agricoles et forestières protégées



Division par deux de
l'artificialisation des
terres agricoles



Faible diminution des
prairies naturelles
permanentes



Augmentation de la
surface forestière
et des haies.

Une forêt productive et le
développement de la méthanisation

Des échanges équilibrés
avec le reste du monde

Zoom sur le scénario Afterres : un cadre pour l'action

Des objectifs atteignables sans rupture technologique

- aucun pari technologique
- voies sans regret
- déploiement progressif de ce que nous savons faire de mieux aujourd'hui
- et élargissement des changements de comportements alimentaires déjà à l'œuvre

Résultats attendus par Afterres 2050 :



Diviser par 2 les émissions de gaz à effets de serre de l'agriculture

et d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, si les autres secteurs respectent leurs quotas respectifs.



Diviser par 3 les traitements phytosanitaires sur les cultures et par 2,5 la consommation d'azote minéral (engrais chimiques)

et être en conformité avec les objectifs nationaux (Directive nitrate, qualité des masses d'eau, Zéro-Phyto, stratégie nationale pour la biodiversité)



Diviser par 2 les prélèvements d'eau pour l'irrigation des cultures d'été

et, avec des productions plus diversifiées, réduire notre vulnérabilité au changement climatique



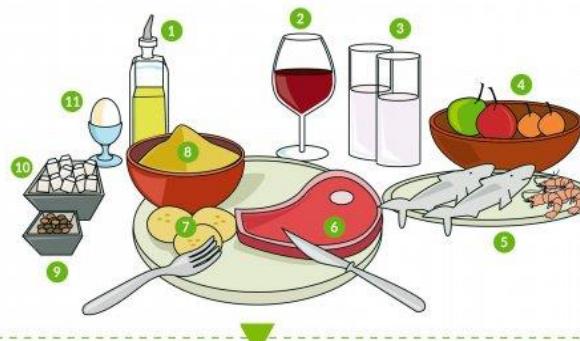
Diviser par 2 la consommation d'énergie et mobiliser la biomasse agricole et forestière

dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes selon la stratégie nationale biomasse

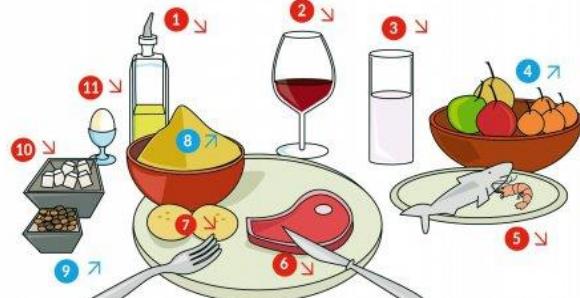
Zoom sur le scénario Afterres : un cadre pour l'action

**Une assiette du consommateur qui évolue :
plus saine, un peu moins abondante mais sans révolution**

Assiette 2010



Assiette 2050



Projection des premiers résultats à court terme (2030) : des gains pour le consommateur et l'agriculteur

+ 8 % revenu agricole

- 1 % de dépenses alimentaires pour les ménages

+ 125 000 emplois

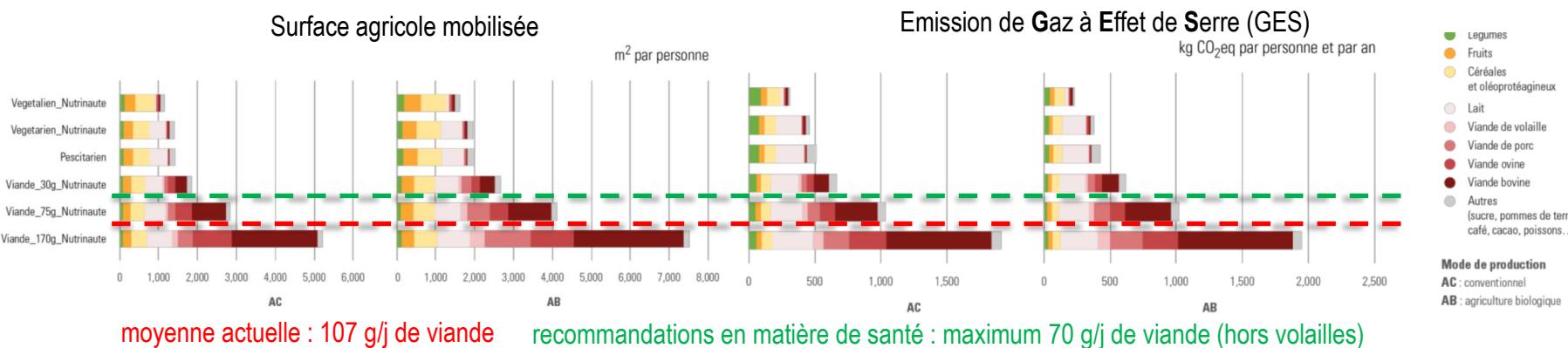
Et surtout à terme (2050) :

- 50 % d'externalités négatives (médicales, environnementales)

Zoom sur les modes d'alimentation et gaspillages : marges de manoeuvre

Vers une alimentation moins carnée

- alimentation carnée : très consommatrice de terres agricoles et fortement contributrice en GES
- agriculture : 19% des émissions de GES en France
- part de l'alimentation importée : 29 % des GES liés à l'alimentation dont plus de 70 % par les produits carnés



- Double intérêt, environnemental et de santé, dans une réduction significative de la production animale et de la consommation de produits carnés

Vers un moindre gaspillage

Pertes et gaspillages actuels : environ 40 % de la production

- Réduction des pertes projetée : - 50 % (objectif de la Loi anti-gaspillage de 2020)

Zoom sur les problématiques à l'échelle européenne

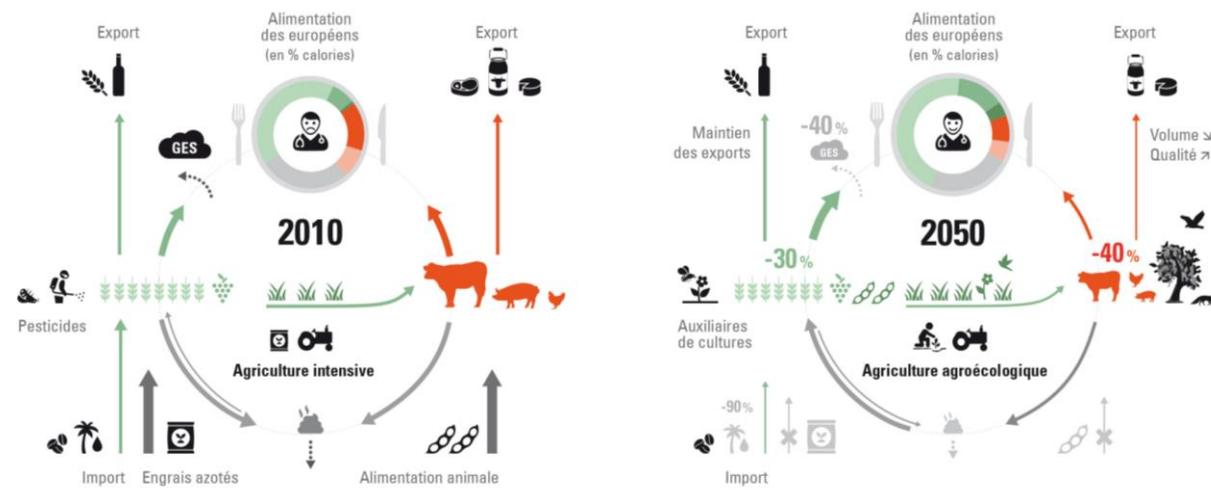
La crise ukrainienne rappelle les dépendances aux énergies fossiles et productions chimiques importées pour l'agriculture conventionnelle :

- engrais russes : 1/3 des importations
- combustibles fossiles russes : 27% à 50% des importations

Les propositions TYFA pour 2050 : régime alimentaire plus sain et agriculture agroécologique

- 35 % de production...
tout en restant exportateur

- 40 % de GES



La stratégie 2021 de « la ferme à la table » (pour un système alimentaire plus durable à l'horizon 2030) :

- réduire de 50 % l'utilisation des pesticides et les risques qui leur sont associés,
- diminuer d'au moins 20 % l'utilisation de fertilisants et de 50 % les ventes d'antimicrobiens utilisés pour les élevages et l'aquaculture,
- augmenter à 25 % la part des terres agricoles exploitées en agriculture biologique

La 3^{ème} révolution agricole du plan France 2030

Notion figurant au plan d'investissement France 2030 (1,5 à 2,3 Md €)

- pour répondre aux défis climatiques, démographiques et environnementaux
- fondé sur : le **numérique** (agriculture de précision), la **robotique** et la **génétique** (sélection variétale, voire OGM ?)
- Un **plan encore flou** annoncé fin 2021 : peu de précisions sur le contenu, et des incertitudes sur les budgets
- Des inconnues :
 - **Rentabilité** pour les agriculteurs, accessibilité à tous (coût), dépendance technologique ?

Exemple en phase de lancement en viticulture pour la gestion de l'herbe



Vitirover
Coût annuel : 1 500
à 3 500 €/ha/an

à comparer à :

Coût actuel (en Languedoc Roussillon) : **entre 200 € (chimique en plein) et 450 €/ha/an (mécanique)**, amortissement matériel compris.

- Impact sur la **consommation de ressources** (production du matériel) et sur les **niveaux de pollutions (intrants...)** ?
- **Risque sanitaire et environnemental** ?
- Prise en compte de la **dimension sociale** ?

Focus sur l'agroécologie : ses principes

5 niveaux de transition dans l'agroécologie

Strate d'intégration Niveaux de transition

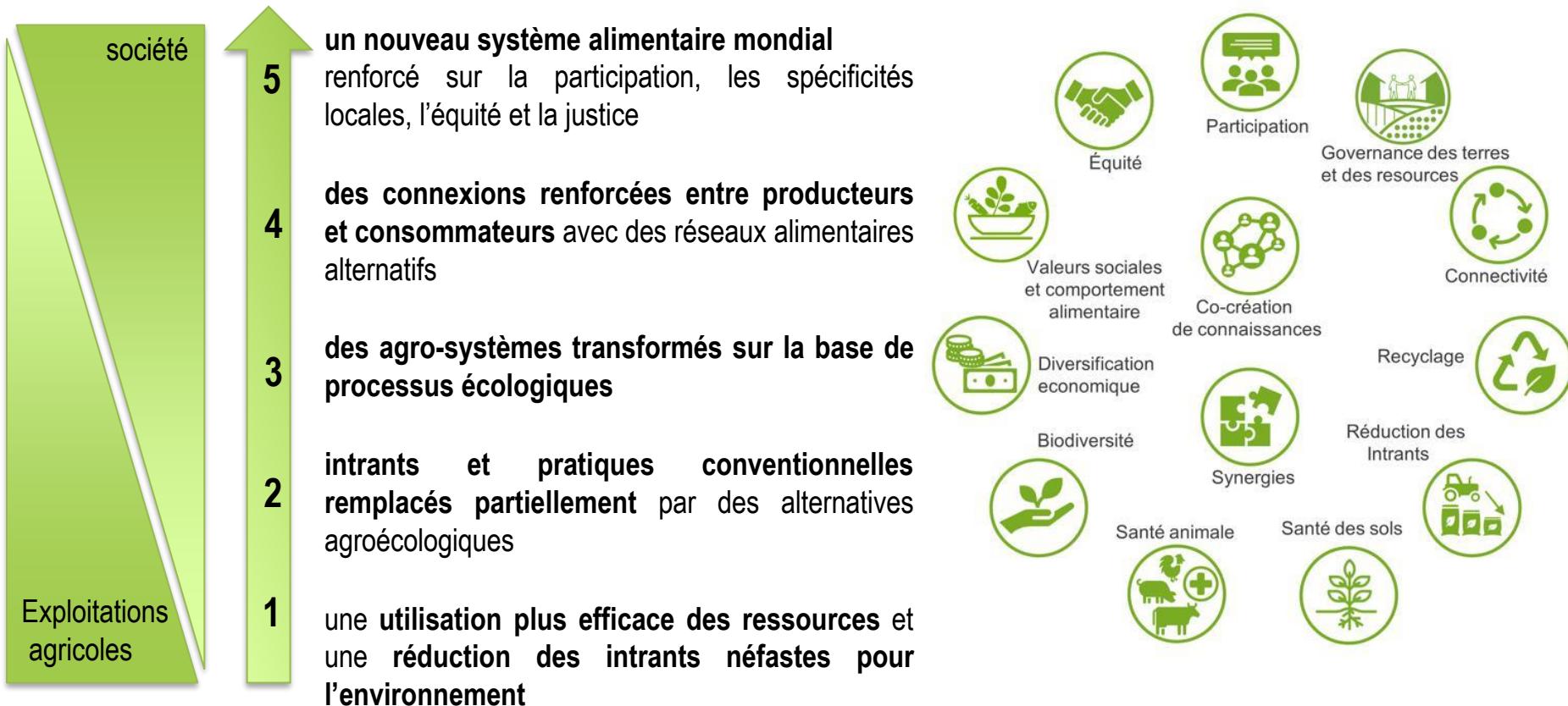


Illustration inspirée du ministère allemand de l'environnement sur la base des travaux de la FAO et du HLPE (High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition)

L'agroécologie : exemples en viticulture



Niveau 1 : augmenter l'efficacité

- Régler et nettoyer régulièrement son pulvérisateur
- Ajuster la dureté de l'eau
- Installer des panneaux récupérateurs



Niveau 2 : remplacer intrants et pratiques par des mécanismes écologiques

- Mettre en place des îlots de confusion sexuelle
- Utiliser des auxiliaires de cultures
- Enherber l'inter-rang



Niveau 3 : transformer l'agro-écosystème globalement

- Mettre en place l'agroforesterie sur les parcelles de vignes
- Introduire des boisements et des haies
- Réintroduire les cépages méditerranéens et diversifier les productions



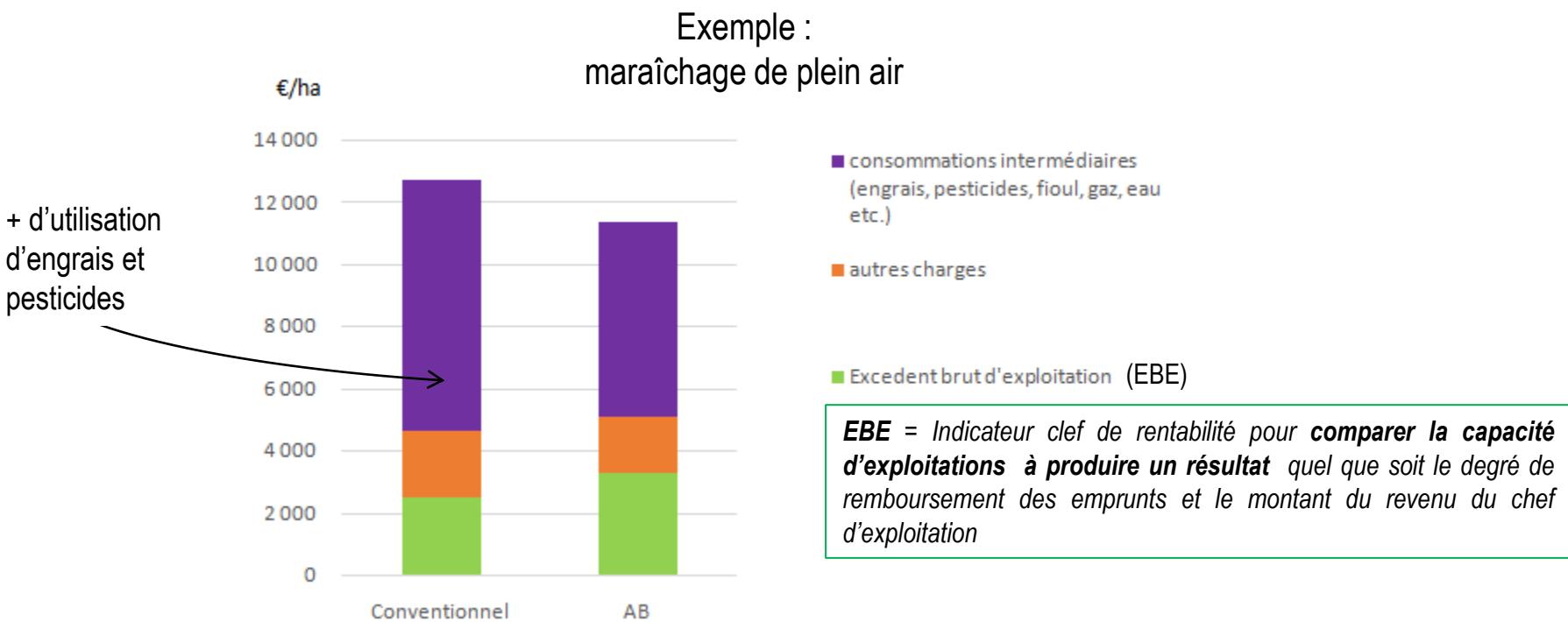
Niveaux 4 et 5 : transformer le système alimentaire

- Vendre en direct le vin produit ou en circuit court
- Renforcer le lien producteur/consommateur

L'agriculture biologique est-elle durablement rentable ?

L'agriculture biologique :

- Un chiffre d'affaire qui peut être inférieur
- Mais des charges généralement inférieures
- Bilan : un excédent en moyenne comparable, ou plus important (selon les études)



Rapport France Stratégie, aout 2020, sur bases INSEE et CER France :

L'agriculture biologique « apparaît clairement comme la plus performante d'un point de vue économique et en termes d'exigences environnementales »

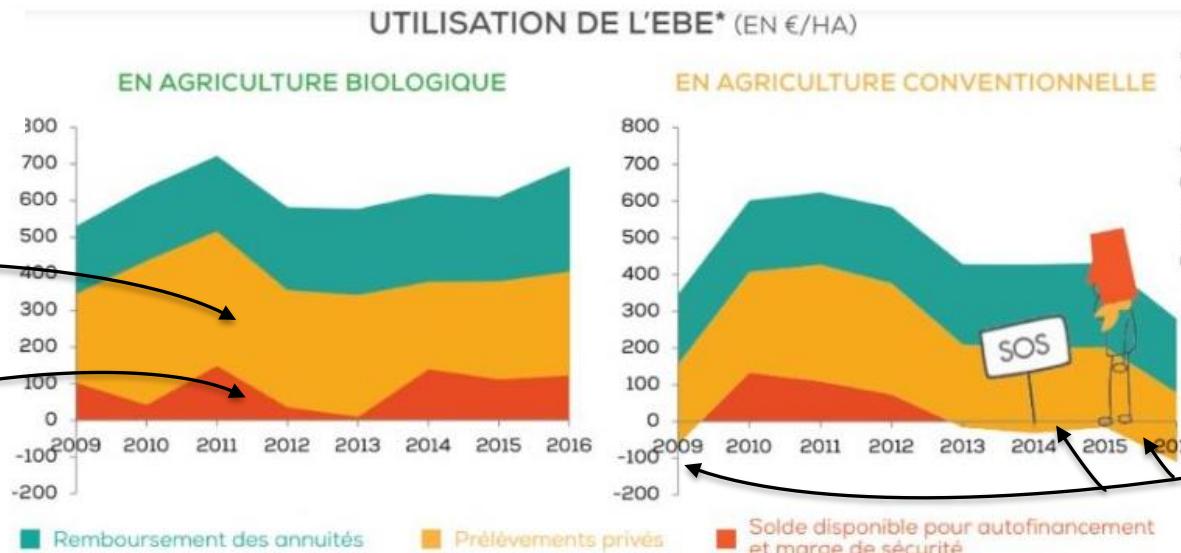
L'agriculture biologique est-elle durablement rentable ?

Un résultat plus stable, en moyenne comparable ou plus important (selon les études),
Des différences selon les productions

➤ Résultats multi-filières

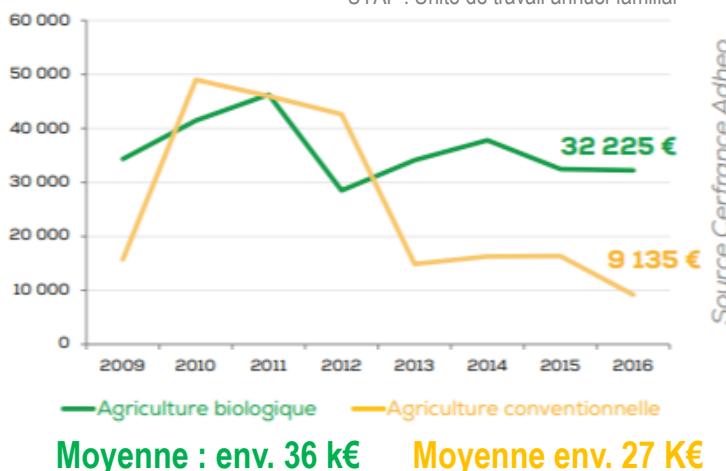
revenu + important

Marge de sécurité toujours positive



REVENU DISPONIBLE (EN €/UTAF*)

*UTAF : Unité de travail annuel familial



Pourquoi ?

- économies sur intrants (pesticides, engrains)
 - prix plus élevés, moins volatils (+ de circuits courts en AB)
 - plus grande diversité de productions
 - rendements plus stables
 - aides à l'AB (dans une moindre mesure)
- + d'autonomie

Qui compensent ou font plus que compenser les surcoûts :

- rendements plus faibles
- charges supplémentaires
(mécanisation du désherbage, + de main d'oeuvre)

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 5 : étude des stratégies possibles pour le Pays de l'Or



Quelles stratégies possibles à l'échelle du Pays de l'Or ?

Sur la base des enjeux identifiés dans le diagnostic et des études de prospective concernant la mutation du système agricole et alimentaire, plusieurs **propositions de stratégies ont été définies**.

Précisions préalables

- **La stratégie agricole de l'Agglomération relève de son intérêt à agir et s'appuie sur les moyens dont elle dispose**

L'Agglomération n'a pas vocation à agir hors ses champs de compétence mais doit pour autant disposer d'une vision élargie. Elle s'intègre dans un écosystème complexe où se superposent et s'entrecroisent les politiques et les économies mondiale, européenne, nationale, régionale et départementale

- **L'approche de l'Agglomération est principalement d'accompagner les acteurs, de faciliter l'atteinte des objectifs.**

L'approche coercitive, que beaucoup d'acteurs agricoles ont dit redouter lors de la concertation, existe déjà dans les faits : le Schéma de cohérence territorial (SCOT) qui s'impose aux plans locaux d'urbanisme d'une part, l'application des déclarations d'utilité publique autour des captages au titre de la santé publique d'autre part. Son développement ne fait pas partie des axes de travail privilégiés dans les stratégies ci-après proposées, et ne pourrait présenter de toute façon qu'un champ d'application limité.

- **Les stratégies sont proposées à horizon 2050**, pour porter le regard au niveau des horizons retenus pour nombre d'enjeux à grande échelle et sur un pas de temps de 25-30 ans, soit l'échelle d'une génération. Il n'est pas question d'atteindre l'ambition d'une stratégie en cinq ans.
- **Les stratégies sont présentées à l'échelle du territoire**; elles concernent **les actions de l'Agglomération sur l'espace agricole** (et pas uniquement sur l'activité agricole).

- **Les stratégies sont présentées de façon schématique**, par grands groupes, pour discriminer les approches possibles et aider à la décision. Le panachage entre stratégies est bien sûr possible.
- **Chaque stratégie a fait l'objet d'une analyse d'impact**, permettant de les classer en stratégie de « faible mutation », de « mutation partielle » ou de « mutation totale ». Il ne s'agit pas de dire dans le cas des scénarios de faible mutation, que l'agriculture n'évolue pas, mais de manière insuffisante au regard du rythme des enjeux, notamment climatiques, avec un risque à terme de dépassement des capacités d'adaptation du système agricole et alimentaire et d'être confronté à des ruptures d'adaptation.
- **La stratégie la plus ambitieuse ne veut pas dire qu'elle est parfaite**, mais qu'elle est la stratégie permettant le mieux de répondre à l'ensemble des enjeux, sur la base de l'analyse réalisée.

Les rôles de l'Agglomération

La stratégie agricole du Pays de l'Or, sera une stratégie de la collectivité fixant une ambition pour le territoire. Dès lors, cela interroge sur les rôles de l'Agglomération sur l'espace agricole et en matière d'agriculture.

Ainsi, les rôles possibles de l'Agglomération sont les suivants :

- **Planificateur territorial** : définition du SCOT
- **Facilitateur** : accompagnements aux changements de pratiques, de développement de filières, animation de concertations...
- **Acteur** : gestion de ses terrains, de ses approvisionnements en produits agricoles, de ses prélèvements en eau
- **Fournisseur** : engrais et amendements organiques

Les acteurs agricoles ont largement plébiscité le rôle d'appui, de facilitateur, d'ensembler que pourrait porter l'Agglomération.

Quelles stratégies possibles à l'échelle du Pays de l'Or ?

Les stratégies proposées

Cinq stratégies ont été élaborées dans le cadre de cette étude, en s'appuyant sur l'étude Afterres produite par le bureau d'étude Solagro.

Les stratégies sont regroupées en trois groupes :

- Les stratégies de faible mutation
- Les stratégies de mutation partielle
- Les stratégies de mutation totale

Les stratégies de faible mutation

Deux stratégies sont présentées dans cette catégorie :

- **La stratégie dite « conventionnelle »** correspond à un retour en arrière en matière de politique publique agricole. L'Agglomération abandonne toutes les démarches en direction de l'espace agricole et ne mobilise aucun moyen sur les questions agricoles. Cette stratégie est avant tout théorique, car dans les faits il est impossible pour l'Agglomération d'abandonner toute interface avec l'espace agricole. Le SCOT ou le programme d'actions captages en sont un bon exemple : la collectivité n'a pas le choix de les mettre en œuvre, ils sont imposés par la Loi. Mais cette stratégie vise avant tout à rappeler la possibilité de ne pas porter d'action agricole ambitieuse à l'échelle intercommunale.
- **La stratégie « tendancielle »** correspond, quant à elle, à la poursuite des démarches actuelles sans plus d'ambitions pour les 30 prochaines années. L'Agglomération conserve ainsi le programme d'actions captages, les premières actions du plan alimentaire territorial (PAT) et l'opération compost à la ferme, sans chercher à développer d'autres actions. Dans une telle stratégie, le rythme d'adaptation du système agricole et alimentaire est insuffisant et est dépassé par le rythme des enjeux, notamment climatiques.

Les stratégies de mutation nationale

- **La stratégie Afterres** se base comme son nom l'indique sur le scénario Afterres proposé par le bureau d'études Solagro à l'échelle nationale. Il s'agit là d'un scénario pragmatique, faisant le pari d'une transition agroécologique et biologique du système agricole, mais sans donner l'exclusivité à l'agriculture biologique. Ainsi dans un tel scénario 50% des terres seraient cultivées en agriculture biologique en 2050 et 40% en agroécologie de haut niveau. Les régimes alimentaires seraient végétalisés, c'est-à-dire que le rapport entre les protéines végétales et animales dans l'alimentation serait rééquilibré en faveur des protéines végétales. Le gaspillage alimentaire serait fortement réduit.

- **La stratégie Afterres planifié** correspond au scénario Afterres en y adjoignant une variante sur la mise en place d'outils fonciers pour une préservation forte des terres agricoles (type PAEN ou Zone agricole protégée).

La stratégie de mutation totale

- **Cette dernière stratégie, baptisé Santé Alimentation Biodiversité,** repose sur une mutation totale du système agricole et alimentaire, avec le passage de 90% des terres cultivées du Pays de l'Or d'ici 2050 en agriculture biologique combinée à une agroécologie de haut niveau (niveau 3 FAO). Là encore, les régimes alimentaires sont végétalisés, et le gaspillage et les pertes alimentaires sont fortement réduits. Cette stratégie se base sur la stratégie homonyme proposée par Solagro à l'échelle nationale et qui correspond à une variante du scénario Afterres.

Ces différentes stratégies, leur contenu, les projections budgétaires qu'elles impliquent, leurs impacts sont présentées dans les pages suivantes.

Quelles stratégies possibles à l'échelle du Pays de l'Or ?

3 groupes de scénarios proposés :

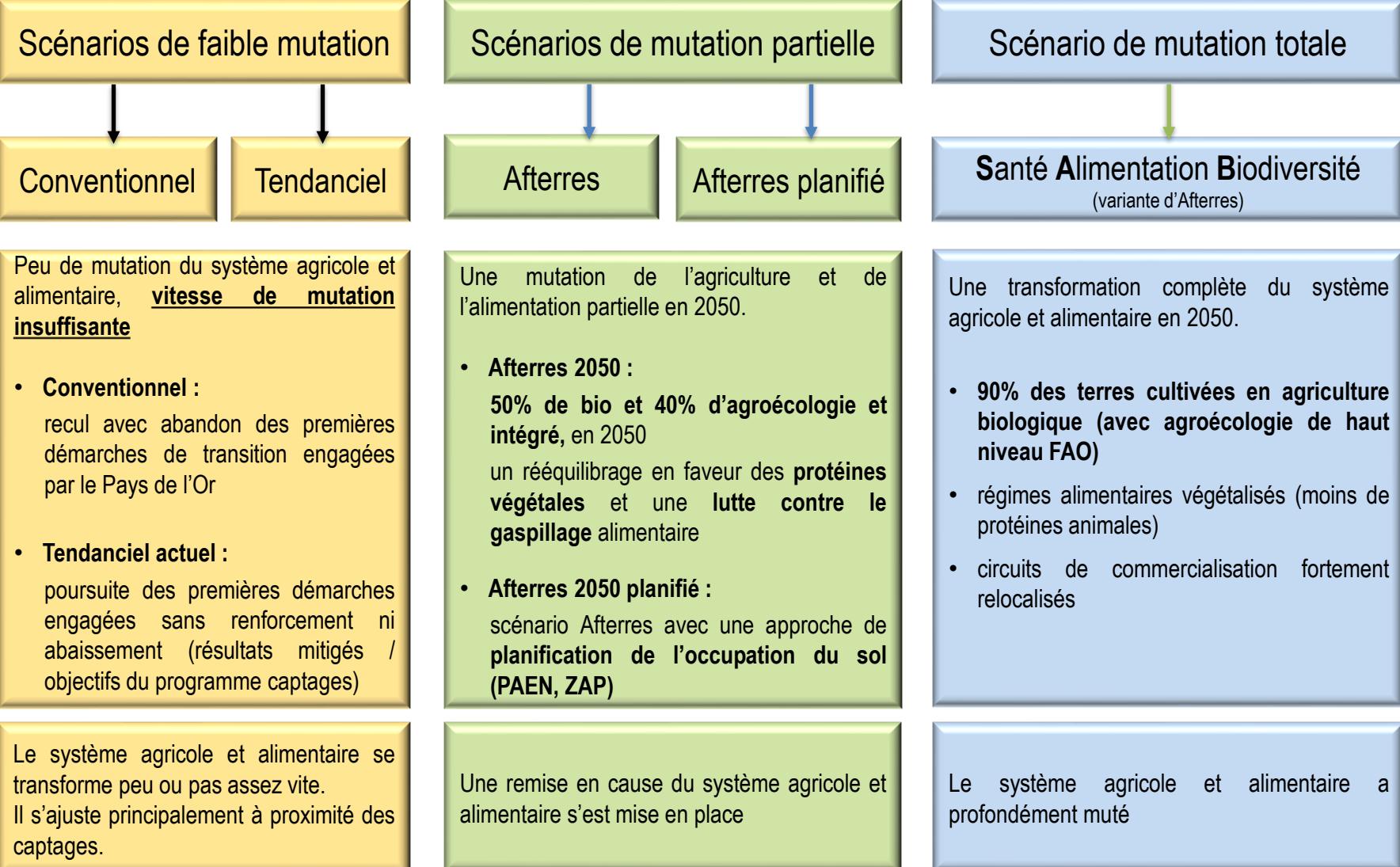
- deux scénarios **sans mutation significative** de l'agriculture
- deux scénarios **avec mutation partielle** s'inspirant d'Afterres
- un scénario de **mutation totale** (basé sur la variante S.A.B. d'Afterres)

Les rôles de l'Agglomération, en lien avec l'agriculture :

1. **Planificateur territorial** : définition du SCOT
2. **Facilitateur** : accompagnements aux changements de pratiques, de développement de filières, animation de concertations...
3. **Acteur** : gestion de ses terrains, de ses approvisionnements en produits agricoles, de ses prélèvements en eau
4. **Fournisseur** : engrais et amendements organiques

Quelles trajectoires possibles sur le Pays de l'Or pour 2050 ?

/!\ scénarios en grandes masses à l'échelle territoire, et pas à l'échelle individuelle



Quelles projections budgétaires pour la collectivité?

Scénarios de faible mutation



Conventionnel

Tendanciel

Type d'actions POA :

Conventionnel : aucune

Tendanciel :

- programme d'actions captages (avec résultats en deçà des objectifs)
- économie circulaire : déchets organiques (broyat, biodéchets, boues STEP)
- projet alimentaire territorial (PAT), circuits courts, semi-gros, accessibilité, lutte contre le gaspillage

Budget annuel du plan d'actions :

Conventionnel : ~ 0 € /an (< 1 ETP)

Tendanciel : ~ 500 à 600 k € /an

dont 3 ETP

Scénarios de mutation partielle



Afterres

Afterres planifié

Type d'actions POA :

- accompagnement des changements de pratiques agricoles élargi à l'ensemble des enjeux
- développement fort des filières bas niveau d'impact, faible du semi gros et circuits courts
- appui à l'installation, transmission, et au recrutement.
- renforcement des leviers foncier et planification territoriale au service de l'agriculture
- Sensibilisation et dialogue
- + PAEN pour Afterres planifié

Budget annuel du plan d'actions :

Afterres : ~ 800 à 900 k € /an
dont 5 ETP

Afterres planifié : ~ 850 à 950 k € /an
dont 5 ETP

Scénario de mutation totale



Santé Alimentation Biodiversité

Type d'actions POA :

Renforcement important du plan d'actions

- conseil technique agricole + 2 ETP
- renforcement des circuits courts et semi gros
- accessibilité +1 ETP
 - extension PAT au grand public (hors scolaires)
 - extension PAT 2024-2027
 - épicerie Sociale et Solidaire ambulante (produits bio et si possible locaux)

Budget annuel du plan d'actions :

~ 1 300 k à 1 500 € / an
dont 8 à 9 ETP

Quelle atteinte des objectifs selon les scénarios?

Scénarios de faible mutation



Conventionnel

Tendanciel

Rôle de facilitateur pas ou peu mis en œuvre, et risques forts :

- **non réponse à la précarité alimentaire et à la faible rémunération des agriculteurs**
- **objectifs climatiques, environnementaux et sanitaires très partiellement ou pas atteints.**
- dégradation du milieu limitant les rendements et menaçant l'outil productif
- changement climatique et énergétique partiellement anticipé : **les impacts sont brutaux**
- **renforcement des conflits d'usages**

Les objectifs des 5 enjeux ne sont pas atteints



Scénarios de mutation partielle



Afterres

Afterres planifié

Rôle de facilitateur renforcé, voire prescripteur (planification de l'occupation des sols) :

- **une plus juste rémunération des agriculteurs et l'accès au plus grand nombre à une alimentation de qualité**
- **atteinte au moins partielle des objectifs climatiques, environnementaux et sanitaires, avec un rééquilibrage des régimes alimentaires.**
- **dégradation du milieu naturel enravée et maintien d'un agroécosystème productif**
- **anticipation des conflits d'usages, discussion entre acteurs**

La transition forte amorcée permet de répondre aux enjeux, au moins partiellement



Scénario de mutation totale



Santé Alimentation Biodiversité

Rôle de facilitateur avec renforcement important des moyens consacrés :

- **amélioration de la rémunération des agriculteurs et de l'accessibilité alimentaire pour toute la population**
- **réponse aux différents enjeux** tant en termes de protection de la biodiversité et de l'eau, de protection de la santé des habitants et des agriculteurs
- **pérennisation d'une production agricole plus résiliente** (changement climatique, bioagresseurs, transmissibilité de l'exploitation...)
- **réduction des conflits d'usages**

Les différents objectifs sont atteints



Quelle temporalité des actions et des enjeux ?

Enjeux et échéances	avec les échéances					et plus tard ?				
	conventionnel	tendanciel	Afterres	Afterres planifié	S.A.B.	conventionnel	tendanciel	Afterres	Afterres planifié	S.A.B.

Des échéances réglementaires clairement définies, principalement pour les enjeux « Santé et environnement »

Eau et milieux aquatiques : bon état (physico-chimie, biologie, géomorphologie) pour 2027	red	orange	yellow	yellow	yellow	red	orange	green	green	blue
Pesticides (Plan Ecophyto II +) : - 50 % d'ici 2025 et arrêt total du glyphosate en 2022	red	red	orange	orange	yellow	red	orange	green	green	blue
Climat : objectif national neutralité carbone en 2050 (stratégie nationale bas carbone) : => pour l'agriculture : - 19 % d'émissions de GES d'ici 2030, - 46 % d'ici 2050	red	orange	yellow	yellow	green	red	yellow	green	green	blue
Nutrition et santé (PNNS et PNA 2019-2023) : Au moins 20% des fruits et légumes, céréales, légumineuses bio en 2023 pour tous	red	orange	orange	orange	yellow	red	yellow	green	green	blue
Restauration collective (loi Egalim) : 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % en bio en 2022	green	blue	blue	blue	blue	green	blue	blue	blue	blue
Economie circulaire, gaspillage (loi AGEC) : tri à la source 100 % des biodéchets en 2024	orange	green	green	green	green	yellow	green	green	green	green
gaspillage alimentaire : - 50 % d'ici 2025 en distribution alimentaire et restauration collective d'ici 2030 en production / transformation / restauration commerciale	red	red	red	red	yellow	red	yellow	yellow	yellow	green

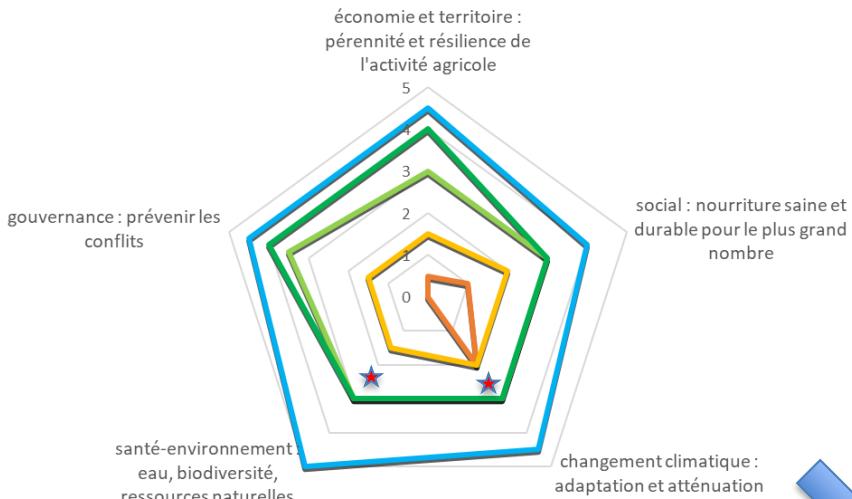
Des enjeux sans dates butoir, avec un intérêt à agir

Compatibilité sans échéances

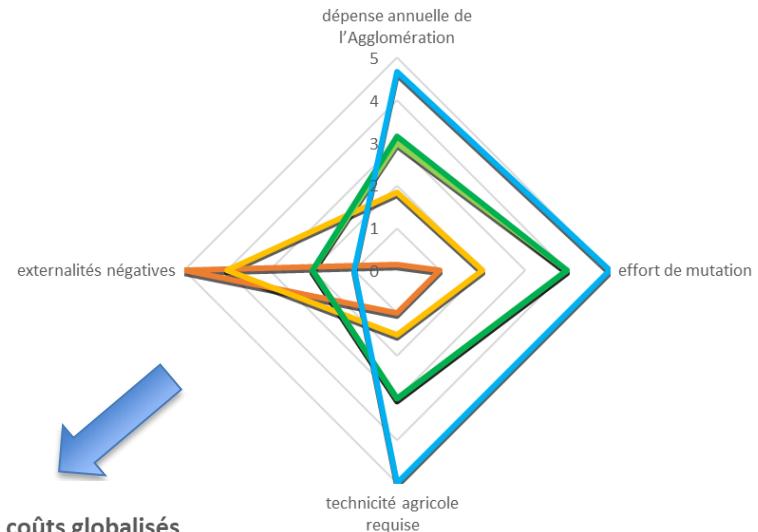
Social : faire bénéficier au plus grand nombre des avantages d'une agriculture saine et durable	red	orange	green	green	blue
Économie : pérenniser, structurer et valoriser la production agricole; la rendre plus résiliente	orange	yellow	green	green	blue
Gouvernance : prévenir les conflits et rendre l'action plus efficiente	red	yellow	green	green	blue

Quelle atteinte des objectifs selon les scénarios?

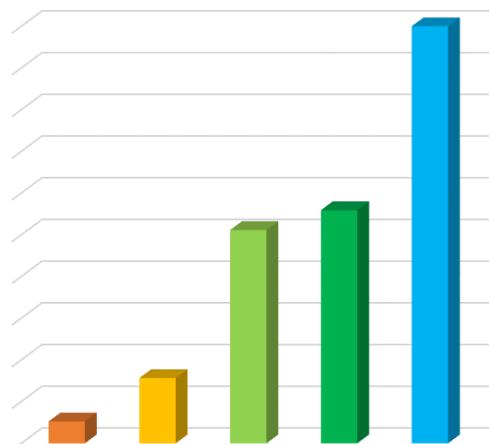
Résultats escomptés



Efforts



bénéfices / coûts globalisés



Scénarios sans mutation :

conventionnel

tendanciel

Scénarios avec mutation partielle :

Afterres 2050

Afterres 2050 planifié

Scénarios avec mutation totale



Niveau minimum requis pour atteindre les objectifs réglementaires

Quels enseignements en déduire ?

De nécessaires mutations (face aux enjeux environnementaux, de santé publique, changement climatique, pertes de terres agricoles, difficultés de transmission, hausse inexorable des coûts des intrants et de l'énergie...)

1. Une nécessaire temporalité dans le changement des pratiques agricoles :

évolution des pratiques à poursuivre et qui s'étendra probablement sur une génération

une transmission des exploitations à faciliter dès aujourd'hui (plusieurs grosses exploitations concernées)

➤ **l'accompagnement en faveur des jeunes agriculteurs sera donc essentiel**

2. Un levier par les pratiques des consommateurs et de la chaîne de distribution :

l'augmentation de la consommation végétale et la réduction des pertes par gaspillage

à la fois bénéfique pour la santé du consommateur, l'économie, l'environnement (moins de gaz à effet de serre...) et favorable à la mutation des pratiques agricoles

➤ **l'éducation/sensibilisation** (restauration collective notamment), **le développement des circuits courts locaux**

3. Des pratiques culturelles plus écologiques, aux objectifs connus et aux modalités à affiner

Objectif global à terme (majorité d'agroécologie et d'agriculture bio), à adapter (impasses techniques éventuelles)

➤ **L'accompagnement au changement des pratiques**

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 6 : étude des plans d'actions possibles à court terme



Quels plans d'actions à court terme ?

Le premier plan d'actions sera mis en œuvre sur la période 2021-2027 pour être cohérent avec les échéances de la directive cadre européenne sur l'eau.

6 leviers d'actions sont identifiés :

- Les pratiques agricoles
- Les filières agricoles et alimentaires
- Le foncier agricole
- L'emploi
- La planification territoriale
- La dialogue

Les pratiques agricoles

Au niveau des pratiques agricoles, l'Agglomération du Pays de l'Or met déjà en œuvre le **programme d'actions captages prioritaires** qui dispose d'un volet sur la **réduction des pollutions** par l'accompagnement des agriculteurs à l'évolution des pratiques.

Ce programme s'applique préférentiellement sur les zones prioritaires des captages mais l'application de ses fondamentaux peut tout aussi s'étendre à l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, il est envisagé un partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Civam Bio pour déployer des actions sur les **alternatives aux pesticides, le raisonnement de la fertilisation et l'appui à la conversion à l'agriculture biologique**. Autour de cet axe majeur d'actions, la stratégie agricole prévoit également le développement d'actions pour l'évolution des pratiques agricoles permettant **d'atténuer le changement climatique et de s'adapter et également de stopper l'érosion de la biodiversité**. Des actions sur les **déchets agricoles** sont également identifiées, de même que des actions relevant de l'économie circulaire.

Les filières agricoles et alimentaires

Ce levier concerne :

- d'une part le développement de **filières en circuit court et semi-gros** pour développer la souveraineté alimentaire de l'Agglomération du Pays de l'Or, et renforcer la rentabilité des exploitations

Pour ce faire, l'Agglomération vient de se doter d'un outil structurant pour agir sur le système alimentaire du Pays de l'Or : le **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** dans lequel sont prévues des actions de structuration des filières semi-gros et en circuits courts.

- et d'autre part le développement de **filières bas niveaux d'impacts** qui jouent un rôle important dans la protection des ressources.

Dans cette optique, l'Agglomération peut également envisager un partenariat dans le cadre d'une action phare portée par la Métropole de Montpellier au travers du projet FIBANI (filières bas niveaux d'impacts).

Le foncier agricole

L'Agglomération porte déjà une action foncière forte sur les zones des captages, avec des acquisitions permettant à la fois de **protéger durablement la ressource en eau tout en facilitant l'accès au foncier aux agriculteurs via une remise en fermage**.

Il est envisagé de mettre en place **une action plus globale sur le foncier** (schéma d'intervention foncière multi-sectoriel, remise en fermage de terres...).

En matière de transmission/installation, il est envisagé de déployer une **animation spécifique pour anticiper le plus en amont possible les projets de transmission** et pouvoir les orienter au plus proches des objectifs de la stratégie agricole.

Quels plans d'actions à court terme?

L'emploi

Pour répondre aux enjeux de recrutement de la main d'œuvre, la stratégie vise la **valorisation des métiers agricoles et le renforcement du lien avec les structures d'accompagnement vers l'emploi**.

La planification territoriale

L'Agglomération mobilise au travers de cette stratégie les outils de planification dont elle dispose de par ses compétences notamment le SCOT ou la planification économique. L'objectif étant la **préservation du foncier agricole et d'éviter son rognage par l'urbanisation**.

La dialogue

L'Agglomération favorisera le dialogue, afin de permettre au territoire d'effectuer cette transition de façon la plus apaisée possible.

Pour ce faire, sont envisagés :

- la mise en place d'un **comité agricole** réunissant les principaux partenaires, avec une intervention en lien étroit avec les instances de gouvernance du PAT.
- une **gouvernance de gestion quantitative de la ressource en eau** afin d'anticiper les conflits.
- des outils et des actions pour **faciliter la communication avec les agriculteurs et les habitants**.
- des **partenariats avec les intercommunalités voisines** pour agir à l'échelle d'un territoire pertinent en ce qui concerne les enjeux agricoles et alimentaires.

Premiers plans d'actions : 2023-2027

Conventionnel	Tendanciel	Afterres	Afterres planifié	Santé Alimentation Biodiversité
Pratiques agricoles		<p>Programme d'actions captages</p> <p>Economie circulaire (déchets organiques) et recyclage des déchets agricoles (plastiques)</p> <p>Accompagnement des changements de pratiques agricoles élargi à l'ensemble des enjeux</p>		<p>Conseil technique agricole renforcé + 2 ETP</p>
Filières agricoles et alimentaires		<p>Projet alimentaire territorial (PAT) : volets circuits courts, semi-gros</p> <p>Appui limité au développement des circuits courts et semi-gros</p> <p>Développement fort filières bas niveau d'impact</p>		<p>Renforcement circuits courts et semi-gros + extension PAT à 2024-2027</p>
Foncier agricole		<p>Renforcement du levier foncier au service de l'agriculture</p> <p>Appui à l'installation et à la transmission</p> <p>PAEN/ZAP</p>		
Emploi agricole		<p>Appui au recrutement</p>		
Planification territoriale		<p>Renforcement du levier planification territoriale au service de l'agriculture</p>		
Dialogue et accessibilité		<p>Projet alimentaire territorial (PAT) : volets accessibilité, lutte contre le gaspillage</p> <p>Sensibilisation et dialogue</p>		<p>PAT : extension à 2024-2027 et public hors scolaires</p> <p>Epicerie Sociale et Solidaire ambulante (produits bio et si possible locaux)</p>

Premiers plans d'actions : 2023-2027

Typologies des actions proposées, tous scénarios confondus

Des actions potentiellement à grande échelle

opérations très structurantes

économie circulaire des fertilisants par la **fourniture d'intrants organiques locaux**

outils d'urbanisme et d'actions foncières pour la préservation des surfaces agricoles, les locaux agricoles et l'habitat saisonnier

accompagnement

financement d'outils de **prévision/conseil lors d'événements météorologiques**

espace de **dialogue**

Des actions de portée partielle

opérations structurantes

actions foncières du programme captages avec baux environnementaux

promotion de filières bas niveau d'impact, filières semi-gros et circuits locaux courts

étude pour une ZAE principalement agricole

accompagnement

accompagnement technique à la transition agro-écologique

financement de diagnostics de vulnérabilité au changement climatique, à la biodiversité, multi-enjeux

facilitation de la transmission-installation vers des modes de cultures adaptés aux enjeux

accompagnement à la création de **groupements d'employeurs et mises en relation** employeurs/chercheurs d'emploi

outil d'information des dates de traitements, d'évènements festifs pour favoriser le dialogue

facilitation de l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité au plus grand nombre, **de lutte contre la gaspillage**

transfert de connaissances et sensibilisation à la transition agricole et alimentaire

aide financière lors de **calamités agricoles, de projets bas carbone** ou en accord avec la stratégie

Levier pratiques agricoles (19 actions)

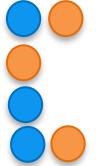
• Des pratiques durables à la pointe du progrès :

faciliter le **transfert de connaissances** (agriculteurs-recherche), **diagnostics/conseils multi-enjeux** (économiques, sociaux, environnementaux)



• Des pratiques moins impactantes sur l'environnement

- ✓ Qualité de l'eau : actions du programme (PA) captages
- ✓ Qualité de l'air : suivi de la qualité (GES et polluants, dont pesticides),
promotion des pratiques limitant les impacts sanitaires des pesticides, notamment près des bâtiments Agglomération
- ✓ Biodiversité : plantations du PA captages, financement de diagnostics, formations, outils la favorisant sur les exploitations



• Promotion des pratiques en faveur d'une alimentation saine : PAT, PA captages (Agroécologie niv.3 FAO, AB)



• Des pratiques intégrant le recyclage de ses déchets et sa participation à l'économie circulaire

- ✓ Faciliter la collecte et la valorisation des plastiques agricoles et autres déchets dont bois
- ✓ Favoriser la mise à disposition d'amendements et fertilisants organiques locaux pour les agriculteurs: déchets organiques (boues, tests de co-compostage avec déchets de l'industrie agro-alim. ou fumier, expérimentation de la valorisation de l'urée), etc



• Des exploitations et des pratiques résilientes aux événements météorologiques, s'adaptant au changement climatique et participant à son atténuation

- ✓ Financement de PREDICT (outil de prévision/conseil), et de diagnostics de vulnérabilité climatique assortis d'un programme d'actions
- ✓ Promotion des cultures et pratiques favorisant l'adaptation et l'atténuation (via PA captages)



• Des financements pour soutenir la mutation des pratiques :

faciliter le **financement des projets bas carbone** et des porteurs de projets en cohérence avec la stratégie



• Scénario SAB

+ 2 ETP pour renforcer l'appui technique agricole à la transition vers des modes d'agriculture adaptés à l'ensemble des enjeux du territoire



Scénarios : - Gris tendanciel

- Noir Afterres /Afterres planifié : actions nouvelles
- Italicue SAB : actions nouvelles

Rôle de l'Agglomération :

opérateur
financeur

facilitateur
prescripteur

Leviers filières agricoles et alimentaires (14 actions)

• Porter un projet opérationnel de filières bas niveau d'impact

étude de faisabilité, organisation de **conseil agronomique et économique aux agriculteurs**, développement de filières collecte – transformation -commercialisation avec les territoires voisins, puis mise en œuvre



• Des filières de semi-gros notamment pour la Restauration Hors Domicile (RHD)

identifier les acteurs et leurs besoins (PAT) et **diffusion de l'offre aux restaurateurs et transformateurs**

Appui à la structuration de filières de proximité (**mise en relation B2B, logistique etc.**) vers la RHD privé

et vers la restauration collective publique (PAT)

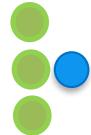


• Des circuits courts et de proximité accrus pour un lien renoué entre producteur et consommateur

identification des acteurs et leurs besoins

diffusion de l'offre auprès des consommateurs (PAT)

appui à la structuration (exemples : outils logistiques, commerciaux)



• Un soutien à l'activité lors de calamités agricoles exceptionnelles

fonds de solidarité



• Scénario SAB :

+ renforcement de l'appui au développement des circuits courts et semi-gros

+ extension PAT à 2024-2027



Scénarios : - Gris tendanciel

- Noir Afterres /Afterres planifié : actions nouvelles
- Italique SAB : actions nouvelles

Rôle de l'Agglomération :

opérateur
financeur

facilitateur
prescripteur

Levier foncier agricole (13 actions)

• Un renouvellement durable des exploitations :

faciliter la transmission, et les projets d'installation en accord avec les enjeux du territoire, par l'animation et l'organisation d'évènements



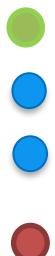
• Une préservation du foncier agricole et de sa vocation première

- ✓ Foncier public : mise en fermage à des exploitations aux pratiques en accord avec les enjeux du territoire
espace test
- ✓ Communication sur les alternatives au fermage vers les propriétaires pour faciliter l'accès au foncier
- ✓ Faciliter la transmission des exploitations à fort capital par l'intervention d'une foncière solidaire
- ✓ Favoriser l'implantation de locaux à vocation agricole dans le projet de la ZAE de la pointe de Mudaison à Mauguio (stockage, transfo.)
- ✓ Intégrer la réflexion sur l'implantation des logements saisonniers dans le cadre du Programme Local de l'Habitat



• Une gestion foncière publique multi-enjeux

- ✓ Mener et actualiser une Opération Territoriale de Repérage des friches
- ✓ Gérer le parcellaire agricole intercommunal avec une approche intégrée des enjeux des différentes politiques publiques de l'Agglomération
- ✓ Etablir et porter un schéma d'intervention foncière avec les différents partenaires
(Département, Conservatoire du littoral, communes, Safer)
- ✓ Scénario Afterres planifié : + envisager à moyen terme l'élaboration d'un ZAP/PAEN sur le territoire (au delà de 2027)



Scénarios : - Gris tendanciel

- Noir Afterres /Afterres planifié : actions nouvelles
- Italic SAB : actions nouvelles

Rôle de l'Agglomération :

opérateur
financeur

facilitateur
prescripteur

Leviers emploi – planification territoriale – et dialogue

EMPLOI AGRICOLE : un accompagnement renforcé (2 actions)

- ✓ Rencontres métiers, diffusion des offres d'emploi, mise en valeur des exploitations (communication), etc.
- ✓ Assister la création de groupement d'employeurs pour faciliter les recrutements (information, animations)



PLANIFICATION TERRITORIALE (3 actions)

Intégration des interfaces avec l'espace agricole, et des besoins de l'activité agricole en la préservant

- ✓ Intégration dans les PLU / SCOT : - de la préservation des haies, arbres, boisements, et zones tampon privilégiant un espace naturel entre espace agricole et urbanisé
- du maintien de la fonctionnalité agricole du bâti agricole existant
- ✓ Etude de la mise en place d'une ZAE principalement agricole sur le territoire



DIALOGUE ET ACCESSIBILITE (12 actions)

- Gouvernance de la stratégie agricole : instituer un comité de suivi agricole, etc.
- Des outils d'information et de concertation avec le monde agricole :
développement d'un outil d'info sur les dates des traitements phytosanitaires (prévention des conflits), animer un groupe de travail avec les partenaires sur les nuisibles, PAT, etc.
- Des outils et actions pour l'accessibilité à tous à une alimentation de qualité, plus végétale dont PAT
- Une Agglo valorisant les produits de qualité du territoire lors des évènements, en accord avec la transition agricole et alimentaire
- Lutter contre le gaspillage alimentaire par la sensibilisation, l'équipement de l'Agglo et de ses partenaires (PAT)
- Scénario SAB :

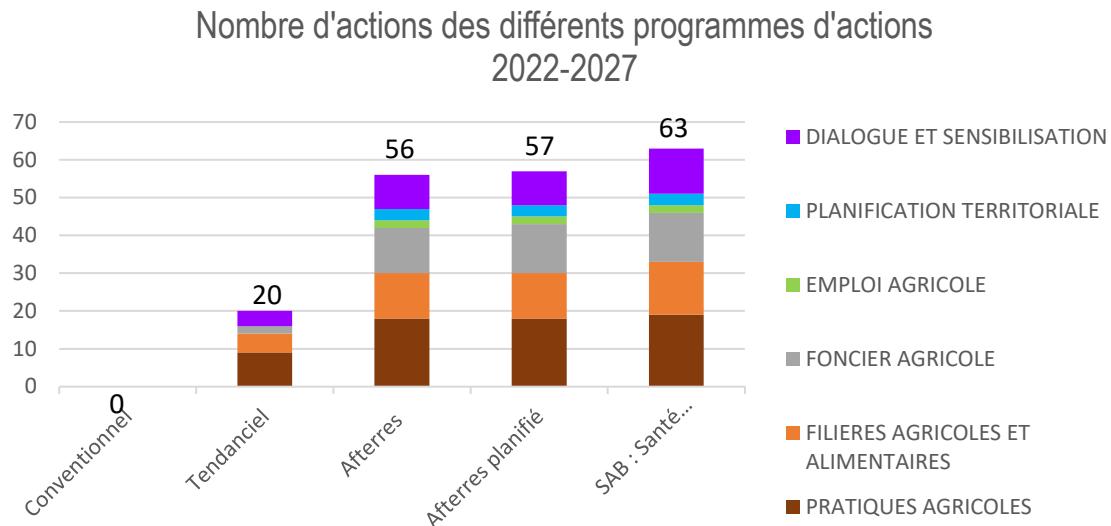
Accessibilité + 1 ETP : extension PAT à 2024-2027, renforcement des actions grand public (hors scolaires) du PAT, épicerie Sociale et Solidaire ambulante (produits bio et si possible locaux)



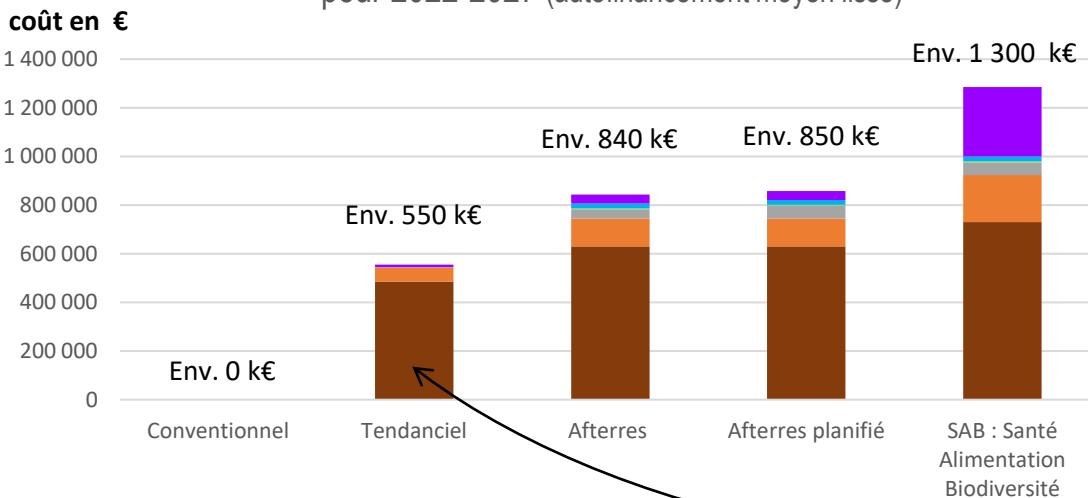
Premiers plans d'action 2022-2027 : vue d'ensemble et chiffrage

Scénarios :

- **Conventionnel** : actions très limitées de l'Agglomération en lien avec l'agriculture
- **Tendanciel** : actions en cours ou arbitrées
- **Afterres** : tendanciel + actions nouvelles
- **Afterres planifié** : Afterres + ZAP/PAEN
- **SAB** : Afterres planifié + actions nouvelles

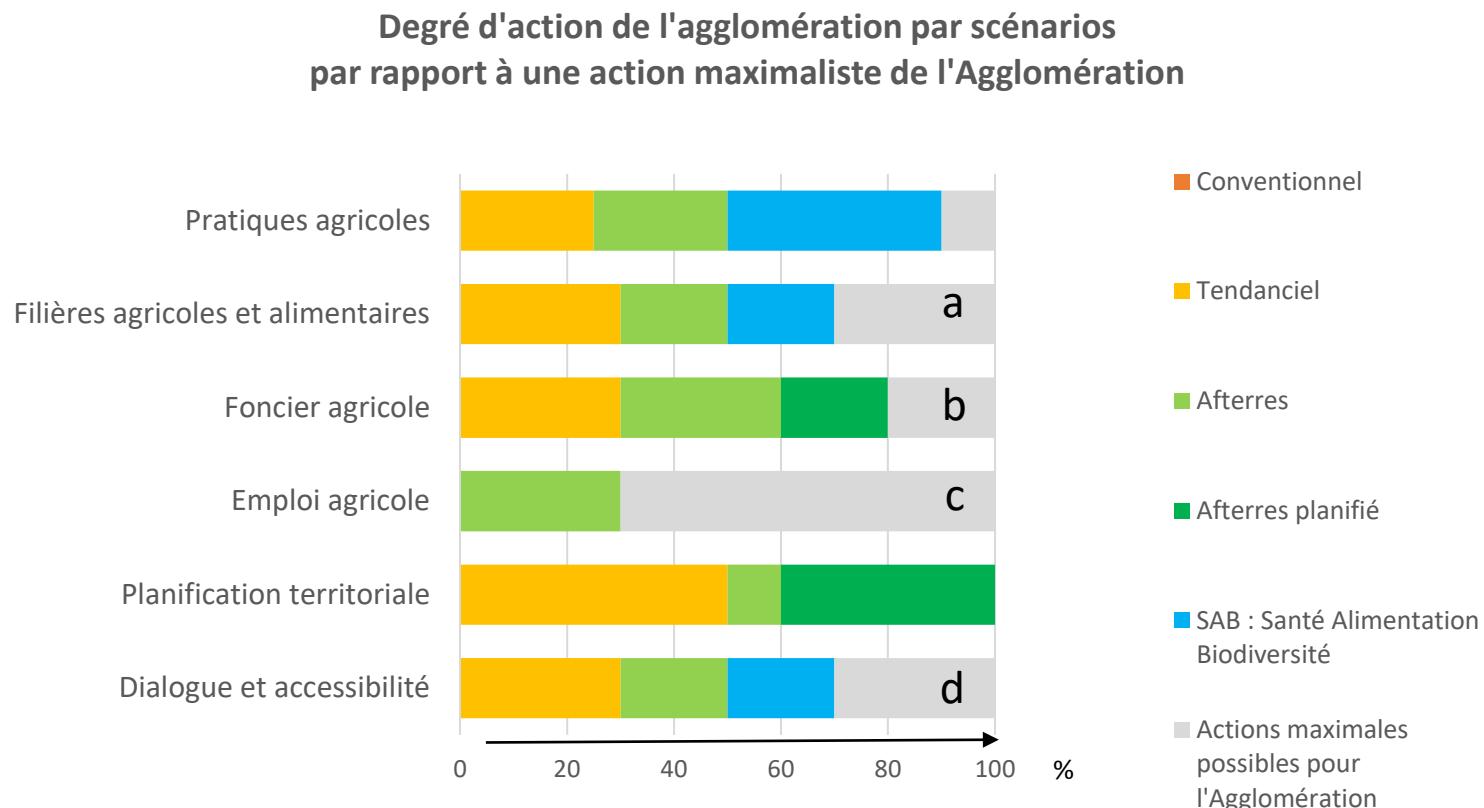


Coût prévisionnel annuel des différents programmes d'actions pour 2022-2027 (autofinancement moyen lissé)



Un très fort impact du programme captages dans les chiffrages (360 k€/an d'autofinancement)

Premiers plans d'action 2022-2027 : degré d'action de l'Agglomération



a : moyens proposés limités sur les circuits courts et semi-gros

b : animation et actions limitées sur l'installation, la mobilisation des friches, et pour la lutte contre la spéculation

c : moyens proposés limités

d : face à la diversité des actions proposées, des moyens importants, mais limités

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 7 : le bilan de la concertation



Quel bilan de la concertation ?

Une concertation tout au long de la démarche

La concertation organisée tout au long de la démarche a permis d'associer l'ensemble des acteurs. Des réunions spécifiques ont réuni la profession agricole, tandis que des ateliers ont rassemblé l'ensemble des partenaires. L'ensemble du processus de concertation est présenté en partie 1 du rapport (cadre de la démarche).

Les réunions organisées en 2020 ont permis de bâtir un diagnostic partagé des enjeux, validé par le comité de pilotage et les élus début 2021.

Les 4 ateliers de concertation fin 2021 ont permis d'amorcer les réflexions sur les actions à porter dans le cadre de la future stratégie et ont servi de base au travail de construction des propositions de stratégies et de plans d'actions présentées dans ce rapport. La synthèse de ces ateliers est présentée dans les pages suivantes.

Les 12 rencontres bilatérales avec des agriculteurs fin 2022 et les 4 ateliers agricoles début 2023 ont permis de recueillir l'avis de la profession agricole sur les propositions de stratégies et de plans d'actions.

Un panel agricole partiellement représentatif

Les ateliers de concertation fin 2021 avaient réuni peu d'agriculteurs. C'est la raison pour laquelle les élus ont souhaité organiser une concertation agricole complémentaire fin 2022.

La sélection des agriculteurs pour les rencontres bilatérales a cherché à être la plus représentative possible. Il s'agissait de couvrir les différentes productions du territoire (élevage, viticulture, arboriculture, grandes cultures et cultures légumières, maraîchage), les différents modèles économiques (exploitations à faible capital, à fort capital, exploitations individuelles, coopératives, circuits courts, filières longues), les différents cahiers des charges de production et labels (raisonné, bio, haute valeur environnementale, global gap).

Les 4 réunions collectives filière ont mobilisé début 2023 des agriculteurs aux profils variés, mais avec une représentativité qu'il faut pondérer.

Les réunions grandes cultures et arboriculture ont en effet essentiellement mobilisé des agriculteurs correspondant au modèle économique « exploitations à fort capital » identifié par le diagnostic. Ces exploitations s'insèrent généralement dans des filières très intégrées. Cette spécificité est déterminante dans les conclusions des réunions.

Les participants aux réunions élevage et viticulture présentaient des profils plus variés.

Un diagnostic des enjeux partagé par les acteurs

A chaque étape de concertation, depuis l'approbation du diagnostic, les enjeux ont à chaque fois été rappelés et les acteurs invités à réagir sur les conclusions du diagnostic pour s'assurer d'un large partage.

La plupart des agriculteurs interrogés disent avoir déjà connaissance de ces enjeux et les intègrent dans leur prise de décision.

La majorité des participants retient le scénario « Afterres » mais avec quelques objectifs supplémentaires du scénario « SAB » et des moyens s'en rapprochant

Le scénario Afterres est apparu pour la grande majorité des participants comme un scénario médian, pragmatique. Ainsi il est le scénario plébiscité lors des réunions par filières. Mais ils sont nombreux à interroger la conjoncture économique de l'agriculture biologique. Il a par ailleurs été suggéré de préciser le cadre de définition de l'agroécologie (définition du référentiel retenu par l'Agglomération) pour pouvoir suivre l'atteinte des résultats.

Aucun participant à la concertation n'a porté sa préférence sur les scénarios de faible mutation (conventionnel ou tendanciel).

Certains participants ont choisi le scénario de mutation totale « santé alimentation biodiversité » (SAB) ou un scénario de panachage entre Afterres et SAB. C'est particulièrement vrai lors des entretiens individuels.

Quel bilan de la concertation ?

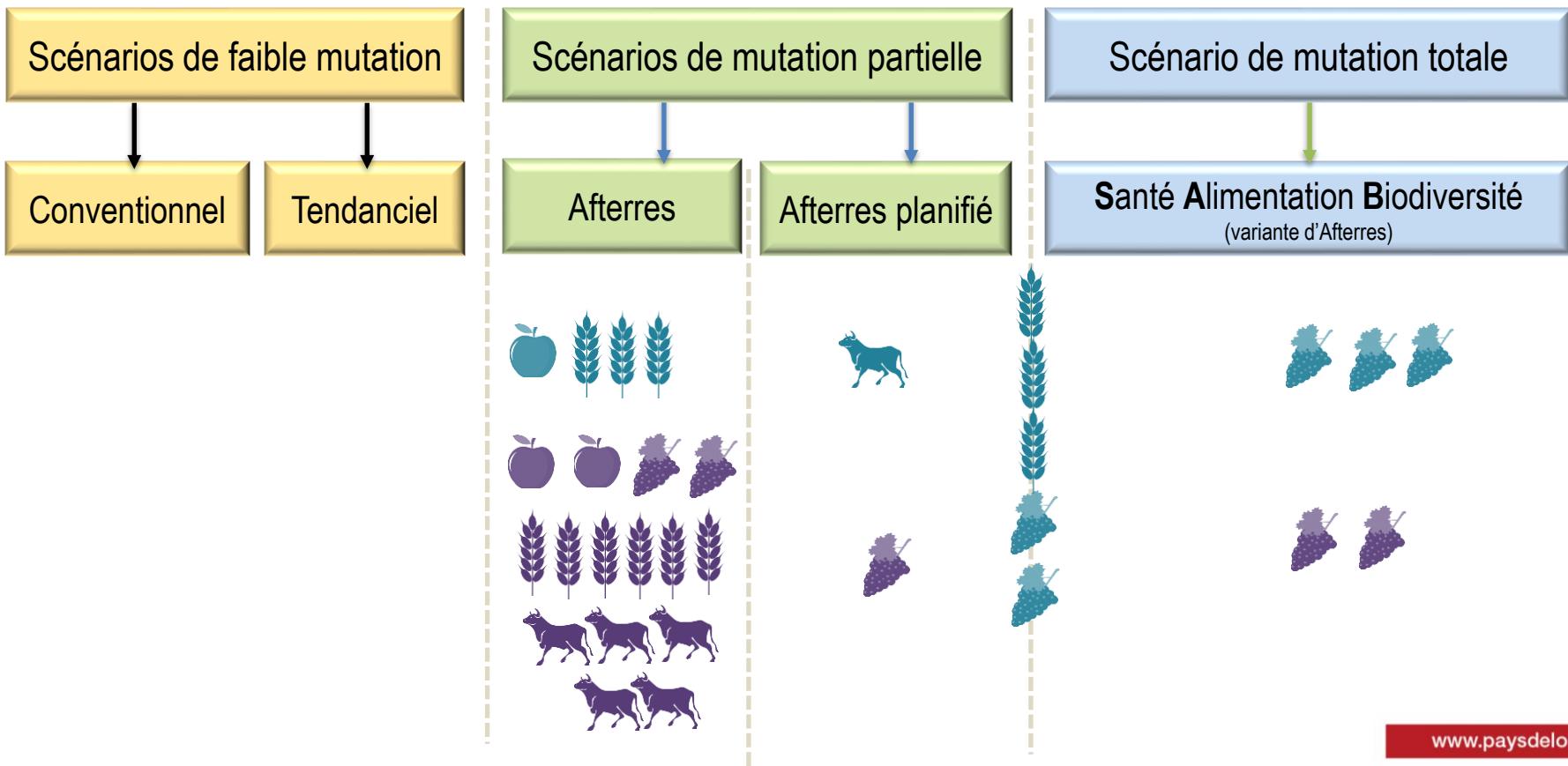
Sur quel scénario les agriculteurs mettent-ils le curseur?

Curseur lors des entretiens individuels

3 ne se prononcent pas:



Curseur lors des réunions collectives par filière



Quel bilan de la concertation ?

Des actions concrètes identifiées

La concertation menée fin 2022 et début 2023 a permis de préciser les besoins des agriculteurs et de cibler des actions potentielles précises.

La présente synthèse de la concertation rend compte des actions identifiées par filière. Une synthèse est ensuite proposée selon une double grille de lecture

- Par filière d'une part
- Par levier d'actions d'autre part.

De façon générale, toute filière confondue, les agriculteurs alertent sur la **charge administrative et bureaucratique**. Par ailleurs, ils mettent en avant le besoin de **connaissance et de reconnaissance de leurs métiers** par le grand public et les acteurs territoriaux, et le nécessaire renforcement du dialogue pour prévenir les conflits. La lutte contre les dégâts des lapins a été un sujet récurrent.

L'immense majorité est favorable à une **approche d'accompagnement par l'Agglomération sans rien imposer à la profession agricole**.

La profession appuie sur la nécessaire rentabilité de son activité.

Les besoins des éleveurs

- **Un appui pour leur faciliter l'accès au foncier**

Ils se retrouvent souvent en concurrence avec les autres filières, notamment la filière grandes cultures qui a des moyens financiers plus importants. De ce fait, ils peinent à accéder au foncier. Ils se disent intéressés par les actions suivantes :

- **Actions facilitant la mise en fermage** des terres par les propriétaires privés et limitant la rétention foncière notamment en limite urbaine;
- **Action de remise en culture des friches**

- **Baux à clauses environnementales autour des captages** pour y faire des prairies de fauche
- **écopâturage** sur cultures pérennes ou en fin de cultures annuelles qui leur permettrait d'avoir accès à une ressource fourragère supplémentaire.

Ils demandent à être mieux défendus auprès de la SAFER.

• **La sécurisation de la ressource en eau**

Tous pointent l'évolution du climat comme une menace directe pour la production fourragère. L'irrigation est indispensable mais les abonnements BRL coûtent très cher. Ils posent ainsi la question aux élus d'une aide économique pour prendre en charge tout ou partie de cet abonnement.

Ils interrogent également les élus sur les possibilités de création de stockage d'eau sur le territoire ou à proximité.

• **Un appui pour développer les circuits courts**

Les éleveurs rencontrés se disent motivés par la création de débouchés locaux pour valoriser leur production de viande, notamment au travers de la restauration collective.

• **Un accompagnement technique renforcé**

Les éleveurs souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un accompagnement technique sur le pilotage de l'azote.

Les besoins des céréaliculteurs et légumiers

- **Une gouvernance sur l'eau brute**

Les agriculteurs de cette filière font remonter des difficultés pour accéder à l'eau BRL et s'inquiètent de la priorisation des usages, au détriment des cultures agricoles. Ils appellent ainsi à la mise en place d'une gouvernance territoriale pour arbitrer ces questions et souhaitent la mobilisation politique des élus pour défendre leur usage de l'eau.

Quel bilan de la concertation?

• La préservation du foncier agricole

Les agriculteurs présents appellent à une protection renforcée des terres agricoles dans les documents d'urbanisme et accueillent favorablement la mise en place d'outils de protection comme les PAEN ou ZAP.

Lors des entretiens, avait été soulevée également la question de l'adaptation des documents d'urbanisme à l'activité agricole, par exemple pour l'implantation des serres.

Un renforcement des dispositifs déjà existants sur l'accompagnement à l'installation et à la transmission est également souhaité. L'Agglomération est également interpellée sur la possibilité d'étendre à cet enjeu le portage foncier qu'elle effectue déjà pour d'autres objectifs.

• Un accompagnement technique à cibler

Les participants à l'atelier évoquent la nécessité d'un accompagnement technique et d'un partage entre pairs, bien que disposant chacun d'un dispositif de conseil technique performant. Néanmoins, ils considèrent que les plus petites exploitations auraient un besoin plus important d'accompagnement technique avec plus de marges de progression.

Lors des entretiens individuels, ce nécessaire renforcement de l'accompagnement technique a été également fortement abordé.

La réunion a également permis d'aborder **l'aide à la prise de risque**, sujet sur lequel les agriculteurs seraient désireux d'une implication de l'Agglomération.

La **question des circuits courts** a été abordée en fin de réunion mais sans être développée. Elle avait été soulevée dans les entretiens individuels.

Les dégâts causés par le lapin ont été abordés à de multiples reprises lors des entretiens individuels.

Les besoins de viticulteurs

• Le développement des circuits courts

Sujet longuement discuté, sur lequel les viticulteurs présents sont très volontaires. Ils sont intéressés par un soutien de l'Agglomération pour :

- Développer la vente directe des vins locaux
- Structurer collectivement les circuits courts en levant les freins logistiques notamment
- Aider à diffuser les nouveaux cépages tolérants
- Combler le déficit d'image du territoire
- Promouvoir les produits locaux à l'aéroport
- Aider à la vente au caveau (règles des PLU)

• Le développement de l'agritourisme

Les viticulteurs voient dans l'agritourisme la possibilité de capter une partie de la manne touristique estivale et de consolider leur revenu en se diversifiant. Les idées d'actions évoquées portent sur :

- La facilitation de la création d'hébergement en zone agricole pour pouvoir développer le tourisme à la ferme
- La création d'une route des vins comme ce qui existe en Alsace, sur un territoire qui dispose de nombreux atouts (mer, arrière pays, zone touristique)
- La création d'un musée de la viticulture, demandé de longue date par la cave coopérative alors qu'aucun musée viticole ne semble exister sur le département

Quel bilan de la concertation?

• L'appui technique

Les viticulteurs évoquent les besoins suivants :

- Un accompagnement à la mise en place d'engrais vert sur les vignes et de l'enherbement
- La mise en place de l'écopâturage
- La création d'un marché local de l'engrais (bourse d'échange)

Lors des entretiens individuels, certains viticulteurs ont abordé **l'enjeu de protection du foncier agricole**:

- mettre en place des outils de protection comme les ZAP ou les PAEN
- associer davantage les agriculteurs dans les PLU
- mettre en place des zones tampons entre zone agricole et urbaine à la charge du promoteur
- permettre la construction de bâtiments pour l'activité agricole ou la cohabitation intergénérationnelle
- faciliter la mise à disposition des terres aux agriculteurs (hors fermage).
- autoriser la construction de logements saisonniers en contrepartie d'un engagement sur l'usage.

L'appui au recrutement a été soulevé de façon assez prononcée par un viticulteur lors des rencontres bilatérales.

Les besoins des arboriculteurs

Les arboriculteurs présents étaient tous des coopérateurs de la SICA de Mauguio ou de Cofruid'Oc à Saint Just. Ils mettent tous en avant le caractère très intégré de leur filière.

A ce titre, ils ne font pas remonter de besoins particuliers sur l'accompagnement technique pour l'évolution des pratiques agricoles ou sur la structuration des filières, ces points étant déjà pris en charge par ailleurs.

Les principaux besoins qu'ils font remonter se concentrent sur le **foncier et la planification** afin de mieux préserver les terres agricoles d'une part et sur le **dialogue territorial** pour prévenir les conflits d'autre part.

• Des actions pour préserver foncier agricole

- mise en place de ZAP ou PAEN
- animation foncière pour la remise en culture des friches
- les possibilités de création d'une AFA ont été questionnées (association foncière autorisée)
- la prise en charge par l'aménagement d'une zone d'activité ou d'un lotissement de la zone tampon avec la parcelle agricole

Sur les autres sujets, la **question du non brûlage des arbres lors de l'arrachage d'un verger** a été discutée, notamment les modalités de revalorisation auprès des habitants (bois de chauffe...). La filière est en pleine réflexion actuellement sur cette question.

Concernant la proposition d'une **mise en place de l'éco-pâturage**, les participants étaient plus réservés, certains l'ayant déjà testé sur leurs vergers.

Si **l'appui au recrutement** est déjà structuré pour ce qui les concerne, la diffusion des offres d'emplois sur les canaux classiques de l'Agglomération pourrait être une bonne chose.

Les arboriculteurs ont également émis plusieurs alertes sur la **qualité des déchets verts** proposés dans le cadre de l'opération compost à la ferme, avec la présence de nombreuses particules de plastiques. Ce point a été communiqué au service de collecte des déchets.

	élevage	maraîchage grandes cultures	viticulture	arboriculture
Préserver le foncier agricole et faciliter son accès	faciliter l'accès au fermage, remise en culture des friches, baux autour des captages, éco-pâturage	Outil ZAP/PAEN, adapter les PLU pour l'activité agricole (serres), accompagnement renforcé pour l'installation/transmission	Outil ZAP/PAEN, zone tampon à la charge de l'aménageur , faciliter l'accès au foncier	Outil ZAP/PAEN, zone tampon à la charge de l'aménageur , animation pour une remise en culture des friches , création d'une AFA
Accéder à l'eau brute	Aide sur les abonnements BRL, création de réserves d'eau	Gouvernance sur l'eau brute pour prioriser les usages		
Développer les circuits courts	Aider au développement des circuits courts notamment par la restauration collective	Intérêt soulevé, mais peu approfondi	Aider à développer les circuits courts : faciliter la vente directe, aider à structurer collectivement les circuits courts, combler le déficit d'image, promouvoir les produits à l'aéroport, aider à la vente au caveau. Développer l' agritourisme : faciliter la création d'hébergement, route des vins, musée de la viticulture	
Accompagner l'évolution des pratiques	Accompagnement technique sur le pilotage de l'azote	Accompagnement technique renforcé, échanges entre pairs Aide à la prise de risque	Accompagnement technique sur engrais vert, enherbement, éco-pâturage , Créer un marché local des engrais	
Aider au recrutement et à l'accueil des saisonniers		Mettre en lien les agriculteurs avec les lycées, BTS, écoles Appui au logement saisonnier	Appui au recrutement au travers d'un pôle emploi agricole Appui au logement saisonnier (nouvelles constructions avec engagement sur l'usage)	Appui au recrutement en aidant à la diffusion des offres d'emploi

Quel bilan de la concertation ?

Synthèse des ateliers de concertation Phase 2 de la stratégie agricole 14 et 15 octobre 2021

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie agricole du Pays de l'Or, 4 ateliers de concertation ont été organisés afin d'**identifier les besoins et les pistes d'actions sur 4 thématiques** :

- **le climat** (adaptation / atténuation),
- **l'économie** (installation / transmission, recrutement de main d'œuvre),
- **les filières** (circuits courts, semi-gros, filières bas niveau d'impact),
- et enfin **la santé et l'environnement**.

Le panel des acteurs, techniciens, représentants de structures et élus, ayant participé :

producteurs et organismes dédiés à l'agriculture : une agricultrice sans mandat particulier, la cave coopérative de Vendargues, Cofruid'Oc, la chambre d'agriculture, le civam bio, l'incubateur Terra Coopa, Sud Expé, la cuma de Mauguio, Fabae, le CFPPA

entreprises de transformation/distribution : Saint Mamet, Croustisud

organismes, associations et institutionnels : DRAAF, DDTM, Safer, intercommunalités voisines (MMM, Pic Saint Loup, Pays de Lunel), Département, Symbo, CCI, le MIN de Montpellier, L'Or Aménagement, Atmo Occitanie, Fredon Occitanie, Montpellier Sup Agro, Melgueil Environnement, Pôle Emploi

De manière globale, on retrouve un **besoin d'information**, un **besoin de mise en réseau**, un **besoin de financement ou d'appui à la recherche de financements**, et en arrière-plan une question de fond : **quelle agriculture demain sur le territoire ?**

Atelier CLIMAT : comment l'agriculture du Pays de l'Or peut s'adapter et atténuer le changement climatique (nouvelles cultures, nouvelles pratiques) ?

- **Favoriser les expérimentations de production et les transferts de connaissance** (expérimentation en réseau, diffusion des résultats de la recherche).
- **Besoin de connaissances pour les exploitants agricoles** (diagnostics de vulnérabilité climatique des exploitations, outil prédict pour l'anticipation des risques climatiques, ...)
- **Valorisation économique des efforts faits et financement des changements de pratique** (cépages résistants, MAEC/PSE climatiques, label bas carbone, fonds privés)
- **Travailler les projets d'installation agricole en lien avec les évolutions climatiques**
- **Gestion du partage de la ressource en eau** (gouvernance pour la gestion quantitative)

Quel bilan de la concertation ?

Atelier ECONOMIE : quelle stratégie pour répondre aux enjeux de recrutement de la main d'œuvre et d'installation/transmission des exploitations ?

Sous-atelier INSTALLATION - TRANSMISSION

- Limiter la spéculation et protéger le foncier agricole
 - Eviter les friches, notamment les friches de spéculation et la consommation « masquée » (terrains d'agrément) : établir un état des lieux, et communiquer sur les outils existants pour la remise en culture (procédures « mise en valeur des terres incultes » et « biens vacants et sans maîtres »)
 - Information des propriétaires et élus sur les outils fonciers, et dispositifs réglementaires limitant l'artificialisation des terres (SRADDET, SCOT, ZAP, PAEN...)
 - Intervention foncière et révision de prix : échelle interterritoriale avec Montpellier, pour des références de prix fortes
 - Lever les freins à la location : communication sur les alternatives au bail rural (commodat, CMD SAFER, installation d'espaces tests agricoles), prise en charge des compensations éventuelles par la collectivité.
- Veille foncière : comité de veille foncière, élargir Vigifoncier à tous les services de l'Agglomération
- Gestion des surpopulations de lapins/campagnols.
- Remettre à disposition du bâti : inventaire des bâtiments vides ou création de ZAC agricole et alimentaire
- Faciliter les installations / transmissions
 - Anticipation des transmissions en amont : Opération Territoriale de Repérage, préparation à la transmission, forum transmission.
 - Faciliter l'accès au foncier : foncière (type Terre de Lien), organisme de foncier solidaire, portage foncier par la collectivité (zones de captages, ferme communale).
 - Assurer la rentabilité économique des nouveaux installés : mutualisation des débouchés
- Appel à candidatures pour la mise à disposition de foncier, avec intégration des objectifs de la stratégie agricole (critères environnementaux, circuits courts...)

Sous atelier RECRUTEMENT DE MAIN D'ŒUVRE SALARIEE

- Appui à la mise en réseau et à la connaissance des besoins en recrutement : appui à la réponse aux enquêtes (pôle emploi), rencontres employeurs et partenaires emploi, journées découvertes de métiers agricoles (pôle emploi)
- Mise en valeur des métiers agricoles : communication de l'Agglomération, sensibilisation des scolaires, formation des agriculteurs en communication
- Favoriser les logements dits mobiles par un assouplissement de la loi Littoral.
- Groupements d'employeurs (complémentarité entre filières) pour des emplois pérennes et ainsi résoudre les problématiques annexes (logements, véhicules, besoin saisonnier...) : disposer de retours d'expériences positifs et d'appuis juridiques, développer un partenariat avec l'ANEFA

Quel bilan de la concertation ?

Atelier FILIERES : quelle stratégie pour développer des filières alimentaires locales (circuits courts et semi-gros) et des filières bas niveau d'impact ?

Sous atelier Filières SEMI GROS

- **Appui à la mise en réseau, à la connaissance et à la diffusion de l'offre et de la demande** : créer un réseau agro-alimentaire local pour mettre en adéquation offre et demande, en s'appuyant sur les structures de développement agricole (chambre d'agriculture, CIVAM). Diffuser et valoriser l'offre locale (lien avec CCI - CCM). Création d'un guichet unique. **Appuyer la diversification de l'offre selon les besoins.**
- **Partage de connaissance** en transformation du produit et en besoin d'outillage chez les restaurateurs
- Etude logistique prévue au PAT : **faire le lien avec 3M et Terre de Camargue** (mêmes problématiques)

Sous atelier Filières CIRCUITS COURTS

- **Création de groupements de commercialisation** (modèle amont des CUMA ou GIEE) : recensement d'intérêt des producteurs, travail sur contraintes logistiques / stockage / temps, mise en place de drive et **favoriser les échanges entre pairs** et notamment entre producteurs **pour mutualiser.**
- **Besoins en outils de transformation** (vente directe) pour valoriser les invendus/ surplus
- **Etudes logistiques en cours** (3M, étudiants TERPPA, CIVAM...) : **faire le lien**
- **Contradiction entre les discours des consommateurs** (souhait de local, bio, circuit court) **et les actes.**

Sous atelier Filières BAS NIVEAU D'IMPACT(BNI)

- **Besoin d'acquisition de références technico-économiques** sur ces filières. Amélioration des liens recherche/terrain dans les 2 sens.
- **Construction d'une filière BNI** en lien avec une **demande d'acheteurs locaux (échelle départementale)** et en adéquation avec les territoires alentours (lien à faire avec projet FIBANI sur 3M) : études de faisabilité et de marché, contractualisation, marque locale (valorisation forte valeur environnementale), **soutien aux investissements** (transformation, stockage, collecte, ...).

Atelier SANTE/ENVIRONNEMENT : quelles réponses face aux enjeux de santé publique et d'environnement notamment lorsqu'ils sont source de conflits avec le monde agricole ?

- **Maintien de la biodiversité** : favoriser l'implantation et la protection de haies entre parcelles et zones d'habitat (planification, programmes type « 100 000 arbres pour le Pays de l'Or »)
- **Médiation, faciliter le dialogue avec la population** : information et organisation d'évènements
- **Meilleure agilité, et meilleur transfert entre recherche et terrain** dans les 2 sens.
- **Problématiques nitrates** : **besoin d'un conseil renforcé** sur la fumure pour les agriculteurs, appui à l'animation intégrée à la démarche captages, **financement des analyses de reliquats.**
- **Analyser la qualité de l'air** pour mieux cerner le problème
- **Déchets plastiques** : **structurer un ramassage** entre petits agriculteurs en vue de leur traitement

Quel bilan de la concertation ?

Au-delà des besoins identifiés, les questions politiques posées au travers de la concertation

Au-delà des besoins identifiés lors des différentes étapes de la concertation et dont une synthèse est proposée dans les parties précédentes, ces réunions avec les acteurs ont également posé un certain nombre de questions sur lesquelles les élus ont été interpellés plus ou moins directement.

Quels rôles pour l'Agglomération?

La première d'entre elles est **la question centrale du rôle que l'Agglomération peut jouer sur les questions agricoles**. Les agriculteurs ont été assez unanimes sur ce point : ils ne veulent pas qu'on leur impose des normes supplémentaires. Ils plébiscitent une **approche d'appui et d'accompagnement**. Surtout, certains alertent sur la multiplicité des intervenants et souhaitent donc que l'Agglomération se concentre sur des volets clés.

Néanmoins, ce consensus souffre une exception : sur les questions foncières, les agriculteurs rencontrés souhaitent de façon très majoritaire que l'Agglomération use de ses compétences pour **assurer une protection maximale des terres agricoles, quitte à être coercitif**, avec la mise en place d'outil de protection comme les ZAP et les PAEN. Autre point fort sur lequel l'Agglomération est attendue par la profession agricole : **la dialogue et une meilleure compréhension du métier des agriculteurs** par le reste de la société, afin que le territoire ne soit pas en conflit permanent.

Un **renfort de l'accompagnement technique** est largement attendu dans les filières élevage, viticulture, maraîchage/grandes cultures, mais moins au niveau de l'arboriculture.

La **structuration de filières locales en circuits courts** est également une attente forte, pour les éleveurs et viticulteurs.

L'**appui au recrutement** est également un point régulièrement avancé.

La mise en place d'une **gouvernance sur l'eau brute** enfin a été un point vivement discuté par les éleveurs et les céréaliculteurs/légumiers.

Quels objectifs d'ici 2050 ?

Autre question longuement discutée, avec un point de consensus qui semblait émerger des discussions avec la profession agricole : le clivage bio et non bio est réducteur. Certains agriculteurs ont questionné l'utilité de définir des objectifs chiffrés notamment sur les terres en production biologique et celles en agroécologie, sans que cela n'empêche une majorité de se positionner sur un scénario. D'autres ont défendu une « **saine émulation entre l'agriculture biologique et l'agroécologie** ».

La question du modèle de développement agricole

Sujet qui a sous-tendu nombre de discussions au cours de la concertation : quel développement économique agricole souhaite appuyer l'Agglomération, question qui a été résumée ainsi par un agriculteur « **les élus vont devoir choisir entre une agriculture de masse ou une masse d'agriculteurs** ». Et c'est d'ailleurs l'enjeu de chercher à maintenir des productions et des modèles économiques diversifiés, avec en toile de fond **la question de la défense des petites et moyennes exploitations agricoles dont certains ont annoncé la disparition d'ici 2050**, soit en la regrettant, soit en la considérant comme la marche normale d'une agriculture qui s'industrialise pour rester compétitive. Cette question ne pourra donc être éludée dans les choix de stratégie.

Les propositions retenues à l'issue de la concertation

L'Agglomération ne peut agir directement sur l'ensemble des points soulevés au cours des différentes phases de concertation, mais bon nombre de remarques formulées au cours des échanges permettent de compléter et de conforter les propositions établies par les services.

Ainsi, la stratégie peut notamment retenir les propositions suivantes issues de la concertation :

- **privilégier l'accompagnement** plutôt que la coercition (axe de travail privilégié avant l'engagement de ces échanges).

Les concertations ont non seulement rappeler le réflexe assez classique de la part d'administrés de souhaiter un accompagnement sans mesures contraignantes, mais aussi exprimer **une véritable attente d'aide de la part de l'Agglomération pour faire face à des enjeux prégnants** : la pression sur les ressources, le coût du foncier et son corollaire les difficultés de transmission des exploitations...

- ne pas inventer d'usine à gaz dans un contexte déjà complexe et **concentrer l'action sur quelques volets phares**

Pour les sujets déjà traités par d'autres acteurs, il s'agit d'apporter la plus-value suffisante pour combler des manques : notamment au travers des accompagnements techniques, à la transmission des exploitations et au développement des filières.

La réglementation de l'occupation des sols (SCOT), l'action foncière (extensible au-delà des objectifs actuels de protection des captages) font par contre partie des volets phare de l'action intercommunale.

- **faire connaître le métier d'agriculteur** et fédérer le territoire autour des enjeux agricoles et alimentaires

L'Agglomération peut renforcer son appui dans l'aide au recrutement, à la promotion des métiers agricoles. Elle peut faciliter le relationnel agriculteur / urbain. La promotion des circuits courts y participe.

- ne pas s'enfermer dans le clivage bio / non bio et **mettre au centre de la stratégie la transformation agroécologique** du système agricole et alimentaire

L'agroécologie regroupe des référentiels multi-formes et largement interprétables, contrairement à celui de l'agriculture biologique. Elle peut dès lors être très, ou très peu ambitieuse.

Il convient d'appliquer, dans le cadre de la stratégie, **un principe de transformation agroécologique de haut niveau** pour lequel le référentiel est précisé : celui-ci doit être plus large par les cibles visées que celui de l'agriculture biologique (portant essentiellement sur les produits phytosanitaires et les engrains chimiques), mais aussi reprendre les dispositions de celle-ci, de manière rapide pour les zones à forts enjeux environnementaux et de manière plus progressive pour les autres espaces.

- **protéger la vocation agricole des terres**

L'Agglomération peut intégrer une meilleure protection de l'espace agricole lors de la révision du SCOT et envisager l'émergence de ZAP.

Les réflexions en cours pour la prise en compte de l'objectif « zéro artificialisation nette en 2050 » (avec une division par 2 du rythme de consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers sur 2022-2031) rejoignent en partie cette préoccupation.

De même, des réflexions doivent être menées pour **encadrer le photovoltaïsme en espace agricole**.

- **maintenir des productions et des modèles économiques diversifiés** et notamment des **petites et moyennes exploitations** sur le territoire

L'Agglomération peut agir en la matière via l'action foncière et l'accompagnement à la transmission des exploitation

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Partie 8 : la stratégie agricole du Pays de l'Or et son plan d'actions



Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Rappel des 5 enjeux

- **Santé et environnement** : préserver la santé et l'environnement
- **Economie et territoire** : pérenniser, structurer et valoriser la production agricole en Pays de l'Or et la rendre plus résiliente
- **Social** : faire bénéficier au plus grand nombre des avantages d'une agriculture saine et durable
- **Climat** : faire face au changement climatique - déployer des stratégies d'adaptation - atténuation du changement climatique
- **Gouvernance** : construire une gouvernance au service de cette stratégie, pour prévenir les conflits et rendre l'action plus efficiente

La stratégie proposée : le scénario « Afterres planifié » renforcé

Sur la base des scénarios stratégiques précédemment étudiés et des enseignements de la concertation, il est proposé de retenir à horizon 2050 une stratégie construite à partir du **scénario de mutation partielle « Afterres planifié »**, complété par des actions et moyens supplémentaires pour assurer un accompagnement technique renforcé, en réponse aux demandes des agriculteurs. Cela permettra d'améliorer l'atteinte de certains objectifs sans pour autant correspondre aux résultats escomptés avec le scénario de mutation totale « SAB ».

Cette stratégie pourrait se résumer ainsi : « fédérer le territoire dans sa transformation agroécologique autour de productions diversifiées et de filières locales » et comprendrait 4 axes majeurs :

- accompagner la transformation agro-écologique et la résilience de l'activité agricole
- développer des filières locales valorisant le territoire
- agir sur le foncier et l'emploi pour pérenniser une diversité de productions et d'exploitations
- fédérer le territoire autour de son agriculture et de son alimentation

Les objectifs à horizon 2050 déclinés en 4 axes

1- accompagner la transformation agroécologique du territoire et la résilience de l'activité agricole

généralisation des pratiques agroécologiques sur le territoire, toutes filières confondues, d'une part avec la progression de l'agriculture biologique, d'autre part avec l'agroécologie de haut niveau :

- 40% des terres cultivées selon des pratiques agro-écologiques de haut niveau
- 50% des surfaces en agriculture biologique

2- développer des filières locales valorisant le territoire

structuration des filières en circuits courts pour permettre la relocalisation de l'alimentation dans le cadre de filières rémunératrices, en profitant des atouts du territoire, notamment touristique. La stratégie vise également à renforcer l'image de marque du territoire.

3- agir sur le foncier et l'emploi pour pérenniser une diversité de productions et d'exploitations

préservation de la mosaïque agricole du Pays de l'Or, la variété de ses modèles agricoles, l'installation de petites et moyennes entreprises, et arrêt de la disparition des terres agricoles à horizon 2050 au plus tard.

4- fédérer le territoire autour de son agriculture et son alimentation

un accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité, la plus locale possible, avec davantage de protéines végétales et de produits biologiques et de label de qualité.

amélioration des relations entre acteurs du territoire, et de la connaissance des agriculteurs du Pays de l'Or.

des instances permettant de résoudre les conflits, notamment pour les usages de l'eau.

Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

L'architecture du plan d'action autour des 4 axes précités

Cette architecture est présentée dans le tableau suivant.

4 axes	11 sous-axes	Types d'action
accompagner la transformation agroécologique du territoire et la résilience de l'activité agricole	Accompagnement technique	Actions de diagnostics techniques , de conseils auprès des agriculteurs sur le pilotage de l' azote , les alternatives aux pesticides , les pratiques agro-écologiques , l' éco-pâturage , la vie du sol, la préservation de la biodiversité . Ce volet comprend le programme d'actions captages .
	Action climatique	Actions de diagnostics techniques et de conseils pour renforcer l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.
	Économie circulaire	Actions permettant un retour au sol des déchets verts et organiques locaux, en renforçant la biomasse et la vie du sol.
	Bas niveau d'impact	Actions pour le développement de filières bas niveau d'impact notamment pour protéger la ressource en eau.
développer des filières locales valorisant le territoire	Semi-gros	Actions permettant la structuration des filières semi-gros , pour la restauration collective publique ou la restauration hors domicile privé.
	Circuits courts	Actions pour le développement des circuits courts
agir sur le foncier et l'emploi pour pérenniser une diversité de productions et d'exploitations	Installation transmission	Actions pour faciliter les projets d'installation et de transmission
	Foncier planification	Ensemble des actions permettant de protéger le foncier agricole et de préserver son usage. Il s'agit notamment des actions relatives au droit du sol , aux usages du foncier public et aux actions foncières en général
	emploi	Actions d' appui pour aider au recrutement
fédérer le territoire autour de son agriculture et son alimentation	Communication sensibilisation	Actions de communication et de sensibilisation sur l'agriculture et l'alimentation
	gouvernance	Ensemble des actions permettant de créer des espaces de dialogue facilitant la résolution des conflits : copil , gouvernance sur l'eau brute ...

Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Les 3 propositions de plan d'actions 2023 - 2027

Trois scénarios de plan d'actions sont établis :

- Scénario 1 « actions priorisées »
- Scénario 2 « actions étendues »
- Scénario 3 « actions complètes »

Les actions retenues dans ces propositions (détaillées en annexe)

Le plan d'actions pré-dimensionné dans les phases précédentes pour le **scénario « Afterres planifié » (58 actions)** est ajusté avec les **6 actions ajoutées ou renforcées** suivantes :

- renforcer l'accompagnement technique (dont agroécologie, éco-pâturage)
- étudier, dans le cadre de la révision du SCOT, la mise en place d'outils de protection de l'espace agricole et de ses usages, de type ZAP
- réglementer l'usage du photovoltaïsme en espace agricole
- renforcer l'animation foncière pour faciliter l'accès au foncier
- renforcer la communication et la sensibilisation à l'alimentation et l'agriculture durable
- instituer et animer une gouvernance sur l'eau brute

Les actions non développées à ce stade, envisageables à moyen terme au-delà du premier plan d'actions de 5 ans

- création d'une **Association Foncière Agricole (AFA)** : outil qui peut être intéressant pour faire un remembrement
- **valorisation des friches par la procédure des biens vacants et sans maîtres** : outil relevant plutôt de l'échelon communal.
- **rechargement de la nappe** : la reconstitution des espaces de liberté des cours d'eau peut y participer; d'autres pistes à étudier

Les actions non proposées car jugées non pertinentes ou inenvisageables à l'échelle du territoire

- mise en place avec les agriculteurs d'une **charte des pratiques sur la qualité de l'air** :
une charte départementale a déjà été mise en place par la chambre d'agriculture, conformément à la réglementation.
- mise en place de **retenues collinaires** :
le contexte du territoire (topographie...) ne le permet pas ou peu.
- création de **méga-bassines** :
pas de potentiel de prélèvement sur cours d'eau (hors crues), très forte évaporation contrairement au stockage naturel dans la nappe.
- **valorisation des coupes et arrachages de pommiers pour la filière bois, notamment de chauffe** :
les filières sont en train de s'organiser. L'Agglomération n'aurait dès lors pas de valeur ajoutée. Ce point a été questionné au cours de la concertation avec les arboriculteurs.
- **solution de massification de la collecte des plastiques agricoles pour leur valorisation** :
cette action avait été discutée en particulier pour les petites et moyennes exploitations disposant de volumes limités. Une solution professionnelle se met en place à Vendargues.
- **création d'une foncière intercommunale** :
une foncière est mise en place par la Région. Cette action nécessite des moyens considérables. Elle apparaît opportune à une échelle géographique plus vaste que l'échelon intercommunal.

Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Les trois scénarios comparés en grandes masses

Les tableaux suivants présentent les montants et ETP en grandes masses par scénario de plans d'actions priorisés.

Dépenses annuelles	actuel	1	2	3
ETP	133 000 €	218 000 €	275 000 €	293 000 €
Investissements fonciers	750 000 €	750 000 €	750 000 €	750 000 €
Axe 1: agro-écologie	237 000 €	330 000 €	519 000 €	542 000 €
Axe 2: filières	23 000 €	23 000 €	36 000 €	66 000 €
Axe 3: foncier et emploi	1 000 €	38 000 €	55 000 €	64 000 €
Axe 4: fédérer	52 000 €	62 000 €	68 000 €	73 000 €
TOTAL	1 196 000 €	1 421 000 €	1 703 000 €	1 788 000 €

Recettes annuelles	actuel	1	2	3
ETP	50 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €
Investissements fonciers	525 000 €	525 000 €	525 000 €	525 000 €
Axe 1: agro-écologie	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Axe 2: filières	19 000 €	19 000 €	21 000 €	15 000 €
Axe 3: foncier et emploi	0 €	0 €	0 €	0 €
Axe 4: fédérer	32 000 €	32 000 €	28 000 €	28 000 €
TOTAL	676 000 €	701 000 €	699 000 €	693 000 €

Autofinancement	520 000 €	720 000 €	1 004 000 €	1 095 000 €

Dépenses annuelles	actuel	1	2	3
Actions sociales	1	1	1	1
Aménagement durable	0,1	0,3	0,6	0,9
Eaux et espaces naturels	1,6	3,1	3,8	3,9
Environnement valorisation	0,02	0,02	0,05	0,05
Prévention	0	0	0,1	0,1
TOTAL	2,7	4,4	5,5	5,9

Le scénario 1 « actions priorisées » rajoute un effort d'autofinancement supplémentaire de 200 000 € / an, avec 1,7 ETP supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Cela conduit globalement à une **augmentation des moyens** consacrés par l'Agglomération **d'environ 40%**.

Le scénario 2 « actions étendues » rajoute pratiquement 300 000 € / an et 1,1 ETP. Ce scénario conduit à **quasiment doubler** l'action de l'Agglomération consacrée à l'espace agricole et à son agriculture.

Le scénario 3 « actions complètes » génère un **pas supplémentaire, nettement moindre** que les précédents : environ 90 000 € / an et 0,4 ETP supplémentaires par rapport au scénario 2.

L'analyse par axe et sous-axe, présentée en page suivante, identifie les principales composantes conduisant à ces écarts.

Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Le scénario 1

Le saut en termes de moyens entre la situation actuelle et **le scénario 1** s'explique par un renforcement relatif de **l'accompagnement technique et de l'action climatique** au niveau de l'axe 1, un renforcement substantiel de **l'action foncière** sur l'axe 3 et un renforcement des **actions de communication et sensibilisation** sur l'axe 4.

Le scénario 2

La différence entre **les scénario 1 et 2** porte elle sur un renforcement très marqué de **l'accompagnement technique et de l'action climatique**, ainsi que des moyens fléchés sur le développement des **filières à bas niveau d'impact**.

Cela se traduit par un axe 1 nettement plus important en termes de budget et d'ETP dans le scénario 2. Sur les autres axes et sous-axes, on note des moyens plus importants au niveau du scénario 2 par rapport au scénario 1 mais l'augmentation est plus relative.

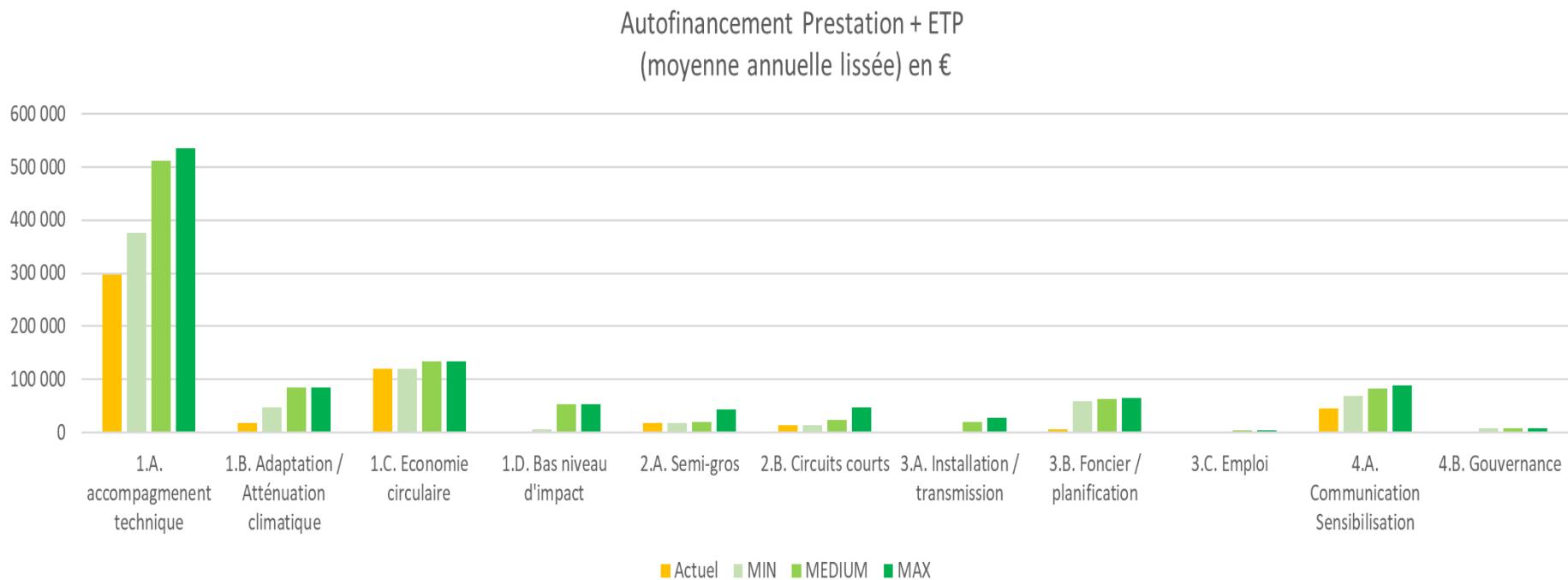
Le scénario 3

Les différences entre les scénarios 2 et 3 se concentrent principalement sur l'axe 2 relatif au **développement des filières**. Ainsi les actions de développement du **semi-gros** et des **circuits-courts** mobilisent davantage de moyens dans le scénario 3.

axes	Sous-axes	actuel	1	2	3
Accompagner la transformation agro-écologique	Accompagnement technique	300 000 €	376 000 €	511 000 €	535 000 €
	Action climatique	17 000 €	47 000 €	84 000 €	84 000 €
	Économie circulaire	120 000 €	121 000 €	135 000 €	135 000 €
	Bas niveau d'impact	0 €	7 000 €	52 000 €	53 000 €
Développer des filières locales	Semi-gros	17 000 €	17 000 €	20 000 €	44 000 €
	Circuits courts	13 500 €	13 500 €	24 000 €	48 000 €
Agir sur le foncier et emploi	Installation transmission	0 €	1 500 €	20 000 €	28 000 €
	Foncier planification	6 500 €	59 000 €	64 000 €	66 000 €
	emploi	0 €	0 €	4 000 €	4 000 €
Fédérer le territoire	Communication sensibilisation	46 000 €	70 000 €	82 000 €	90 000 €
	gouvernance	0 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
TOTAL		520 000 €	720 000 €	1 004 000 €	1 095 000 €

Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Autofinancement annuel lissé comprenant les ETP, arrondi au millier



Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Les 3 scénarios comparés selon l'atteinte des objectifs opérationnels

Les objectifs considérés sont ceux définis et validés par le comité de pilotage de l'étude et les élus à la fin du diagnostic agricole début 2021.

Cinq groupes d'objectifs avaient alors été définis : économique, santé/environnement, climatique, alimentaire, territorial. Pour chaque groupe, les objectifs ont été déclinés et précisés.

L'enjeu est rappelé et la cible d'action définie. Les moyens alloués en fonction des plans d'actions priorisés sont présentés ainsi que l'autofinancement annuel lissé comprenant les ETP. Enfin, les résultats attendus sont présentés. Un code couleur permet d'identifier rapidement le niveau de satisfaction du résultat espéré, respectivement : rouge (mauvais), orange, vert, bleu (atteint).

NB : certaines actions répondent à plusieurs objectifs et sont donc comptabilisées plusieurs fois dans les tableaux ci-dessous.

Adaptation climatique

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	Cible : les 200 agriculteurs	50 diagnostics 25 conseils techniques	99 000 €	25 s'adaptent
2		100 diagnostics 50 conseils techniques	233 000 €	50 s'adaptent
3				

Atténuation climatique

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	Cible : les 200 agriculteurs	50 diagnostics 25 conseils techniques	84 000 €	25 atténuent
2		100 diagnostics 50 conseils techniques	217 000 €	50 atténuent
3				

Sol

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	stopper l'érosion de biomasse et de biodiversité	25 conseils techniques, dont éco-pâturage Compost à la ferme	173 000 €	15 agriculteurs protègent les sols
2		50 conseils techniques, dont éco-pâturage Compost à la ferme	283 000 €	30 agriculteurs protègent les sols
3				

Eaux souterraines

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	bon état en 2027 Cible : prioriser les agriculteurs proches des captages publics 34 en PPR, 90 en ZP, 200 en AAC	Programme captages 25 conseils techniques, dont écopâturage Cultures BNI limitées	366 000 €	80% des captages publics en bon état
2		100 diagnostics 50 conseils techniques, dont éco-pâturage Cultures BNI développées	508 000 €	100% des captages publics en bon état
3				

Eaux de surface

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	bon état en 2027 Cible : prioriser les agriculteurs proches des cours d'eau	25 conseils techniques Cultures BNI limitées	59 000 €	Résultats incertains (échelle BV)
2		50 conseils techniques Cultures BNI développées	201 000 €	Résultats incertains (échelle BV)
3				

Biodiversité

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	stopper l'érosion de biodiversité Cible : les 200 agriculteurs	25 conseils techniques	69 000 €	15 agriculteurs protègent
2		50 conseils techniques	180 000 €	30 agriculteurs protègent
3				

Air

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	bonne qualité sans pesticides Cible : les 200 agriculteurs et la population	Aucune action	52 000 €	Aucun résultat
2		Site pilote sur déchèterie: écrans, brise vent	172 000 €	Solutions pilotes
3		Site pilote Point de suivi Outil d'information riverains	204 000 €	Solutions pilotes Analyses air Prévention des riverains

Installation transmission

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	maintien d'une diversité d'exploitations Cible : les 50 cessations prévues sur 5 ans	1 projet/an suivi par foncière	1 000 €	3 projets aboutissent
2		1 projet/an suivi par foncière 1 espace test mis en place	62 000 €	7 projets aboutissent
3		1 animation renforcée		1 espace test opérationnel

Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Economique

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	renforcer la viabilité des exploitations Cible: mise en relation producteurs-consommateurs, principalement la restauration collective	Semi-gros: appui structuration filière restauration publique Circuits-courts: 10 à 15 événements/ an pour faciliter les circuits courts 1 mi-temps PAT sur sensibilisation	165 000 €	1 groupement producteur pour restauration collective Pas de résultats en semi-gros hors public, ni en circuits courts
2	renforcer la viabilité des exploitations Cible: mise en relation producteurs-consommateurs, extension aux restaurateurs privés et aux particuliers	En plus du scénario 1: Semi-gros: 1 événement/ 5ans pour faciliter rapprochements + diffusion offre Circuits courts: appui structuration	270 000 €	1 groupement producteur pour restauration collective 15 restaurateurs se fournissent en local 10 nouveaux circuits-courts, 10 % des fermes concernées
		En plus du scénario 2: Semi-gros: 1 événement/an + appui renforce Circuit-court: appui renforcé	318 000 €	1 groupement producteur pour restauration collective 30 restaurateurs se fournissent en local 15 nouveaux circuits-courts, 15 % des fermes concernées

Foncier

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	préserver les terres agricoles et leurs usages Cible : droit du sol, actions foncières, projet public, usage des biens publics	SCOT révisé 1 ZAP étudiée Schéma d'intervention foncière révisé Mise en fermage des parcelles publiques Étude des possibilités de logements saisonniers dans PLH 1 ZAE agricole Réglementation de l'agrivoltaïsme	59 000 €	Foncier mieux protégé: SCOT, ZAP, SIF Usages agricoles mieux préservés: terres publiques en fermage, ZAE agricole, agrivoltaïsme, réglementé, logements saisonniers.
2	Peu de différences avec scénario 1:	100 000 €	Foncier mieux protégé: SCOT, ZAP, SIF Usages agricoles mieux préservés: terres publiques en fermage, ZAE agricole, agrivoltaïsme, réglementé, logements saisonniers, réduction des friches	

Alimentaire

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	accès de tous à une alimentation saine	1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation	46 000 €	Les habitants sont sensibilisés
	Cible: les habitants	1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation	46 000 €	Les habitants sont plus fortement sensibilisés
		Sensibilisation et communication renforcées		

Territorial

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	Mettre en relation les agriculteurs et les usagers pour éviter les conflits	1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation	108 000 €	Les habitants sont sensibilisés
	Cible : les 200 agriculteurs et les usagers	Circuits-courts: 10 à 15 événements/ an pour faciliter les circuits courts 1 mi-temps PAT sur sensibilisation 1 COPIL agricole créé 1 gouvernance eau brute		Pas de résultats sur circuits-courts 1 COPIL créé, réunissant représentants agricoles, institutionnels, usagers 1 gouvernance eau brute en place
	En plus du scénario 1:		134 000 €	Les habitants sont plus fortement sensibilisés
	Sensibilisation et communication renforcées, pour valoriser l'image de l'agriculture du territoire			10 circuits-courts créés, 10 % des fermes concernées
2	Circuits courts: appui structuration			
	En plus du scénario 2:	189 000 €		15 circuits-courts créés, 15 % des fermes concernées
3	Circuit-court: appui renforcé			

De façon cohérente avec les analyses présentées précédemment, un **saut important existe entre le scénario 1 et 2, sur de nombreux objectifs**.

En revanche, **les scénarios 2 et 3 diffèrent principalement sur le volet économique** et c'est donc principalement au niveau des objectifs économiques que l'on note une différence dans les résultats escomptés.

Plan d'actions sur 5 ans : scénarios proposés

Synthèse de la comparaison

Le scénario 1 « actions priorisées »

Ce scénario conduit à une **augmentation des moyens** consacrés par l'Agglomération **d'environ 40%** : + 200 000 € / an (dont + 1,7 ETP)

avec :

- un renforcement significatif de **l'accompagnement technique et de l'action climatique** :

Actuellement, cet axe comprend principalement le programme d'actions captages, le compost à la ferme et la participation financière à l'application predict.

Le scénario 1 conduit à un accompagnement technique plus important et diversifié (azote, éco-pâturage, biodiversité, changement climatique) **passant de 30 000 à 125 000 €/an**

Cet effort améliore la situation mais avec **des résultats qui restent nettement en deçà des objectifs, notamment réglementaires.**

- un renforcement de **l'animation captages**
- une **prolongation du PAT actuel, au-delà de 2023** (essentiellement vers la restauration collective publique)
- un renforcement substantiel de **l'action foncière** :

Ce scénario comprend un axe de travail essentiel : la réflexion sur la mise en place d'outils de protection de l'espace agricole et de ses usages, la réglementation du photovoltaïsme en espace agricole

- un renforcement des **actions de communication, sensibilisation et de mise en relation**.

Cela comprend la poursuite du PAT actuel, le rajout d'une sensibilisation de la population à l'agriculture durable, la mise en place d'une gouvernance, en particulier pour l'eau brute.

Le scénario 2 « actions étendues »

Ce scénario conduit une **augmentation des moyens** consacrés par l'Agglomération **d'environ 90%** : + 500 000 € / an (dont + 2,8 ETP)

avec :

- un renforcement important de **l'accompagnement technique et de l'action climatique** :

La typologie des actions supplémentaires est proche de celle du scénario 1. Par contre, le dimensionnement est quasiment doublé par rapport au scénario 1 : **250 000 €/an** pour des résultats escomptés également doublés, et **se rapprochant des objectifs**.

- le développement des **filières à bas niveau d'impact**.

Au-delà d'un accompagnement pro-actif du projet Fibani porté par la Métropole, **l'Agglomération développe son propre projet complémentaire**.

- l'extension du **PAT vers la RHD et les particuliers**
- l'implication dans les **installations / transmissions** :

Animation territoriale et mise en place d'un espace test agricole

Le scénario 3 « actions complètes »

Ce scénario conduit une **augmentation des moyens** consacrés par l'Agglomération **d'environ 110%** : + 600 000 € / an (dont + 3,2 ETP)

L'effort supplémentaire porte essentiellement sur le **doublement des moyens consacrés au développement du semi-gros et circuits courts, avec un doublement escompté des débouchés** par rapport au scénario 2.

La stratégie retenue à horizon 2050

La stratégie proposée : le scénario « Afterres planifié » renforcé

« fédérer le territoire dans sa transformation agroécologique autour de productions diversifiées et de filières locales »

Les objectifs à horizon 2050 déclinés en 4 axes

1- accompagner la transformation agroécologique du territoire et la résilience de l'activité agricole

généralisation des pratiques agroécologiques sur le territoire, toutes filières confondues, d'une part avec la progression de l'agriculture biologique, d'autre part avec l'agroécologie de haut niveau :

- 40% des terres cultivées selon des pratiques agro-écologiques de haut niveau
- 50% des surfaces en agriculture biologique

2- développer des filières locales valorisant le territoire

structuration des filières en circuits courts pour permettre la relocalisation de l'alimentation dans le cadre de filières rémunératrices, en profitant des atouts du territoire, notamment touristique. La stratégie vise également à renforcer l'image de marque du territoire.

3- agir sur le foncier et l'emploi pour pérenniser une diversité de productions et d'exploitations

préservation de la mosaïque agricole du Pays de l'Or, la variété de ses modèles agricoles, l'installation de petites et moyennes entreprises, et arrêt de la disparition des terres agricoles à horizon 2050 au plus tard.

4- fédérer le territoire autour de son agriculture et son alimentation

un accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité, la plus locale possible, avec davantage de protéines végétales et de produits biologiques et de label de qualité.

amélioration des relations entre acteurs du territoire, et de la connaissance des agriculteurs du Pays de l'Or.

des instances permettant de résoudre les conflits, notamment pour les usages de l'eau.

Plan d'actions sur 5 ans : programme retenu

L'architecture du plan d'action autour des 4 axes précités

4 axes	11 sous-axes	Types d'action
accompagner la transformation agroécologique du territoire et la résilience de l'activité agricole	Accompagnement technique	Actions de diagnostics techniques , de conseils auprès des agriculteurs sur le pilotage de l' azote , les alternatives aux pesticides , les pratiques agro-écologiques , l' éco-pâturage , la vie du sol, la préservation de la biodiversité . Ce volet comprend le programme d'actions captages .
	Action climatique	Actions de diagnostics techniques et de conseils pour renforcer l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.
	Économie circulaire	Actions permettant un retour au sol des déchets verts et organiques locaux, en renforçant la biomasse et la vie du sol.
	Bas niveau d'impact	Actions pour le développement de filières bas niveau d'impact notamment pour protéger la ressource en eau.
développer des filières locales valorisant le territoire	Semi-gros	Actions permettant la structuration des filières semi-gros , pour la restauration collective publique ou la restauration hors domicile privé.
	Circuits courts	Actions pour le développement des circuits courts
agir sur le foncier et l'emploi pour pérenniser une diversité de productions et d'exploitations	Installation transmission	Actions pour faciliter les projets d'installation et de transmission
	Foncier planification	Ensemble des actions permettant de protéger le foncier agricole et de préserver son usage. Il s'agit notamment des actions relatives au droit du sol , aux usages du foncier public et aux actions foncières en général
	emploi	Actions d' appui pour aider au recrutement
fédérer le territoire autour de son agriculture et son alimentation	Communication sensibilisation	Actions de communication et de sensibilisation sur l'agriculture et l'alimentation
	gouvernance	Ensemble des actions permettant de créer des espaces de dialogue facilitant la résolution des conflits : copil, gouvernance sur l'eau brute...

Plan d'actions sur 5 ans : programme retenu

Le programme d'actions retenu jusqu'à 2027

Les actions

Les actions retenues correspondent au scénario 2 « actions étendues ».

Ces 60 actions sont décrites en annexe C.

DEPENSES annuelles	Avant adoption de la stratégie	Programme retenu
ETP	133 000 €	275 000 €
Investissement foncier	750 000 €	750 000 €
Axe 1 : agro-écologie	237 000 €	519 000 €
Axe 2 : filières	23 000 €	36 000 €
Axe 3 : foncier et emploi	1 000 €	55 000 €
Axe 4 : fédérer	52 000 €	68 000 €
Total	1 196 000 €	1 703 000 €

RECETTES annuelles	Avant adoption de la stratégie	Programme retenu
ETP	50 000 €	75 000 €
Investissement foncier	525 000 €	525 000 €
Axe 1 : agro-écologie	50 000 €	50 000 €
Axe 2 : filières	19 000 €	21 000 €
Axe 3 : foncier et emploi	0 €	0 €
Axe 4 : fédérer	32 000 €	28 000 €
Total	676 000 €	699 000 €

Autofinancement	520 000 €	1 004 000 €

ETP annuel	Avant adoption de la stratégie	Programme retenu
actions sociales	1,0	1,0
aménagement durable	0,1	0,6
Communication	0,0	0,0
eaux et espaces naturels	1,6	3,8
environnement valorisation	0,0	0,0
Prévention	0,0	0,1
Total	2,7	5,5

Les objectifs opérationnels

NB : certaines actions répondent à plusieurs objectifs et sont donc comptabilisées plusieurs fois dans le tableau ci-dessous.

Objectif	Enjeu	Moyens	Autofinancement/an	Résultats
Adaptation climatique	Cible : les 200 agriculteurs	100 diagnostics 50 conseils techniques	233 000 €	50 s'adaptent
Atténuation climatique	Cible : les 200 agriculteurs	100 diagnostics 50 conseils techniques	217 000 €	50 atténuent
Sol	stopper l'érosion de biomasse et de biodiversité	50 conseils techniques, dont éco-pâturage Compost à la ferme	283 000 €	30 agriculteurs protègent les sols
Eaux souterraines	bon état en 2027	100 diagnostics 50 conseils techniques, dont éco-pâturage Cultures BNI développées	508 000 €	100% des captages publics en bon état
Eaux de surface	bon état en 2027	50 conseils techniques Cultures BNI développées	201 000 €	Résultats incertains (échelle BV)
Biodiversité	stopper l'érosion de biodiversité	100 diagnostics	180 000 €	60 agriculteurs protègent
Air	bonne qualité sans pesticides	Site pilote sur déchèterie: écrans, brise vent	172 000 €	Solutions pilotes

Plan d'actions sur 5 ans : programme retenu

Les objectifs opérationnels

NB : certaines actions répondent à plusieurs objectifs et sont donc comptabilisées plusieurs fois dans le tableau ci-dessous.

Objectif	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
Installation transmission	maintien d'une diversité d'exploitations Cible : les 50 cessations prévues sur 5 ans	1 projet/an suivi par foncière 1 espace test mis en place 1 animation renforcée	62 000 €	7 projets aboutissent 1 espace test opérationnel
Economique	renforcer la viabilité des exploitations Cible: mise en relation producteurs-consommateurs : - restauration collective - restaurateurs privés et aux particuliers	Semi-gros : appui structuration filière restauration publique 1 événement/ 5ans pour faciliter rapprochements + diffusion offre Circuits-courts : 10 à 15 événements/ an pour faciliter les circuits courts appui structuration 1 mi-temps PAT sur sensibilisation	270 000 €	1 groupement producteur pour restauration collective 15 restaurateurs ou transformateurs se fournissent en local 10 circuits-courts créés, 10 % des fermes concernées
Foncier	préserver les terres agricoles et leurs usages Cible : droit du sol, actions foncières, projet public, usage des biens publics	SCOT révisé 1 ZAP étudiée Schéma d'intervention foncière révisé Mise en fermage des parcelles publiques Sensibilisation à la remise en culture des friches Étude des possibilités de logements saisonniers dans PLH 1 ZAE agricole Réglementation de l'agrivoltaïsme	100 000 €	Foncier mieux protégé: SCOT, ZAP, SIF Usages agricoles mieux préservés: terres publiques en fermage, ZAE agricole, agrivoltaïsme réglementé, logements saisonniers, réduction des friches.
Alimentaire	accès de tous à une alimentation saine Cible: les habitants	1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation Sensibilisation et communication renforcées	46 000 €	Les habitants sont plus fortement sensibilisés
Territorial	Mettre en relation les agriculteurs et les usagers pour éviter les conflits Cible : les 200 agriculteurs et les usagers	1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation à l'alimentation durable Sensibilisation et communication renforcées, pour valoriser l'image de l'agriculture du territoire Circuits-courts: 10 à 15 événements/ an pour faciliter les circuits courts 1 mi-temps PAT sur sensibilisation Appui structuration 1 COPIL agricole créé 1 gouvernance eau brute	134 000 €	Les habitants sont plus fortement sensibilisés 10 circuits-courts créés, 10 % des fermes concernées 1 COPIL créé , réunissant représentants agricoles, institutionnels, usagers 1 gouvernance eau brute en place

Plan d'actions sur 5 ans : programme retenu

Le programme d'actions retenu jusqu'à 2027

Les indicateurs de suivi sur la réponse aux enjeux

- Chaque action est dotée d'indicateur(s) de résultats précis présentés en annexe C.
- La réponse aux enjeux globaux et long terme sera suivie au travers des indicateurs suivants :

	Enjeux avec indicateurs de suivi retenus	résultat escompté fin 2027	Modalités de suivi de l'indicateur
Environnement	Bonne qualité des eaux de la nappe	absence de dépassements des limites de qualité (pesticides et nitrates) baisse globale des teneurs en pesticides et nitrates	suivi annuel de la qualité des eaux sur les captages publics
Climatique	Adaptation au changement climatique	absence d'arrêt d'activités pour des raisons climatiques directes.	bilan quinquennal des activités avec la chambre d'agriculture et le civam bio
Economique	Maintien du nombre, de la diversité des exploitations agricoles et de leurs surfaces exploitées	stabilité du nombre d'exploitations réduction significative de la consommation d'espaces agricoles	bilan quinquennal avec la chambre et le civam bio, anticipant le suivi décennal du Recensement Général Agricole (RGA), plus précis suivi annuel par le service urbanisme
	Une agriculture économiquement plus résiliente	20 exploitations (pratiquant déjà les circuits courts ou non) développent de nouveaux circuits courts de producteurs vers la commercialisation, soit 10 % des exploitations	bilan quinquennal avec la chambre, le civam bio et la connaissance des animateurs territoriaux
Social - alimentation	Manger plus sain	Passer de 40 à 50 % de bio dans la restauration collective	suivi annuel
	Une alimentation plus résiliente	Passer de 30 à 40 circuits courts sous diverses formes vers le consommateur (points de vente, groupements citoyens)	bilan quinquennal avec la chambre, le civam bio et la connaissance des animateurs territoriaux
Gouvernance	Des usages et des relations apaisées	Conflits réduits, concilier les usages de l'eau brute	Mise en place et fonctionnement effectif d'une gouvernance agricole et de l'eau brute

Stratégie agricole du Pays de l'Or

Annexes



Stratégie agricole du Pays de l'Or

Annexes techniques

Annexe A : détail des actions proposées dans les scénarios

Annexe B : analyse par objectif pour chaque scénario

Annexe C : détail des actions retenues

Annexes contextuelles (documents séparés)

C - Diagnostics territoriaux

Annexe 1 : diagnostic agricole

Annexe 2 : diagnostic alimentaire

Annexe 3 : programme d'actions « captages prioritaires »

D - Scénarios moyen – long termes

Annexe 1 : plaquette de présentation du scénario Afterres du bureau d'étude Solagro

Annexe 2 : programme d'actions du programme agricole départemental de l'Hérault (PADH) 2030

E - Modes d'agriculture et labels

Annexe 1 : définitions issues du dictionnaire de l'agroécologie

Annexe 2 : agriculture biologique et qualité de l'eau, état des lieux de l'ISARA de 2019

Annexe 3 : quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique ? synthèse de l'ITAB de 2016

Annexe 4 : rapport de la Cour des comptes sur le soutien à l'agriculture biologique (2022)

Annexe 5 : outil de comparaison de l'ADEME entre labels

Annexe 6 : la boussole des labels 2021

Annexe 7 : synthèse de l'IDDRi sur l'évaluation de la certification Haute Valeur Environnementale

Annexe 8 : extrait des observations de la Commission européenne sur le plan stratégique national

F - Changement climatique

Annexe 1 : le changement climatique dans l'Hérault de 1961 à 2013, par l'ACH34

Annexe 2 : le changement climatique dans l'Hérault, extrait du PADH 2030

Annexe 3 : les débits du Rhône en baisse, par l'Agence de l'eau

Annexe 4 : note concernant l'évolution de la ressource Rhône

Annexe 5 : extrait de l'étude de la nappe du Villafranchien

G - Outils de régulation de l'aménagement du territoire

Annexe 1 : zone agricole protégée (ZAP)

Annexe 2 : ZAP et PAEN

Annexe 3 : note sur l'agrivoltaïsme du think tank Agriculture stratégie

Annexe 4 : association foncière autorisée

H - Ecopâturage et recyclage des déchets

Annexe 1 : guide de la Chambre d'agriculture du Gard sur l'écopâturage ovin dans les vignes

Annexe 2 : écopâturage sur le bassin Orb Libron

Annexe 3 : répertoire pastoral du Gard

Annexe 4 : écopâturage dans les vignobles d'Occitanie

Annexe 5 : plaquette de présentation de PLASTICLEAN

I - Conjoncture économique 2022-2023 lors de l'établissement de la stratégie agricole

Annexe 1 : revue de presse des marchés de la FNAB de février 2023

Annexe 2 : les réponses agricoles européennes à la guerre en Ukraine

Annexe A : détail des actions proposées

L'annexe suivante rend compte des différentes actions étudiées dans les propositions de plan d'actions.

Elle ne rend pas compte du dimensionnement quantitatif des actions qui varie suivant les scénarios envisagés. Ce dimensionnement est présenté dans le corps du rapport.

Axe 1 : Accompagner la transformation agro-écologique

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE	<p>Accompagnement technique renforcé (dont agroécologie, multi-enjeux, biodiversité, info sur les financements de manière limitée)</p> <p>-> conseils techniques pour le pilotage de la fertilisation, les alternatives aux pesticides, les pratiques agroécologiques, le développement de l'écopaturage, de l'agroforesterie, de l'agriculture de conservation des sols, etc.</p>
	<p>Faciliter le transfert entre la recherche et le monde agricole</p> <p>-> réunions techniques avec des agriculteurs</p>
	<p>Promouvoir des solutions issues de diagnostics multi-enjeux des exploitations agricoles, pour une transition vers des modes d'agriculture (notamment intégrée et biologique) satisfaisant à la fois la rentabilité économique, l'équilibre social et les enjeux environnementaux</p> <p>-> réalisation de diagnostics multi-enjeux</p>
	<p>Favoriser les pratiques permettant la reconquête de la qualité de l'eau de la nappe souterraine et favorable aux masses d'eaux superficielles</p> <p>-> programme d'actions captages prioritaires) avec l'objectif : d'atteindre le bon état de l'eau souterraine d'ici 2027</p>
	<p>Suivre la qualité de l'air notamment sur les paramètres pesticides</p> <p>-> point de suivi avec synthèse annuelle</p>
	<p>Promouvoir les pratiques limitant les nuisances olfactives et les impacts sanitaires par les aérosols</p> <p>-> site pilote de la déchèterie de Mudaison: écrans, brise vent..</p>
	<p>Aider financièrement les diagnostics, les formations et les outils favorisant la biodiversité au niveau des exploitations agricoles</p> <p>-> réalisation de diagnostics biodiversité</p>
	<p>Appui à la recherche de financement des porteurs de projets en cohérence avec la stratégie</p> <p>-> informations annuelles par mailing à tous les agriculteurs, appui à la demande</p>

Annexe A : détail des actions proposées

ADAPTATION ATTENUATION CLIMATIQUE

Faciliter le financement de projets bas carbone
-> *recherche de financements*

Aider la mise en place d'outil de prévision/conseils (PREDICT-CA34) pour une meilleure résilience des cultures (inscrit pour mémoire, action passée)

Financer des diagnostics de vulnérabilité climatique pour les agriculteurs du territoire
-> *réalisation de diagnostics climatiques*

promouvoir des cultures et des pratiques permettant l'adaptation et l'atténuation au changement climatique
-> *conseils techniques*

Assurer une solidarité financière pour les calamités agricoles exceptionnelles (provision en cas d'enveloppe de solidarité départementale, moyenne liassée par an)

Promouvoir auprès des agriculteurs les bonnes pratiques de collecte et valorisation des plastiques agricoles et autres déchets (EVPP, PPNU, big bag, ficelles, gaines d'irrigation, EPI, ...)

Information annuelle par mail de tous les agriculteurs et distributeurs collecteurs

Mettre à disposition des agriculteurs des déchets organiques du territoire, pour faciliter la fertilisation organique des cultures et renforcer l'autonomie en azote du territoire
-> *Promouvoir la démarche de compostage à la ferme et l'extension au co-compostage de déchets de cuisine, agro-alimentaires, de fumiers). 4500 T de broyat de déchets verts/an pour le compost à la ferme, tests in situ pour le reste*

ECONOMIE CIRCULAIRE

Favoriser le recyclage local et la valorisation agronomique des boues d'épuration (pour mémoire)
-> *plan d'épandage des boues déjà en cours*

Expérimenter la valorisation de l'urée pour la fertilisation organique agricole.
-> *réalisation d'une étude de faisabilité*

Annexe A : détail des actions proposées

BAS NIVEAU D'IMPACT

Participer activement au projet FIBANI porté par la métropole de Montpellier (inscrit pour mémoire, actions et moyens actés dans le cadre du programme d'actions captages) :

- suiv du projet et déclinaison adaptée au territoire de l'Agglomération, à échelle restreinte : au plus proche des captages, sur leurs aires d'alimentation
- démarchage d'agriculteurs pour tester et mettre en place des cultures bas niveau d'impact
- mise en oeuvre de l'accompagnement technique et financier des agriculteurs volontaires

Objectif : introduction de cultures BNI dans les rotations sur 50 % des terres en grandes cultures sur la Zone de priorité foncière 1. Soit environ sur 75 ha.

Porter un projet opérationnel de filières BNI : réalisation d'une étude de faisabilité afin de compléter l'étude FIBANI réalisée par la métropole de Montpellier (échelle Pays de l'Or, éventuellement élargie), et communication des résultats.

Si validé sans les actions suivantes, sera un premier pas vers une éventuelle structuration de filière qui pourrait intervenir dans un 2eme plan d'action stratégie agricole

Porter un projet opérationnel de filières BNI : organisation des conseils techniques au niveau agronomique et économique auprès des agriculteurs (échelle large, ensemble du territoire de l'Agglomération).

Objectif : 30 % des terres en grandes cultures du territoire de l'Agglomération prêts à intégrer dans leurs rotations une culture BNI.

Porter un projet opérationnel de filières BNI : développement de filières collecte-transformation-commercialisation conjointement avec les territoires voisins

Mettre en oeuvre le projet de filière BNI: mise en oeuvre des solutions de collecte, transformation et commercialisation retenues (inscrit pour mémoire à moyen terme, au-delà du programme d'actions)

Annexe A : détail des actions proposées

Axe 2 : Développer des filières locales

SEMI GROS	<p>Identifier les acteurs et leurs besoins pour un rapprochement entre l'offre et la demande en semi-gros, notamment RHD</p>
	<p>Faciliter les rapprochements identifiés, par la diffusion de l'offre agricole auprès des restaurateurs et transformateurs -> <i>Organisation d'évènement (exemple speed dating)</i> -> <i>Recensement offre et demande diffusé annuellement</i></p>
	<p>Appuyer la structuration de filières de proximité vers la restauration collective publique (mise en relation B2B, logistique etc.) -> <i>Etude logistique et formation-accompagnement des producteurs sur la structuration logistique</i></p>
	<p>Appuyer la structuration de filières de proximité vers la RHD (ex. mise en relation B2B, logistique etc.) privée -> <i>Etude logistique et formation-accompagnement des producteurs sur la structuration logistique.</i></p>
	<p>Appui au développement des filières en semi-gros dans le cadre du PAT actuel puis de son extension au-delà de 2023 <i>Ces objectifs seront précisés fin 2023 suite à l'évaluation du PAT en cours et à l'issue de la formalisation du 2eme PAT.</i></p>

Annexe A : détail des actions proposées

CIRCUITS COURTS

Identifier les acteurs et leurs besoins pour un rapprochement entre l'offre et la demande en circuits courts et de proximité

Faciliter les rapprochements identifiés, par la diffusion de l'offre agricole auprès des consommateurs
-> *Appui à l'organisation d'événements (4 saisons de l'agroécologie + circuits de ferme en ferme),*
-> *recensement de l'offre diffusé annuellement*

Appuyer la structuration de circuits courts et de proximité (ex. outils logistiques, commerciaux, etc.)
-> *accompagnement de la structuration de nouveaux circuits courts*

Appui au développement des filières en circuits courts dans le cadre du PAT actuel puis de son extension au-delà de 2023
Ces objectifs seront précisés fin 2023 suite à l'évaluation du PAT en cours et à l'issue de la formalisation du 2eme PAT.

Annexe A : détail des actions proposées

Axe 3 : Agir sur le foncier et l'emploi

INSTALLATION TRANSMISSION

Faciliter les projets de transmission et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, par l'animation territoriale
-> *accompagnement d'agriculteurs dans leur projet*

Faciliter les projets de transmission et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, par l'organisation d'événements
-> *organisation d'événements*

Mettre en place des espaces tests agricoles pour l'installation de nouveaux agriculteurs sur le foncier public
-> *Mise à disposition d'une parcelle publique, le montage et la gestion de l'espace test sont assurés par un partenaire*

Faciliter la transmission des exploitations à fort capital, par l'intervention d'une Foncière solidaire déjà existante.
-> *convention de partenariat avec une foncière*

Annexe A : détail des actions proposées

FONCIER PLANIFICATION

Mettre en fermage les parcelles publiques intercommunales situées en zone agricole (chiffrage hors parcelles captages)
Recenser le foncier public pour évaluer les opportunités de mise à disposition à des fins de l'exploitation agricole -> <i>1 outil de suivi mis en place, et actualisé</i>
Réduire les friches agricoles et favoriser l'accès direct au foncier par les agriculteurs en communiquant sur les outils fonciers (commodat, conventions de mise à disposition...) auprès des propriétaires -> <i>campagne de communication annuelle voire rencontres bilatérales</i>
Favoriser l'implantation de locaux à vocation agricole dans le projet de zone d'activités de la Pointe de Mudaison -(stockage, transformation)
Intégrer la réflexion sur l'implantation des logements saisonniers dans le cadre du Programme Local de l'Habitat
Gérer le parcellaire agricole intercommunal avec une approche intégrée des enjeux des différentes politiques publiques de l'Agglomération <i>Aboutissement de mutualisation de parcelles</i>
Etablir et porter un schéma d'intervention foncière avec les différents partenaires (Département, Conservatoire du littoral, communes, Safer)
Etudier l'élaboration d'une ZAP ou d'un PAEN sur le territoire
Mener une Opération Territoriale de Repérage des friches, et en assurer l'actualisation
Intégrer dans les documents d'urbanisme et de planification (PLU/SCOT) la protection des haies agricoles, arbres et des boisements existants, des zones tampons privilégiant un espace naturel entre l'urbanisation et l'espace agricole
Intégrer dans les documents d'urbanisme et de planification (PLU/SCOT) le maintien de la fonctionnalité agricole du bâti agricole existant
Etudier la mise en place d'une zone d'activité orientée principalement vers l'accueil d'activités agricoles
Règlementer l'usage du photovoltaïsme en espace agricole

Annexe A : détail des actions proposées

EMPLOI

Faciliter les recrutements agricoles en créant du lien avec les outils de diffusion de l'emploi entre les exploitants et les professionnels de l'emploi et par la mise en place d'actions dédiées
-> *rencontre métiers organisée, diffusion des offres d'emploi, mise en valeur des exploitations par les relais de communication*

Accompagner la création d'un groupement d'employeurs pour faciliter les recrutements par des actions d'informations et d'animations spécifiques

Annexe A : détail des actions proposées

Axe 4 : Fédérer le territoire

COMMUNICATION SENSIBILISATION

Communiquer et sensibiliser massivement sur l'alimentation durable. (dont actions dans le cadre du PAT actuel puis de son extension au-delà de 2023). <i>Ces objectifs seront précisés fin 2023 suite à l'évaluation du PAT en cours et à l'issue de la formalisation du 2eme PAT.</i>
Communiquer et sensibiliser sur l'agriculture durable -> <i>interventions scolaires et grand public</i>
Communiquer et sensibiliser sur les métiers agricoles : -> <i>campagne de communication</i>
Développer un outil d'informations des riverains concernant les dates de traitements phytosanitaires pour prévenir les conflits -> <i>outil de type application sur téléphone</i>
Faciliter le dialogue agriculteurs / citoyens en appuyant l'organisation d'évènements festifs favorisant les échanges
porter des actions en faveur de l'accessibilité du plus grand nombre à une alimentation de qualité, animer des ateliers et établir des supports de communication consacrés à l'alimentation durable, équilibrée et de qualité
Privilégier, dans les événements de l'Agglomération et ses consommations de service, des produits en accord avec la nécessaire transition agricole et alimentaire
Porter des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire par la sensibilisation et l'équipement des services de l'Agglo et de ses partenaires -> <i>dans le cadre du PAT: animations, formations des cuisiniers, etc.</i>

Annexe A : détail des actions proposées

GOUVERNANCE

- | |
|---|
| Instituer un comité agricole pour suivre la stratégie agricole |
| Instituer et animer une gouvernance sur l'eau brute |
| Renforcer la dynamique interterritoriale et s'appuyer sur les outils, acteurs et projets existants
-> <i>participation aux démarches des territoires voisins</i> |
| Animer un groupe de travail avec les partenaires socio-professionnels concernant les ravageurs et les nuisibles |

Annexe B : analyse par objectif

Adaptation climatique

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	Cible : les 200 agriculteurs	50 diagnostics 25 conseils techniques	99 000 €	25 s'adaptent
2		100 diagnostics 50 conseils techniques	233 000 €	50 s'adaptent
3				

Atténuation climatique

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	Cible : les 200 agriculteurs	50 diagnostics 25 conseils techniques	84 000 €	25 atténuent
2		100 diagnostics 50 conseils techniques	217 000 €	50 atténuent
3				

Sol

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	stopper l'érosion de biomasse et de biodiversité	25 conseils techniques, dont éco-pâturage Compost à la ferme	173 000 €	15 agriculteurs protègent les sols
2		50 conseils techniques, dont éco-pâturage Compost à la ferme	283 000 €	30 agriculteurs protègent les sols
3				

Annexe B : analyse par objectif

Eaux souterraines

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	bon état en 2027 Cible : prioriser les agriculteurs proches des captages publics 34 en PPR, 90 en ZP, 200 en AAC	Programme captages 25 conseils techniques, dont écopâturage Cultures BNI limitées	366 000 €	80% des captages publics en bon état
2		100 diagnostics 50 conseils techniques, dont éco-pâturage	508 000 €	100% des captages publics en bon état
3		Cultures BNI développées		

Eaux de surface

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	bon état en 2027 Cible : prioriser les agriculteurs proches des cours d'eau	25 conseils techniques Cultures BNI limitées	59 000 €	Résultats incertains (échelle BV)
2		50 conseils techniques Cultures BNI développées	201 000 €	Résultats incertains (échelle BV)
3				

Biodiversité

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	stopper l'érosion de biodiversité Cible : les 200 agriculteurs	50 diagnostics	69 000 €	30 agriculteurs protègent
2		100 diagnostics	180 000 €	60 agriculteurs protègent
3				

Annexe B : analyse par objectif

Air

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	bonne qualité sans pesticides	Aucune action	52 000 €	Aucun résultat
2	Cible : les 200 agriculteurs et la population	Site pilote sur déchèterie: écrans, brise vent	172 000 €	Solutions pilotes
3		Site pilote Point de suivi Outil d'information riverains	204 000 €	Solutions pilotes Analyses air Prévention des riverains

Installation transmission

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	maintien d'une diversité d'exploitations	1 projet/an suivi par foncière	1 000 €	3 projets aboutissent
2	Cible : les 50 cessations prévues sur 5 ans	1 projet/an suivi par foncière 1 espace test mis en place 1 animation renforcée	62 000 €	7 projets aboutissent 1 espace test opérationnel
3				

Annexe B : analyse par objectif

Economique

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement/an	Résultats
1	renforcer la viabilité des exploitations Cible: mise en relation producteurs-consommateurs, principalement la restauration collective	Semi-gros: appui structuration filière restauration publique Circuits courts: 10 à 15 évènements/ an pour faciliter les circuits courts 1 mi-temps PAT sur sensibilisation	165 000 €	1 groupement producteur pour restauration collective Pas de résultats en semi-gros hors public, ni en circuits courts
2	renforcer la viabilité des exploitations Cible: mise en relation producteurs-consommateurs, extension aux restaurateurs privés et aux particuliers	En plus du scénario 1: Semi-gros: 1 évènement/ 5ans pour faciliter rapprochements + diffusion offre Circuits courts: appui structuration	270 000 €	1 groupement producteur pour restauration collective 15 restaurateurs se fournissent en local 10 nouveaux circuits-courts, 10 % des fermes concernées
3	renforcer la viabilité des exploitations Cible: mise en relation producteurs-consommateurs, extension aux restaurateurs privés et aux particuliers	En plus du scénario 2: Semi-gros: 1 évènement/an + appui renforcé Circuit-court: appui renforcé	318 000 €	1 groupement producteur pour restauration collective 30 restaurateurs se fournissent en local 15 nouveaux circuits-courts, 15 % des fermes concernées

Annexe B : analyse par objectif

Foncier

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	préserver les terres agricoles et leurs usages Cible : droit du sol, actions foncières, projet public, usage des biens publics	SCOT révisé 1 ZAP étudiée Schéma d'intervention foncière révisé Mise en fermage des parcelles publiques Étude des possibilités de logements saisonniers dans PLH 1 ZAE agricole Réglementation de l'agrivoltaïsme	59 000 €	Foncier mieux protégé: SCOT, ZAP, SIF Usages agricoles mieux préservés: terres publiques en fermage, ZAE agricole, agrivoltaïsme réglementé, logements saisonniers.
2		Peu de différences avec scénario 1:	100 000 €	Foncier mieux protégé: SCOT, ZAP, SIF
3		ajout d'une action de sensibilisation à la remise en culture des friches		Usages agricoles mieux préservés: terres publiques en fermage, ZAE agricole, agrivoltaïsme réglementé, logements saisonniers, réduction des friches.

Annexe B : analyse par objectif

Alimentaire

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement /an	Résultats
1	accès de tous à une alimentation saine	1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation	46 000 €	Les habitants sont sensibilisés
2	Cible: les habitants	1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation	46 000 €	Les habitants sont plus fortement sensibilisés
3		Sensibilisation et communication renforcées		

Annexe B : analyse par objectif

Territorial

Scénario	Enjeu	Moyens	Autofinancement/an	Résultats
1	<p>Mettre en relation les agriculteurs et les usagers pour éviter les conflits</p> <p>Cible : les 200 agriculteurs et les usagers</p>	<p>1 mi-temps du PAT sur la sensibilisation</p> <p>Circuits-courts: 10 à 15 évènements/ an pour faciliter les circuits courts</p> <p>1 mi-temps PAT sur sensibilisation</p> <p>1 COPIL agricole créé</p> <p>1 gouvernance eau brute</p>	108 000 €	<p>Les habitants sont sensibilisés</p> <p>Pas de résultats sur circuits-courts</p> <p>1 COPIL créé, réunissant représentants agricoles, institutionnels, usagers</p> <p>1 gouvernance eau brute en place</p>
2		<p>En plus du scénario 1:</p> <p>Sensibilisation et communication renforcées, pour valoriser l'image de l'agriculture du territoire</p> <p>Circuits courts: appui structuration</p>	134 000 €	<p>Les habitants sont plus fortement sensibilisés</p> <p>10 circuits-courts créés, 10 % des fermes concernées</p>
3		<p>En plus du scénario 2:</p> <p>Circuit-court: appui renforcé</p>	189 000 €	15 circuits-courts créés, 15 % des fermes concernées

Annexe C : détail des actions retenues
